Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 24 (2011)

Artikel: La famille de Willermin, d'Estavayer à Morges

Autor: Le Comte, Guy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La famille de Willermin, d'Estavayer à Morges

La famille de Willermin¹, originaire d'Estavayer, brilla d'un certain feu à Morges au XVIII^e siècle, avant de s'éteindre, si l'on en croit du moins les ouvrages de référence, dans le troisième quart du siècle. L'Armorial vaudois, qui reprend et complète la notice du Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (DHBS), la présente ainsi : « Vuillermin, famille originaire d'Estavayer-le-Lac, où elle est citée dès 1379, éteinte en 1750. Noble Priam Vuillermin fut reçu à la bourgeoisie d'Yverdon en 1590, son fils Nicolas à celle de Cossonay en 1617. Noble Jean Vuillermin était bourgeois de Morges en 1544. Son fils « Vulhelm Vuillermin » acheta en 1580 la baronnie de Montricher et, en 1585, celle d'Aubonne qu'il revendit l'année suivante. Ses descendants ont possédé les seigneuries de Montricher, avec celle de Pampigny et de Monnaz, qui en faisaient partie, de Daillens et de Goumoëns-le-Joux. Jean Rodolphe de Vuillermin étant mort sans enfants légitimes, Daillens passa en 1748 par héritage aux Weiss et Montricher aux Steiger ».

En 1937 Hubert de Vevey publie un article sur les familles d'Estavayer², qui comprend quelques attributions erronées et, surtout, une conclusion, citée ici in extenso, qui est fautive : « Noble Wuillelme, fils d'honorable François et de Lucie Loys, 1573-1610, acheta la baronnie de Montricher en 1580 et en 1585 celle d'Aubonne qu'il revendit l'année suivante; bourgeois de Morges, il avait épousé Ursule de Ponthey, dont il eut plusieurs enfants; sa descendance s'éteignit en 1750 par la mort de Georges de Wuillermin, baron de Montricher, fils de Jean Baptiste et de Catherine May ». Cet article affirme péremptoirement que la famille est éteinte et contredit, à tort, la

¹ L'orthographe varie continuellement dans les sources, étant donné que la lettre W est souvent une contraction des lettres VU. De même la variante Vuillemin, sans «r», est également fréquente à la fin du Moyen Age. Aussi avons-nous choisi de ne pas opter pour une graphie particulière, mais de restituer l'orthographe proposée par chaque document évoqué.

² Hubert de VEVEY, « Les familles d'Estavayer » in *Le collectionneur et généalogiste suisse*, XI^e année, p.185. Nous réduirons désormais l'annotation au minimum et renvoyons à notre travail complet déposé dans les principales archives cantonales de Suisse romande.

notice du DHBS. Le dernier baron de Montricher de la famille de Willermin fut Jean Rodolphe, l'oncle de Georges de Willermin, qui mourut en 1748. Il eut un fils, Rodolphe, qu'il reconnut et fit légitimer par les autorités bernoises. Rodolphe devint colonel en Hollande et a encore aujourd'hui, en France, une nombreuse descendance.

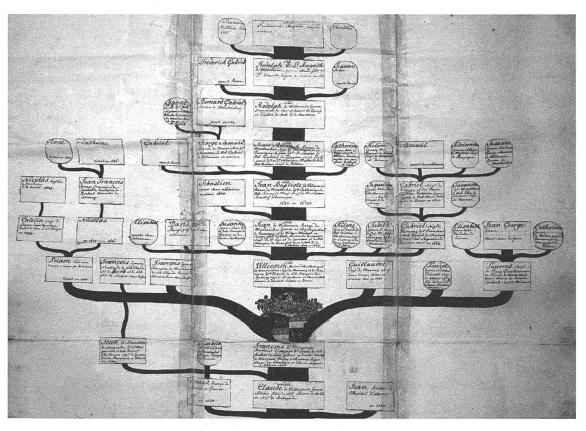
Au terme de notre étude, nous pouvons affirmer que les ancêtres des Vuillemin sont cités à Estavayer dès 1322, que Vulhelm Vuillermin n'était pas fils de Jean mais de François, qu'Auguste, le fils du colonel tint son rang, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, dans la noblesse vaudoise et que sa descendance est encore aujourd'hui florissante en France.

La famille a été peu étudiée. Un généalogiste nommé J. Wetstein a dressé une généalogie passablement fantaisiste³, en utilisant celle du pasteur Olivier qui n'était pas très bonne. L'érudit vaudois Charles Philippe Dumont a travaillé beaucoup plus sérieusement et utilisé des sources complémentaires aux archives familiales. Il a surtout étudié la période morgienne de l'histoire de la famille. Hubert de Vevey, enfin, continuant ses travaux sur les familles d'Estavayer, a établi la filiation des deux branches des Vuillemin d'Estavayer et dressé des tableaux généalogiques, qui corrigent son article de 1937, mais qui, hélas n'ont pas été publiés. Ses tableaux ne répondent pas aux questions qu'on peut se poser au sujet de la famille de Willermin. Il en est une qui prime toutes les autres et à laquelle notre étude répond. Les Vuillermin se sont enrichis au XVI^e siècle, le fait est indiscutable, mais quelle activité a été à la base de leur fortune ?

Nous avons aussi tenté de replacer les membres de la famille dans leur temps et leur cadre de vie, ce bourg d'Estavayer, où ils ont longtemps vécu. Les liens étroits que ses seigneurs entretiennent avec les évêques de Lausanne, dans la vassalité desquels ils entrent en 1241, expliquent probablement la création d'une ville à Estavayer au XII^e ou au XIII^e siècle. La cité passe très rapidement sous la suzeraineté de la Savoie. Elle reçoit des franchises de ses seigneurs en 1350 mais des bourgeois d'Estavayer sont très régulièrement cités dès 1291, date à laquelle l'un d'eux, Hugues de Frésens, est cité comme témoin.

³ Cf. Arbre généalogique de J. Wetstein (et non pas Wettstein), p. suivante.

Les premiers membres de la famille Vuillemin apparaissent dans deux types de sources : les chartes émises par la ville d'Estavayer, ses seigneurs, leurs vassaux et divers particuliers, et les terriers des différents seigneurs du lieu. Quelques mentions rétrospectives concernent des individus n'apparaissant pas dans les chartes. Nous pouvons regrouper les différents personnages cités aux XIV^e et XV^e siècles en deux branches, dont l'une qui s'éteint vers 1420 est possessionnée à Bussy, l'autre, encore aujourd'hui existante, l'étant à Lully.

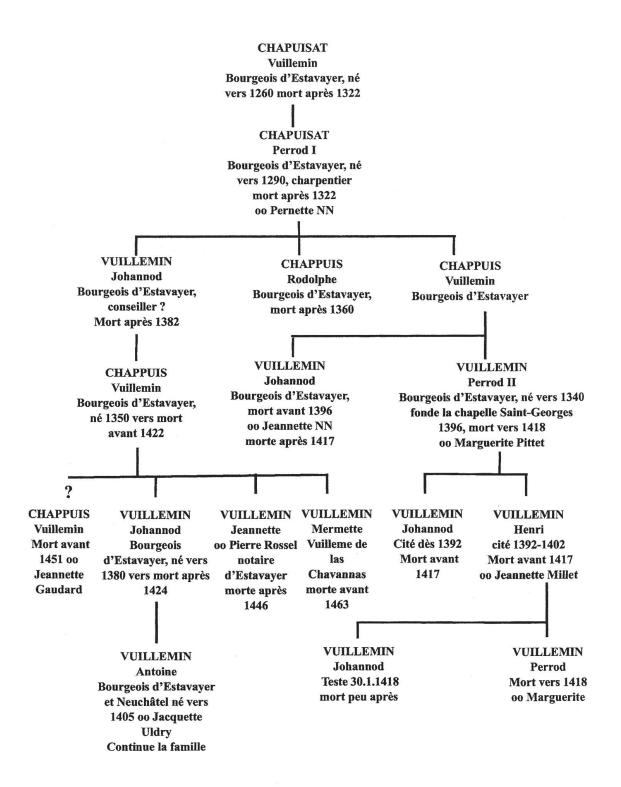


Arbre généalogique établi par J. Wetstein, fin du XVIII^e s. ACV, C XVI 290/90.

L'ancêtre commun est un bourgeois d'Estavayer, nommé Pierre, fils de Vuilleme, dit Chapuisatus, qui, le 24 juin 1322 vend un cens de 2 sols lausannois à Stéphane dit Berney, d'Estavayer, dit aussi de Silva. Il agit en accord avec Perussette, sa femme. Nous ne savons pas quel âge avait Pierre le chappuis au moment de cette vente. Nous pouvons risquer une hypothèse. Pierre est marié et n'a pas d'enfants majeurs car, s'il en avait, ils cautionneraient l'emprunt, et son père est toujours vivant. Pierre peut avoir environ 30 ans et être né vers 1290, ce qui reporte la naissance de son père aux environs de 1260. Vuillemin Chappuis appartient ainsi à la première génération des bourgeois d'Estavayer. Son surnom de Chapuisatus indique le métier qu'il pratique, il est charpentier et l'on peut penser que son fils l'est aussi et que sa descendance exercera cette profession.

Il s'écoule près de soixante ans avant que les Vuillemin ne réapparaissent dans nos sources. Ce ne sont pas des années paisibles, les Staviacois sont souvent indociles. La ville est dirigée par un conseil, qui, au XV^e siècle, comptera 22 membres : les trois coseigneurs ou leurs châtelains, six conseillers par coseigneuries et le gouverneur de l'année, choisi en dehors du conseil. Un conseil général, comprenant l'ensemble des bourgeois, est convoqué une fois par année ou chaque fois qu'un objet particulièrement important est à discuter. C'est lors de l'un de ces conseils généraux que les Vuillemin réapparaissent dans notre documentation. Le 25 août 1379 la ville d'Estavayer afferme à Jacques Catellan les droits d'ohmgeld et d'obole, les deux taxes très lucratives qu'elle perçoit sur la vente du vin en ville et dans les villages de la châtellenie. Le contrat engage la cité pour quatre ans. Elle recevra 325 florins de Florence chaque année. Elle est représentée par les chevaliers Guillaume et Hugues d'Estavayer et par Jean de Saint Cyriac, châtelain du comte Amédée VI de Savoie. Trente-deux bourgeois d'Estavayer, participant à ce conseil général sont nommés. Ce sont, bien sûr, les plus notables, parmi eux il y a trois donzels, Henri

⁴ Le nom de famille est Chappuis, la forme savante Chapuisatus n'est indiqué que dans deux actes, cette vente et la fondation en 1396 de la chapelle Saint-Georges.



Généalogie simplifiée, XIVe – début XVe s.

d'Estavayer, Pierre de Châtillon et Jean de Forel. Jeannot Vuillemin est cité en bonne place.⁵

Trois ans plus tard, Perrod Chevaller, bourgeois d'Estavayer, et sa femme Nicolette, donnent tous leurs biens à l'hôpital d'Estavayer. En contrepartie Perrod est, le 2 septembre 1382, nommé recteur de cet hôpital par ce que Dom Jacques Philippe Grangier, dans sa chronique, dit être « une assemblée composée des châtelains et des principaux bourgeois d'Estavayer». Elle comprend les trois châtelains des coseigneurs et douze bourgeois nommément cités : Vuilleme Griset, Nicolas Armant, Jean Griset, clerc, Vuilleme de Gradibus, Jean Catellan, Perrod Vuillemin, Henri Manfert, Mermet Pueri, Perrod Pillicier, Aymon Catellan, Jean Hugonet, Jean Vuillemin et les quatre chapelains. À notre sens, Grangier s'est trompé. L'assemblée qu'il décrit est le Conseil de la ville d'Estavayer dont nous savons que le nombre des membres a varié au fil du temps et qui n'aurait compté, en 1382, que quatre bourgeois par coseigneuries. Jean et Perrod Vuillemin sont donc, à cette date, membres de ce conseil. Ils ne sont pas frères, Jacques d'Yverdon, rédacteur de l'acte ne mentionne aucun lien de parenté entre eux et ils représentent deux coseigneuries différentes⁶.

La grande affaire de ce temps incertain concerne l'édification et l'entretien des murailles du bourg. Amédée VII de Savoie ordonne en 1385 d'en réparer les fortifications. La ville sollicite une contribution de son clergé. Les dominicaines d'Estavayer s'engagent, par un acte du 18 mai 1388 à construire à leurs frais 12 toises de murailles, du clocher de leur couvent jusqu'à leurs latrines. Elles seront exemptées de tout tribut, secours ou autre service envers la bourgeoisie. Le contrat est approuvé par une assemblée où l'on retrouve Jean, coseigneur d'Estavayer, le donzel Henri d'Estavayer, Nicod, métral de Treytorrens, Jean Griset, Pierre de Châtillon, Jean de Saint Martin, Jacques d'Yverdon, Perrod Vuillemain, Girard des Grez et bon nombre d'autres bourgeois.

Perrod appartient à l'élite staviacoise mais à quel titre ? C'est un maître artisan très considéré, qui le 22 janvier 1391 s'engage, avec un autre

⁵ Dom Jacques Philippe GRANGIER, *Annales d'Estavayer*, Imprimerie Butty, Estavayer-Le-Lac, 1905, no 189, cité dorénavant GRANGIER.

⁶ Le rédacteur de l'acte a énuméré les conseillers dans l'ordre des coseigneuries, Perrod et Jean ne sont pas dans le même groupe de quatre.

bourgeois d'Estavayer, Jean Griset à achever la construction du campanile du clocher de l'église Saint-Laurent, commencée en 1379 puis abandonnée faute d'argent. Ils lèveront les murs du campanile 11 pieds en dessus des murs existants, perceront de bonnes fenêtres et couvriront la chapelle Saint-Laurent. C'est un ouvrage pour un maître maçon et un maître charpentier. La ville leur payera 220 florins d'or de bon et légitime poids valant chacun 14 sous de Lausanne.

Le 23 février 1387, Rolet, fils de feu noble homme Humbert de Colombier, chevalier, et sa femme Ysabelle, fille de feu Jaquet Ouoniam, vendent pour eux et leurs hoirs, à Perrod Vuillemin d'Estavayer, 8 sous de Lausanne de cens. Le 5 avril 1392 son épouse Marguerite, fille de feu Girard, dit Pittet, bourgeois d'Estavayer teste, devant le notaire Vuilleme Catelan, en faveur de ses fils Jean et Henri Vuillermin⁷. Elle fait un legs à l'hôpital de la ville et aux dominicaines d'Estavayer. Son mari approuve ces dispositions. Il est encore cité à plusieurs reprises. Le prieuré de Lutry lui donne à cens le 26 janvier 1396, pour 15 ans, une pose et demie de terre à Yverdon. Le 2 avril 13968, Perrod Vuillemin, dit alors fils de Vuillemain9, fonde, établit et dote dans l'église Saint-Laurent, un autel en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu et saint Georges Martyr. Il choisit comme altariste dom Rodolphe Benongeti, qui s'engage, pour lui et pour tous ceux qui dans le futur seront chapelains, à dire sept messes par semaine sur ledit autel, pour, ordonne Perrod, « le remède de mon âme et des âmes de mes parents et prédécesseurs et de tous ceux que j'ai dans mon intention et aussi pour l'âme de mon frère Johannod et de ceux qu'il avait en son intention ». Perrod dote l'autel de dix livres de cens en bonne monnaie de Lausanne, à payer annuellement et à perpétuité par lui et les siens. Il assigne à la chapelle 7 livres 2 sous et 7 deniers, qui lui sont dus par différents débiteurs et promet de payer le reliquat de 57 sous l'expresse obligation de tous et chacun de ses biens, meubles et

Arch. comm. Estavayer, parchemin XIV 188.
 AEF, Archives de la famille de Vevey BE 54. Il s'agit d'une copie du XVII^e siècle.

⁹ Ego Perrodus Vuilliemin burgensis Staviaci supra lacus filius quondam Vuillemin Theobaldi burgensis predicti loci Staviaci. Cette mention de Theobaldi ne va pas sans poser quelques problèmes. La copie n'est cependant pas exempte de fautes assez grossières. L'initiale des noms Chapuisati et Theobaldi est identique et le reste du nom a peut-être été mal lu. Il n'existe à Estavayer aucune famille Théobald ou Thibaud, le prénom de Thibaud n'apparaît dans aucun acte contemporain. Perrod était maître charpentier ; il appartient sans doute à la descendance de Pierre Chapuisat.

immeubles, présents et futurs. Il se réserve le patronat de l'autel que ses héritiers exerceront après lui. Il promet aussi que lui et ses héritiers fourniront au desservant, à perpétuité, livres, calice, vêtements et ornements décents. Etienne, curé d'Estavayer, approuve la fondation.

Perrod est un notable d'une paroisse dont le curé est alors contesté parce qu'il ne respecte pas les usages anciens et néglige certains offices depuis plus de vingt ans. Il exige aussi des paiements indus. Les Staviacois, en désespoir de cause, s'adressent à l'évêque de Lausanne, Guillaume de Menthonay, auxquels ils députent Jean, coseigneur d'Estavayer, Henri d'Estavayer, donzel, Jean Griset, châtelain d'Amédée de Savoie, Jean et Pierre de Saint-Martin, Jacques d'Yverdon, François de Troistorrents, Guillaume de Gradibus, Nicolas Arma, Jean Detrez, Perrod Vuillemin, Girard de Bussy, Mermet de Grandson, dom Guillaume Catellan et dom Jean de Mauborget. Cette délégation sollicite l'arbitrage du prélat et promet de se soumettre à sa sentence. L'évêque tranche le 28 février 1399. Il rappelle au curé certaines de ses obligations et entend qu'elles soient désormais remplies. Il fixe les indemnités auxquelles il a droit lors des mariages de Staviacois à l'extérieur de la paroisse et d'étrangers dans la paroisse. Il détaille ce qui est dû lors des obsèques et règle en passant le problème des repas funèbres. Il modère enfin les taxes d'inscription sur la liste des excommuniés.

Perrod Vuillemin possède divers biens, au village et territoire de Bussy, dans la châtellenie d'Estavayer, pour lesquels il prête une reconnaissance le 20 mars 1408. Le 31 mai 1410, il reçoit quittance de Marguerite, fille de Richard de Domdidier et femme de Guillaume Cuschet, pour 30 livres de Lausanne. Le 19 mars 1411, il promet à la prieure Jeannette de Trey de lui prêter reconnaissance à la première réquisition pour deux poses de terre à Bussy que tenait son feu frère Johannod Vuillermin. Le 23 juin de la même année, il confesse devoir aux dames dominicaines 2 sols et 8 deniers de cens. À cette occasion la reconnaissance qu'il a prêtée en 1408 est rappelée¹⁰. Perrod fait clame le 12 septembre 1412, ainsi que l'atteste Jean Clerc, de Vallon, mestral dudit lieu, agissant pour le seigneur, noble Pierre d'Illens, de Romont, contre Ysabelle Roda, de Dompierre en Vully, à propos de la possession d'une pose de terre à Vallon. Il n'y avait pas qu'un seul

¹⁰ AEF, inventaire des Dominicaines no 184.

seigneur à Bussy; le 14 novembre 1417, noble Nicod de Saint-Martin déclare que Perrod Vuillemin, d'Estavayer, tient de lui 3 poses de terre à Bussy, provenant du tènement de Jeannette, veuve de son frère Johannod Vuillemin.

Que pouvons-nous déduire de ces quelques mentions ? Perrod Vuillemin est, en 1396, un homme âgé. Ce ne sont pas les jouvenceaux qui fondent des chapelles ! Mais quel âge a-t-il ? Risquons un calcul. Henri, son fils, cité dès 1392, agit seul en 1402 et meurt avant 1418, laissant de son épouse Jeannette, fille de feu Jacques Millet, deux fils Jean et Perrod, majeurs puisqu'ils testeront l'année suivante. Jean et Perrod sont nés au mieux vers 1390, ce qui reporte la naissance de leur père Henri vers 1365 et celle de Perrod vers 1340. Perrod aurait donc 59 ans en 1399; rien ne s'oppose à ce qu'il ait survécu à ses fils, il aurait eu, en 1417, 78 ans. Perrod est mort avant le testament de son petit-fils Jean en novembre 1418. Il n'est pas cité dans le testament Pierre en juin de cette année-là.

La branche aînée des Vuillemin s'éteint rapidement. Le 19 décembre 1417, les seigneurs et la bourgeoisie d'Estavayer afferment pour trois ans l'ohmgeld et le droit de mailles. L'assemblée comprend Jean d'Estavayer, Jacques Banquettaz, d'Estavayer, lieutenant du châtelain du comte de Savoie, Anselme et Aymon d'Estavayer, le donzel Pierre de Foucigny. Une quinzaine de bourgeois de la ville sont cités, parmi lesquels Jacquet Griset, Nicod de Gradibus et un Jean Vuillemain¹¹ en qui nous reconnaissons le fils d'Henri, qui est encore cité en 1418 avec son frère Perrod Vuillemain et reçoit avec lui une reconnaissance de dettes de Pierre Bonduz, de Grandcour. Perrod fils de feu Henri Vuillemin teste avec sa femme Marguerite le lundi avant la Saint-Antoine, en juin 1418. Perrod fait de son frère Jean son hériter et lui substitue ses cousins Pierre et Nicolas des Graz¹². Le 12 novembre 1418 Jean Vuillemin teste. Il n'a ni femme, ni enfant et ne mentionne plus son frère, qui a donc prédécédé. Il laisse tous ses biens à ses cousines, Nicolette, fille d'Humbert Millet, d'Yverdon, femme de Pierre de Foucigny, donzel, et Bonne fille de Jean de Vilars, donzel de

¹¹ GRANGIER, no 246.

¹² AEF, AC Dominicaines G2 31. Hubert de Vevey qui a relevé l'acte dans son dossier Pontherose indique les dates de 1418 puis de 1419 nouveau style. Mais Perrod est mort avant Jean.

la Sarraz, et femme de Jacquet Banquettaz, d'Estavayer. Il lègue un cens annuel de 15 sols à la chapelle de saint Georges, en l'église paroissiale fondée par ses ancêtres.

Reste un point à éclaircir, Johannod Vuillemin, cité de 1379 à 1382, est-il le frère de Perrod mort avant la fondation de la chapelle familiale? Nous ne le pensons pas. Johannod appartient selon nous à une autre génération et pourrait être, selon le temps, un fils de Pierre Chapuisat et un frère de Vuillemain, père du fondateur de la chapelle. Quoi qu'il en soit, il est l'ancêtre de la seconde branche de la famille et le père de Vuilleme Chappuis qui ne nous est connu que par les reconnaissances de ses enfants Jean, Jeannette et Mermette.

Le siècle obscur

Le 6 novembre 1422, Johannod Vuillemin, « pleinement instant » de ses droits, et après avoir juré sur les Saints Evangiles, se présente corporellement, à la juste réquisition d'Hugonin, coseigneur d'Estavayer, fils de feu Jean, coseigneur dudit lieu, et reconnaît devoir 20 deniers de cens, sur sa maison sous la ville d'Estavayer pour une maison à Estavayer sise en Petites Rives (...) et le long d'une place appartenant à Pierre Pontherose et audit confessant et une autre place de bise, affrontant d'orient supérieur, la charrière publique et d'occident, le lac. Vuilleme Chappuis, son père pourrait être né une soixantaine d'années auparavant¹³.

Vuilleme Chappuis, père de Jean est, nous l'avons vu, probablement fils d'un premier Jean. C'est donc un cousin de Perrod auquel quelques indices, ténus, certes, mais réels, le relient. Johannod Vuillemin possède une place en commun avec Pierre Pontherose, l'héritier de Perrod Vuillemin en 1421. Les biens à Bussy qu'avaient possédés Johannod et Perrod Vuillemin de 1400 à 1417 paraissent être en 1502 aux mains des descendants de Vuilleme Chappuis. Jehan Vuillemin reconnaît en outre, le 8 mai 1424, tenir à cens perpétuel des biens qu'il a acquis de Nicolette fille de feu Pierre de Chatillon « assavoir trois

¹³ Nous verrons plus bas que son fils Antoine est né vers 1400.

poses au territoire de Lully en ung monnet sous les noyers jolis ». ¹⁴ D'après de Vevey, Jean serait encore vivant en 1446.

Vuilleme avait aussi eu deux filles. Jehannette, veuve de Pierre Rossel, notaire d'Estavayer, qui se dit le 13 décembre 1446 « fille de feu Vuillemin Chappuis, du même lieu d'Estavayer », et tient à cense annuel divers biens à Lully, qu'elle décrit. Elle possède, entre autres, un pré au Brinier de Lully et un chesal d'une pose. Vuilleme a peut être eu un fils portant le même nom que lui. Charles Philippe Dumont signale en effet, qu'en 1451, une certaine Jeannette, fille de feu Nicolas Gaudar, d'Estavayer, est veuve d'un Vuilleme Chappuis 15. Le couple pourrait avoir eu un fils, prénommé Vuilleme, soldat de la garnison d'Estavayer en 1474.

La filiation à la génération suivante est bien attestée. Le 20 janvier 1463, deux Staviacois, le notaire Jehan Rossel et Louis fils d'Anthoine Vuillemin confessent être les hommes du seigneur Rodolphe de Vuissens et tenir de lui, sous cens annuels, par moitié indivise divers biens qui furent autrefois reconnus par feue Mermette femme de Vuilleme de las Chavannas et par Johannette veuve de Pierre Rossel, filles de feu Vuilleme Chappuis dudit lieu d'Estavayer pour une moitié et pour l'autre moitié par feu Anthoine Rossel. Le 20 juin 1464, Anthoine Vuillemin fils de feu Jehan Vuillemin, fils de feu Vuilleme Chappuis, d'Estavayer, confesse avoir et tenir des biens qui furent autrefois reconnus par son grand-père « le prédit feu Vuilleme Chappuis, puis par ledit feu Jehan Vuillemin » son père, il détient donc en succession paternelle légitime, parmi les biens autrefois reconnus par eux, la moitié d'une maison, sise en Rive dans la ville d'Estavayer, avec la moitié indivise d'un jardin et d'une place sise derrière la dite maison, sise en la charrière publique et ayant la porte publique à vent près de la maison jardin et place de « Louis Vuillemin fils de moi, Anthoine ».

Ces deux reconnaissances nous permettent d'établir fermement la filiation des descendants de Vuilleme Chappuis. Son arrière-petit-fils, Louis est, en 1463, déjà établi. Il fait feu séparé d'avec son père Antoine. Il peut être né vers 1430, ce qui placerait la naissance de son

¹⁵ ACV, P SVG G5, source non mentionnée.

¹⁴ AEF, Estavayer 121 p.23, ces noyers jolis se retrouveront dans certaines reconnaissances postérieures.

père, Antoine, vers 1400, celle de son grand-père, Jean, vers 1375 et celle de Vuilleme Chappuis vers 1345. Vuilleme peut donc être selon le temps, fils de Johannod.

Estavayer vit des heures passionnantes et difficiles. En 1426 l'ensemble de la bourgeoisie se révolte contre ses seigneurs qui sont au nombre de trois : le bâtard Humbert de Savoie, seigneur suzerain de la ville, Anselme et Hugonin d'Estavayer. Mermet Crin, l'un des sujets d'Anselme, refuse de payer un subside exigé par le duc Amédée VIII de Savoie. Pierre Banquettaz, châtelain d'Anselme d'Estavayer, saisit son cheval. Mermet se prétend alors sujet d'Humbert. Anselme le fait arrêter à Lully et emprisonner en son château. Les bourgeois d'Estavayer prennent son parti. Humbert de Savoie le fait relâcher et le convoque, le 17 avril, devant son tribunal. Il avoue être sujet d'Anselme et est condamné à faire amende honorable. Il s'y refuse et se prétend clerc et exige d'être remis à des juges ecclésiastiques. Les bourgeois d'Estavayer entrent en rébellion, sonnent le tocsin et crient à la mort des seigneurs. Humbert est un homme qui compte. Fils bâtard d'Amédée VII et de Françoise Arnaud, il a été élevé avec le futur duc Amédée VIII, son cadet. Il s'est croisé, à vingt ans, contre les Turcs et a passé sept ans dans les cachots de Bajazet I. Il est l'un des principaux conseillers de son frère. Il fait instruire la cause de Mermet et convoque les Staviacois en son château de Montagny devant une cour spéciale qui se réunit 18 mars 1427. Les accusés n'y paraissent pas. Le verdict est impitoyable. Le seigneur confisque les deux tiers de leurs biens. Les autres bourgeois se déclarent solidaires. La communauté transige ensuite avec son seigneur qui se contentera d'une amende de 4'000 florins d'or que la ville payera. L'ensemble des bourgeois d'Estavayer est cité dans la procédure. La liste comprend 201 noms, un seul Vuillemin y figure, Jean.

Est-ce cette affaire qui poussa Antoine Vuillemin à traverser le lac et à s'installer à Neuchâtel ? Peut-être. La prétention savoyarde de restaurer les fortifications favorise maints conflits, notamment avec Conrad de Fribourg, comte de Neuchâtel. Les Staviacois habitant Neuchâtel doivent choisir leur camp. Antoine devient bourgeois de Neuchâtel, Jean reste à Estavayer. Le 18 janvier 1437 les sujets du coseigneur Louis d'Estavayer reconnaissent lui devoir les usages et diverses taxes. Jean « Vuillemens » est du nombre. Son fils n'est pas cité. Anthoine

Vuillemin, habite à Neuchâtel. Il épouse avant 1431 Jacquette Uldry, fille de Perronet Uldry, châtelain de Vautravers. Il semble assez à l'aise. Nous avons pu suivre sa carrière, grâce aux documents malheureusement très lacunaires conservés aux archives de la ville de Neuchâtel. Il est taxé à 30 sous lors du giète de 1455, à 20 sous en 1456 et à 15 sous l'année suivante. Il exerce la fonction honorifique de sonneur de cloche en 1468¹⁶. Il est reçu membre du Conseil de Neuchâtel le 10 décembre 1472.

Louis, le fils que lui avait donné Jacquette Uldry, s'il reste bourgeois de Neuchâtel réside à Estavayer et assistera au pire moment de l'histoire de la ville. Il reconnaît, nous l'avons vu, sa part des biens familiaux en 1463. Il est gouverneur d'Estavayer en 1474 ¹⁷. En ville le gouverneur est responsable des comptes, encaisse les sommes dues et effectue les payements. Il doit donc savoir lire, écrire et compter. Il doit aussi avoir une certaine capacité financière puisqu'il est responsable, sur ses biens, des sommes qu'il manie. Nommé par le Conseil, le gouverneur d'Estavayer est un personnage important, choisi dans un groupe restreint de familles. Le choix du gouverneur de 1474, alors que la cité est menacée, s'est évidemment porté sur un homme influent et capable. Avec l'élection de Louis, la famille Vuillemin retrouve le statut qui était le sien avant l'extinction de la branche de Perrod.

La ville est sur pied de guerre et se met en défense, le Conseil ordonne la réparation des murailles, les compagnies sont complétées, on fabrique de la poudre et on amasse de grandes quantités de pierres près des murailles. Les Staviacois songent à leur sécurité. Ils ne sont pas les seuls. Les 21 et 22 février 1474¹⁸, Jean de Treytorens, châtelain de l'illustre prince Jacques de Savoie, comte de Romont, Claude d'Estavayer, Jacques Banquette, châtelain de Chinaulx et Louis Vuillemyn gouverneur de la ville et de la terre d'Estavayer, traitent avec Humbert de Glane, seigneur de Cugy agissant au nom de ses hommes de Cugy, Montet, Aumont et Fétigny. Les Staviacois permettront à Humbert de Glane et à ses sujets de se réfugier en cas de guerre et tant que cette guerre durera à l'intérieur des murailles

¹⁶ Arch. comm. Neuchâtel, X5 1 rôle des bourgeois.

¹⁷ Bernard de VEVEY, op.cit. p. 95. De Vevey donne la date de 1474 dans le texte et de 1475 dans le titre. Il est coutumier du fait.

¹⁸ Bernard de Vevey qui édite la charte la date de février 1474 dans le texte et de février 1475 dans le titre. Que choisir ? D'après le contexte les deux dates sont valables.

d'Estavayer. Les hommes du seigneur de Cugy entreront avec leurs armes. La guerre terminée, ils rentreront chez eux.

Le 4 août Guillaume de Bonvillars, inspecteur des fortifications, ordonne de compléter les défenses de la ville. Le 18 septembre 1474, le Conseil fait prêter serment aux bourgeois et aux membres de la garnison et dresser le rôle des neuf compagnies de défense. Louis Vuillemin est l'un des soldats de la quatrième, qui ne comprend que 13 hommes dont 3 canonniers postés dans la tour du couvent. La cinquième compagnie, aux ordres du capitaine Antoine Musard et de son lieutenant Jean Hugonet lui fait suite. Elle surveille le rempart entre le château de Savoie et la porte d'Outrepont. Elle est composée de 23 hommes, parmi lesquels Vuilleme Chappuis, et deux canonniers, dont la pièce est sur le boulevard de Lombardie.

Les Bernois et les Fribourgeois attaquent le comte de Romont, allié du Téméraire en octobre 1475. Le 18 Morat capitule. Le 23 octobre l'armée des Confédérés assiège Estavayer. Le lendemain Petermann de Wabern offre sortie libre, avec armes et bagages, à la garnison forte d'environ 1'300 hommes. Claude d'Estavayer, qui dirige la défense, refuse. L'assaut est donné le 27 et la ville est prise. Le lendemain le château succombe. Claude d'Estavayer y est tué avec les 300 derniers défenseurs. La ville est sévèrement endommagée et pillée. De fait, si les morts furent nombreux et les destructions importantes, notamment au boulevard de Lombardie que défendait Vuilleme Chappuis, la catastrophe fut moindre que celle qui est décrite par les premiers historiens de la Suisse. Il y eut un millier de morts, et c'est beaucoup, parmi les défenseurs, mais seuls les bourgeois pris les armes à la main furent tués.

Louis survit à la prise de la ville et poursuit sa carrière politique. En 1482 il est à nouveau syndic. Sa seconde syndicature est marquée par une série de rixes qui opposent, à Cugy, plusieurs bourgeois de Payerne et d'Estavayer. Pour vider l'abcès, une forte délégation des deux conseils se réunit, le 9 décembre à Cugy, autour d'une table très bien garnie. On décide qu'à l'avenir les promoteurs des bagarres seront punis de fortes amendes, et à défaut de payement, jetés en prison. Les Staviacois pour sceller l'accord invitent les Payernois à un banquet

donné le 22 décembre 1482¹⁹. 120 Payernois et presque autant de Staviacois partagent un dîner et un souper splendides. Il ne reste plus au gouverneur qu'à payer une facture salée. Louis Vuillemin n'est plus cité après 1489. Le 22 octobre, il reconnaît au nom d'Agnès, sa femme, fille de feu Jean Berchier, qu'il tient, en vertu d'une acquisition faite par son beau-père, des biens provenus de feu Jacquet, fils de feu Jaquet de Delley, d'Estavayer, une grange avec curtil devant dans la Basse Ville d'Estavayer. Il avait épousé Agnès avant 1470. Louis n'est cité feu qu'en 1520. Il pourrait avoir épousé entre 1490 et 1500 Alexie de Corbières, veuve de Claude Perrusset. Hubert de Vevey lui attribue trois fils, Antoine, Jean et Claude. Les deux derniers sont attestés comme fils d'Agnes Berchier, le premier qui n'est cité que de 1501 à 1503 à Neuchâtel, l'était peut être aussi mais pourrait aussi être le fils d'une première femme, inconnue, de Louis.

Claude et Jean Vuillemin et leurs enfants

Wettsein attribue à Louis Vuillemin une unique épouse Françoise, fille de noble Claude Perusset, de Fribourg, et ignore superbement Agnès Berchier que Jean et Claude, fils attestés de Louis, affirment être leur mère. Il donne pour épouse à Claude Vuillemin une Alexie de Corbières, fille de noble Pierre de Corbières et d'Alexie de Wuippens. Si Claude l'a épousée, ce dont je doute, car cette Alexie aurait pu être sa mère, il n'en a pas eu d'enfants. Hubert de Vevey mentionne comme seule épouse de Claude une Alice de Corbières, fille de Jean, coseigneur de Bellegarde mort avant 1494 et de Marie Cerjat. Cette alliance éclaire parfaitement les liens qui unissaient les enfants de Claude Vuillemin aux Corbières en 1543. Il n'y a qu'un détail qui cloche, la mère des enfants de Claude se prénommait Françoise! Dans son tableau, de Vevey indique en outre qu'Alice est en 1543 veuve de Claude Perusset qu'elle avait épousé après la mort de Claude Vuillemin, qui est décédé ... en 1539. Il mentionne enfin une Alice de Corbières comme épouse de Louis Vuillemin. Il a établi une généalogie sommaire des Perusset et ne connaît, comme épouse à Claude Perusset, qu'une Alice de Corbières dont il ne donne pas l'ascendance, et à

¹⁹ GRANGIER, no 351.

laquelle il n'attribue qu'un fils Louis. Comment concilier toutes ses données ?

Pierre de Corbières, seigneur de Bellegarde, épouse avant le 11 décembre 1421 Alexie de Vuippens²⁰, ils eurent au moins six enfants : Louis, marié avant 1447 à Margareta Ferwer, Marguerite épouse du richissime Pierre Arsent, Jean, coseigneur de Bellegarde, Petermann, Isabelle qui épouse avant le 30 mai 1460 Aymon Musard, d'Estavayer ²¹ et Alice, femme avant 1460 Jean de Treytorrens, d'Estavayer, qui décède en 1494. Alice n'ayant pas eu d'autre mari que Jean de Treytorrens, n'a épousé ni Claude Perusset, ni Claude Vuillemin. Il faut donc chercher ailleurs et se tourner vers l'Alice qu'Hubert de Vevey attribue comme femme à Claude Vuillemin. Son père Jean de Corbières est né vers 1425. Il épouse Marie Cerjat, vers 1450 et en a une fille, Alice, qui peut très bien avoir convolé vers 1470 avec Claude Perusset. Elle peut être mère de Louis, qui épouse en 1492 Annely Arsent, soeur du bannerêt de Fribourg François Arsent, et de Françoise femme, avant 1505, de Claude Vuillemin. Alice n'a donc pas épousé Claude Vuillemin, mais elle pourrait très bien avoir pris pour mari, Louis Vuillemin, le beau-père de sa fille. Selon nous, Louis Vuillemin a peutêtre épousé entre 1495 et 1505 Alice de Corbières fille de Jean et de Marie Cerjat, veuve de Claude Perusset. Son fils Claude a dans le même temps pris pour femme Françoise fille de Claude Perusset et d'Alice de Corbières. Pour conforter notre hypothèse il est temps de citer le seul document de cette période qui se trouve encore dans les archives de la famille de Willermin, un arbitrage réglant un différent familial surgi après la mort, en 1542, de Barbara Arsent, veuve de Jacques de Corbières: « Tous et universaux présent et soit chose notoyre et magnifeste que en traitant désappointement entre Nobles Claude et François Vulliermin frères Bourgeois destavaÿe au nom de Noble Francoÿse leur mère dune part, et noble Catharine Arsent relaicte de feuz Jacob Lambert et Petermann Lambert bourgeois de Fribourg d'autre part a esté prononcé ordonné et déclaré entre autres articles par

²⁰ La généalogie éditée par Schwennicke donne la date de 1426, mais les notes de Vevey datent la quittance de dot et donnent comme source AEF Reg. not. 19 fo 106. La dot sera versée le 1 juin 1426 (AEF Reg. Not. 26 fol. 96).

AEF, Titre de Corbières 208, quittance dotale de décembre 1460 ; Jean de Corbières agit du consentement de son frère Petermann, et de Jean de Treytorrens et d'Alexie (Alice) soeur de Jehan, sa femme.

Nobles Avisés et prudents Laurent Brandenburger²² (...) Marti Sesinger, Hans List et Josef Freytag tous bourgeois et conseillers de la ville de Fribourg, Que les prenommés nobles Claude et François frères doivent encore demeurer fiance pour ladite noble Catharine Arsent et de ses enfants. Le terme de six ans pour que les assignations et ypothecations par feue Noble Barbara de Corbières données demeurent toujours en leur entier car aussy top quils scioyent transformés que aleges il la puissent compellir a les mettre hors de fiance (....) Laudant et promettant les parties et fait en la ville de Fribourg le vingt et deuxième jour du moys de May l'an de notre Seigneur 1542 23 ». Si nous acceptons l'hypothèse émise plus haut, noble Françoise est la nièce de Jacques de Corbières, de Barbara Arsent, et de Catherine Arsent. Elle est donc la nièce de leur soeur Annely, dont elle est aussi la belle-mère puisque Annely a épousé son frère Louis Perrusset, elle est enfin la tante de Laurent Brandenburg, l'un des arbitres. On comprend que les descendants de Claude Vuillemin aient précieusement gardé cet acte qui prouve leurs étroites relations avec de très importantes familles fribourgeoises.

Les deux fils de Louis Vuillemin remplissent des charges communales; Claude est gouverneur d'Estavayer en 1493. Il est, le 15 janvier 1512, avec Girard Jacollet l'Aîné, recteur du luminaire de l'autel Saint Nicolas et atteste que François Chauce, gouverneur d'Estavayer, a vendu un cens de 6 florins, audit luminaire. Jean Vuillemin, gouverneur d'Estavayer, amodie le 29 novembre 1501, à Jean Griset, l'hôpital d'Estavayer pour 50 livres. Il est à nouveau gouverneur en 1516 et, le 11 avril, reçoit pour l'hôpital une reconnaissance de Claude Pillet. Une semaine plus tard, Claude Vouchy vend à Jean Vuillemin, gouverneur d'Estavayer, agissant au nom de l'hôpital, de la Confrérie du Saint-Esprit et de l'Autel des Âmes du Purgatoire un cens de 2 sols et d'un pot d'huile²⁴.

Les deux frères ont laissé quelques traces de leur activité privée. Le 21 juin 1502, ils acensent à Girard Burdillon, de Montbrelloz, et à ses héritiers, deux poses de pré à Bussy, lieudit es Rives, contre une cense

²² Epoux d'Ysabelle de Corbières, fille de Jacques et de Barbara Arsent, la dernière des Corbières de la branche de Bellegarde.

²³ ACV, C XVI 290/10.

²⁴ Arch. comm. Estavayer, parchemin XVI 48.

directe de 27 sols de Lausanne. En 1503, ils présentent dom Pierre Chuard, de Cugy comme chapelain de la chapelle de Saint-Martin, dont ils ont la collature. Le 2 février 1520, Claude, fils de feu Louis de Jean Glane, Vuillemin. à l'instance d'Estavayer, passe reconnaissance pour des biens dépendant des seigneurs de Fribourg à Estavayer et pour d'autres biens dépendant du château de Chenaux, qui ont été reconnus par Antoine Vuillemin son grand-père, puis lui sont venus en succession légitime de Louis Vuillemin son père et consistent en la moitié d'une maison avec place derrière, sise es Rives couturier. Il doit pour cela un cens de 20 deniers de Lausanne. Les deux frères reconnaissent ensemble, le 9 mars 1521, des biens autrefois reconnus par leur père Louis Vuillemin et auparavant par Jean Vuillemin. Ces biens viennent de Nicolette de Chatillon, fille de feu Pierre. Ils reconnaissent à Lully trois poses de terre, qui jouxtent une terre de Claude Vuillermin, qui fut de Louis Perusset, sous cens de 12 deniers. Ils tiennent aussi de légitime succession d'Agnès, leur mère fille feu Jean Berchier, diverses choses, sous 2 sous de cens. Le même jour Claude reconnaît seul, devoir un cens sur une pose de terre à Delley, héritée d'Antoine Vuillemin son grand-père.

Jean Vuillemin, l'aîné des deux frères, avait épousé Clara Catelan, fille de Louis Catelan d'Estavayer. Il meurt avant le 18 juin 1522. Ce jourlà, Jean et Michel Fivaz, fils de feue Agnes Vuillemin, sa fille, et de feu Claude Fivaz agissent comme ses héritiers. Agnes était morte avant le 25 octobre 1506. L'un de ses fils, noble Michel Fivaz, vint habiter à Estavayer pour jouir des biens de sa mère²⁵. Il est parfois dit Vuillemin et prête reconnaissance, le 27 juin 1540, pour lui et Françoise fille de feu Claude Vuillemin, sa cousine. Ils détiennent ensemble trois poses de terre à Lully.

Claude Vuillemin est à l'aise. Il a acquis divers biens fonciers comme le montre une autre reconnaissance datée du 15 septembre 1522²⁶. Il possède alors deux poses de terre à Lully, au lieudit en Vina. Il est aussi entré en possession d'une pose de terre en Percey Nicolas, provenue des Vuippens. Il doit pour ces deux articles 2 sous et 4 deniers de cens.

²⁵ Ces biens devaient être assez considérables, en 1555 Michel Fivat paye 20 florins pour la taille générale, levée en février 1555 par les Fribourgeois pour payer leur part du comté de Gruyères. C'est cinq fois moins que les dames dominicaines, mais il est l'un des gros contribuables de la ville. GRANGIER, p.389.

²⁶ AEF. Grosse d'Estavayer 105, p. 192 sq.

Il reconnaît de plus pour lui et les siens mais sous grâce de rachat, une pose à Lully des biens des Liardet. Il a acquis divers biens dans la seigneurie de Font, où il reconnaît, le 20 mai 1534, 6 poses en Riaux, plus au même lieu 2 poses de terre grevées de 3 sols de cens, plus deux autres poses des biens de Jaquet Chastellan sous cens de 1 denier de cens, plus deux particules provenues des biens de Georges du Moulin, pour lesquelles il doit trois sols de cens.

Claude conseille en 1525 Pierre Gouchon, le gouverneur d'Estavayer qui procède avec d'autres à la délimitation des terres que possèdent à Estavayer, la ville de Fribourg et le duc Charles de Savoie. Il est encore conseiller en 1526 lors d'une délimitation des territoires d'Estavayer et Payerne, sur la Glâne, le 12 juin 1528.

Claude Vuillemin eut six enfants de son épouse Françoise Perrusset : trois fils Claude, Laurent et François et trois filles Françoise, Philippa et, probablement, Antoinaz. Il meurt avant 1539. Sa femme Françoise lui survit au moins jusqu'en 1543.

Claude Vuillemin, l'aîné des enfants, épouse par contrat, dressé le 14 août 1531²⁷, et avec l'accord de Claude Vuillemin, son père, Françoise, fille de Guillerme de Treytorrens, donzel de Cudrefin. Le père promet de donner en dot à sa fille 1000 florins de petit poids de Savoie. Claude Vuillemin accorde à sa fiancée 500 florins d'augment de dot. Le bailli et gouverneur de Vaud, Aymon de Genève, seigneur de Lullin et Vuissens, honore la cérémonie de sa présence. Claude n'est plus cité à Estavayer après 1542 et paraît n'y avoir joué aucun rôle. Il possède en effet une maison à Morges, où, le 2 avril 1547, « proveable Claude Vuillemin d'Estavayer »²⁸, passe reconnaissance en faveur de LL.EE.

Laurent Vuillemin le 17 juin 1525, consent, comme procureur du prieuré de Payerne²⁹, à ce que Claude d'Estavayer, évêque de Belley, reprenne une dette de 120 florins que noble Jean de Cléry avait envers ce prieuré. Chapelain d'Estavayer, Laurent est, le 13 novembre 1537, témoin à Fribourg. Il est qualifié de vénérable religieux, le 27 juin 1540 dans les reconnaissances que passe son frère François Vuillemin. Le 2

²⁷ AEF, Estavayer 1075.

²⁸ ACV, Fg 62 p. 186.

²⁹ ACV, P 609 Ritter, qui ne donne pas la source.

février 1543, il autorise sa mère Françoise, veuve de Claude Vuillemin, à choisir un procureur. Il meurt après 1559.

Philippa Vuillemin, née vers 1510, épouse avant 1527 Jean Planche, d'Estavayer, dont elle eut au moins quatre enfants avant 1550³⁰.

Françoise Vuillemin³¹ est attestée comme fille de Claude en 1540. Elle vit encore vers 1556 et reconnaît à Estavayer le même jour que son neveu Priam.

Anthoinaz qui, en 1544, fille de Vuillemin, d'Estavayer, épouse Christophe Hollard d'Orbe³².

François Vuillemin épouse, avant le 25 mars 1537, Lucie Loys, fille d'Etienne Loys, seigneur de Marnand, et de Pernette Gauteir. Lucie, à cette date, donne quittance à ses frères Aubert et Fernand des biens paternels. Etienne Loys, fils et petit-fils de syndics de Lausanne, est un personnage considérable. Il se remarie vers 1509 avec Anne Cerjat, fille de noble Louis Cerjat et de Jeanne d'Estavayer. Docteur en droit, il est bourgeois de Lausanne et d'Estavayer, où il a recueilli l'héritage de son oncle dom Jean Assenti, chanoine de Lausanne. Un tel beau-père ne pouvait que servir la carrière municipale de François Vuillemin qui débute en 1536, au lendemain de la conquête d'Estavayer par les Fribourgeois.

Cette conquête se fait sans grands heurts, Estavayer se soumet le 22 février 1536. Elle entraîne quelques changements dans le gouvernement de la ville, dont le conseil comprenait 18 membres, nommés par les seigneurs. Après leur victoire, les Fribourgeois réorganisent l'administration. Ils suppriment les assemblées générales de la bourgeoisie, à l'exception de celle de Nouvel-An qui élit le gouverneur. Ils réduisent le nombre des membres du conseil de ville à douze et leur adjoignent six suppléants. Le châtelain fribourgeois de Chenaux prend

³⁰ Elle est citée dans les contrats de mariage de ses filles Benigne et Anne, levés par le notaire Benoît Nible Payerne; ACV, Dp 73/1, fos. 238-239, 31 mars 1555: Claude Olevey, de Payerne, et Benigne fille de Jean Planche; fos 361-362v, 7 nov. 1557: Jacob Richiez, conseiller et bourgeois de Payerne, et Anne fille de Jean Planche.

³¹ Hubert de Vevey la donne pour femme à François Bullet mais elle est trop âgée pour l'avoir été. La femme de François Bullet est à notre sens une nièce homonyme.

³² Le pasteur Jean Hollard note dans son livre de raison, le *Liber Houlardi*, conservé à Maastrich, le mariage en janvier 1544 d'Antoine fille de feu Honnête Vulliemyn, bourgeois d'Estavayer, avec Christophe Hollard. Claude est le seul Vuillemin d'Estavayer dont, selon le temps, elle peut être la fille.

désormais le titre d'avoyer d'Estavayer. Le jeudi après Pâques les nouvelles autorités municipales prêtent serment. François Vuillemin est membre suppléant du conseil. Il sera bientôt gouverneur d'Estavaver. Le 14 avril 1540 il conclut en cette qualité un accord avec Vuillesme de Vevey pour borner une place. Son gouvernorat est marqué par une levée de troupes pour secourir Rottweil³³, que ses voisins menacent. Le 30 juin 1540, il est tuteur de Nicolas, Jacques, Claude et Brigitte, enfants mineurs de feu Claude Catellan, d'Estavayer et reconnaît à leur place divers biens à Estavayer³⁴. Il est à nouveau gouverneur en 1546. L'année suivante, la ville de Fribourg lève un impôt spécial à prélever dans toutes les villes et villages récemment conquis. Les nouveaux sujets regimbent. La communauté d'Estavayer députe à Fribourg quatre de ses conseillers, Jacques Demierre, Laurent Tuppin, François Vuillemin et Vuilleme de Vevey, pour protester. La délégation n'est même pas reçue, une seconde délégation en avril n'obtient rien. L'impôt sera finalement perçu en 1548.

Le changement de régime amène un très rapide renouvellement des extentes seigneuriales. Le 14 juin 1540 François Vuillemin, bourgeois d'Estavayer, fils de feu Claude, de Louis, de Jean, fils de Vuillemin Chappuis, agissant pour lui et vénérable religieux Laurent Vuillemin son frère, reconnaît devoir un cens de deux deniers, dû sur petite maison qu'il vient d'acquérir. Le 27 juin 1540 il reconnaît en quatre articles, pour lui et Laurent son frère, divers cens reconnus autrefois par Antoine Vuillemin son grand-père puis par Claude Vuillemin son père. Le 30 juin 1540 il prête deux autres reconnaissances avec noble Michel Fivaz qui agit pour lui et noble Jean Fivaz, de Payerne, son frère, l'une concerne la maison de Rive, en la ville d'Estavayer qui est partagée entre eux, l'autre trois poses de terre à Lully reconnues autrefois par Jean et Claude Vuillemin³⁵. Le 15 mars 1543 il reconnaît en faveur des soeurs dominicaines d'Estavayer des biens autrefois reconnus par Vuilleme Aubert puis par Claude Vuillemin son père. Il reconnaît aussi devoir un cens de 21 deniers pour la moitié de deux poses au territoire des Frasses, acquises autrefois par son père. En 1547, il doit 15 deniers de cens à la commune d'Estavayer.

³³ Ville du Wurtemberg, alors alliée des cantons suisses.

³⁴ AEF, Grosse d'Estavayer 90/1 fol. 163.

³⁵ AEF, Grosse d'Estavayer 90/1.

Noble François de Vuillemin est encore cité le 6 mai 1554, comme jouxtant, lors d'une vente qu'Antoine Servent fait à Wuillesme de Viveis. Est-ce lui qui le 8 mars 1561 vend à Laurent Gardia, agissant comme gouverneur d'Estavayer, un cens de 4 florins³⁶? C'est possible mais pas absolument certain. Le vendeur pourrait être son fils François.

Sa fin de carrière est mal documentée. Il meurt en tous les cas avant le mariage de son fils Wilhelm en 1568 et probablement avant que son fils Priam ne devienne, en 1564, châtelain d'Estavayer. Nous n'avons retrouvé aucun document relatif à son activité économique. C'est un propriétaire terrien d'une certaine importance. Il prend des parts, sans doute, dans les affaires de ses beaux-frères de Loys³⁷ qui sont en rapport avec les huguenots français, gros demandeurs d'argent et d'hommes. Le 9 août 1562, Jean de Parthenay, sieur de Soubise écrit à Sebastien Loys, beau-frère de François pour le remercier de la part du prince de Condé et de l'amiral de Coligny et pour solliciter un prêt. Soubise vient de prendre le commandement des protestants de Lyon et il défendra la ville jusqu'à l'édit de pacification de 1563. Nous avons quelques raisons de penser que Sebsatien Loys dirige un consortium qui traite avec les huguenots. C'est probablement au sein de cette entreprise que les fils de François reçoivent leur formation. Elle est très bonne. Wilhelm, Laurent et Priam, sont parfaitement lettrés et bilingues, ce sont des cavaliers accomplis, qui se révèleront durs à la peine.

François a eu huit enfants de sa femme Lucie Loys : Jaquemine, Louise, Françoise, Jean, Wilhelm, Laurent, Priam, François et Claude³⁸.

D'Estavayer à Morges

La suite de la généalogie Vuillermin présente quelque obscurité. Un de ses membres Jean Vuillermin, est difficile à classer, or il joue dans l'histoire familiale un rôle très important. C'est lui qui, le premier, quitte Estavayer pour aller s'établir à Morges. Pour certains, il est fils de Claude, fils de Louis Vuillermin mais ce n'est pas possible, car marié vers 1514, il appartient à la génération du père qu'on lui attribue.

³⁶ Arch. comm. Estavayer XVI 69.

³⁷ ACV, P Loys 762.

³⁸ ACV, P SVG G5 Généalogie Vuillemin par Charles Philippe Dumont.

Charles Philippe Dumont ne l'identifie pas précisément. Il est parent de François Vuillermin mais à quel degré ? Hubert de Vevey paraît bien avoir résolu le problème. Selon lui, Louis Vuillermin a eu trois fils Claude et Jean, souvent cités ensemble et Antoine, jamais mentionné avec eux. Claude et Jean sont fils d'Agnes Berchier, dont ils héritent, Antoine, fils aîné de Louis pourrait être le fils d'une première épouse de Louis ou simplement avoir reçu lors de son mariage sa légitime part des biens parentaux, et repris les biens et les activités de son père à Neuchâtel. Antoine épouse avant 1503 Pernette, fille de Guillaume Hardy, bourgeois de Neuchâtel. Guillaume Hardy, marchand, d'origine fribourgeoise³⁹, est l'époux d'Aymonette fille de Jehan du Clot. Il fournit la ville en soufre lors des guerres de Bourgogne. Le 15 mai 1479, Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, le nomme roi et prévost des marchands et merciers. En 1501 il est membre du Conseil de Neuchâtel. Il meurt avant le 16 janvier 1509 date à laquelle ses enfants partagent ses biens. Pernette, prédécédée, n'est pas citée au testament de son père. Elle aurait eu de son mari trois enfants Jean, Claude et Benoît. Les trois sont cités en 1533, Jean vit à Morges, Claude à Estavayer et Benoît à Yverdon⁴⁰. Benoît et Claude n'apparaissent plus après cette date.

La carrière de Jean est bien documentée, il s'établit à Morges avant 1520. Il se serait marié trois fois, la première avec Jeanne de Novacelle, la seconde avant 1518 avec Jaquemaz Ponthei ou de Ponthey et enfin en 1547 avec Marguerite d'Aubonne, fille de Bernard, coseigneur de Goumoëns. La conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536 lui procure de belles opportunités d'arrondir son patrimoine. En 1541 les nouveaux maîtres du pays mettent en vente les biens des ecclésiastiques vaudois, Jean Vuillermin acquiert le prieuré de Bettens le 8 janvier 1542. Il reconnaît ses nouvelles propriétés le 19 octobre 1548⁴¹, en 21 articles. Le jour de la mise en possession, le 8 janvier 1542 le droit d'entrage, fixé à 800 florins de Savoie, n'a pas été payé en entier. Jehan Lando, le commissaire bernois n'en a reçu que le tiers. Jean Vuillermin doit encore 533 florins pour un cens annuel de 26 florins petits à raison

³⁹ Olivier CLOTTU, Les Hardy bourgeois de Neuchâtel, Musée Neuchâtelois 1943.

⁴⁰ Hubert de VEVEY, *Généalogies d'Estavayer*, Vulliermin. De Vevey ne mentionne pas sa source.

⁴¹ ACV, Bb 3/14 p.142-153.

de 5 pour cent. Le 5 octobre 1542 noble Jean Vuillermin prend en outre possession pour 240 florins d'entrage et sous le cens de trois écus de Savoie des « biens de la chapelle Saint Antoine dudit Morges tant en champs, prés que vignes et autres réservés la mayson dite chappelle a luy déja abergée ».

32

Il assiste le le 30 avril 1547 son neveu François de Ponthey, fils de feu honorable François Ponthey en son vivant bourgeois et châtelain de Morges, et de feue noble Rose fille de feu noble Jehan, fils de Pierre de Saint-Saphorin, âgé d'environ vingt ans, qui reconnaît en deux fois « des biens en Faraz, procédés de noble Jean de Syx » et la moitié de la seigneurie de Saint-Saphorin sur Morges, qu'il a héritée de sa mère. Jean Vuillermin n'est plus cité après 1548, il a au moins un fils François, né probablement de Jaquemaz de Ponthey⁴².

François Vuillermin fait une honnête carrière à Morges. Il épouse par contrat du 20 mars 1546 Nycholarde fille de noble Claude François de Genthod et de Stephe de Sergier. Elle reçoit le quart des biens paternels. Le 1er janvier 1562 à Morges, « Les Seigneurs Conseillers assemblés pour les négoces de la ville avec les seigneurs des vingtquatre ont ordonné comme sensuit noble François Vuillermyn gouverneur pour ceste année ». Le 9 juillet suivant, il présente un remplaçant, noble Bernard Pichet, pour remplir son office, car la commune l'autorise à partir avec une compagnie au service d'un « parti de nos princes » pour supportement de la querelle de Dieu. Part-il avec un détachement levé, avec l'approbation de LL.EE. pour aider les huguenots lyonnais? C'est possible. Il ne reste cependant pas longtemps absent. Le 9 novembre 1562, le « Conseil de Morges lache 12 florins à noble François de la Rue et noble Françoys Vuillermyn qui ont tenu cette année les livres de Longuelt ». Il est attesté membre du Conseil en 1563. En 1568 il assiste son cousin Wilhelm de Willermin lors de son mariage avec Ursule de Ponthey. Noble François Vuillermin meurt vers 1570, sans laisser de postérité.

⁴² Dumont, je ne sais sur quelle base, lui en attribue un autre : Nicolas, qui aurait épousé Nicolarde de Genthod. L'existence de ce Nicolas est problématique. S'il a existé, il est mort avant 1548 et sa veuve aurait épousé François.

Wilhelm de Willermin et ses frères : des seigneurs du sel

Les frères de Willermin ont été longtemps impliqués dans le commerce du sel, lucratif mais risqué. Voici ce qu'en dit Jean François Bergier⁴³, après avoir constaté que les marchands s'adonnant à cette activité étaient des gens aux reins solides: « Et il fallait qu'ils le fussent. Car les affaires du sel étaient à tel point soumises aux caprices du Prince et à ses contrôles fiscaux, à la charge et aux risques des transports de cette matière aussi pondéreuse que sensible aux intempéries et aux aléas de la conjoncture, qu'elles se révèlent rarement rentables. » Pourquoi des négociants bien assis s'échinent-ils à fournir en sel la Suisse, le Valais, les Grisons et le Dauphiné, pays alpins affamés de ce sel indispensable? La réponse de Bergier est sans équivoque, les marchands se servaient du trafic du sel « comme d'un levier pour obtenir d'autres privilèges, accéder à d'autres trafics plus profitables, celui des métaux et des armes, ou celui de l'argent ».

Pour être un de ceux que les Alémaniques nomment les Messieurs du sel, il faut donc un réseau, de l'argent et du savoir faire. Quand il apparaît dans notre documentation, vers 1566, Guillaume Vuillermin possède tout cela. Il joue sa partie dans une affaire compliquée, l'approvisionnement en sel des dizains valaisans. Examinons brièvement la situation politique du moment. Dès 1559 le duc Emmanuel Philibert de Savoie récupère la plus grande partie de ses états. Les Bernois, pour garder le pays de Vaud, lui rendent en 1564 les bailliages de Gex, de Ternier et de Thonon. Les dizains du Haut-Valais tentent de garder l'ensemble des terres savoyardes qu'ils avaient autrefois conquises mais le duc bloque, dès son arrivée au pouvoir, la route d'approvisionnement du Valais qui se fournit à Valence. Cette route est rouverte par un accord conclu le 29 novembre 1560. Les Valaisans pourront faire transiter par le territoire savoyard 1600 voitures de sel⁴⁴. Dubois, que je suis ici, a estimé à 500 tonnes, soit

⁴³ BERGIER Jean François, « Sel, politique et grandes affaires. L'exploitation des salines de Savoie dans la seconde moitié du XVI^e siècle » dans *Des archives à la mémoire. Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome 57, Genève 1995, p. 219 et sqq.

⁴⁴ La voiture de 9 sacs transporte 495 kilos de sel. L'ensemble du chargement se monte à 792 tonnes.

1000 voitures, la quantité nécessaire aux Valaisans. Le reste pouvait donc être vendu soit en Suisse centrale, soit, tout simplement le long de la route. Le duc veut l'éviter et exige que les dizains désignent des hommes de confiance, responsables du transport de l'entier du chargement vers le Valais.

C'est dans ce contexte que Guillaume Vuillermin est cité pour la première fois en 1566. Il est associé, nous ne savons trop à quel titre, au consortium Lochmann-Stockar⁴⁵, qui brasse beaucoup d'affaires, s'occupe, entre autres activités, de procurer du sel aux états de l'espace helvétique et qui prendra à ferme, dès le 1er février 1569, les salines de Tarentaise. Guillaume Vuillermin Moûtiers en vraisemblablement, en 1566, les 1'004 livres nécessaires à Peter Ambüel, pour acheter 60 sommées de sel au dépôt de Valence. Il assure ensuite leur transport vers le Valais. Le 12 décembre 1566 il achète de Georges de Prez, prieur de Port-Valais, et de ses frères la maison forte du Bouveret qu'il l'utilisera désormais comme entrepôt. Cette maison est alors en territoire valaisan mais contesté. C'est là que le sel embarqué à Genève prend terre et que l'on forme les convois pour amener la marchandise à Sion.

Le 16 décembre 1566 le consortium conclut un contrat avec les dizains du Valais et l'évêque de Sion par lequel il s'engage à leur livrer du sel de Peccais, pris au grenier de Valence. Il convoiera ce sel en voitures, de 9 sacs chacune, par l'ancienne route de Seyssel au Bouveret pour le prix de 12 couronnes et demi. Un certain nombre de clauses de dédite sont prévues. La moitié du prix du sel et du transport doit être réglée en or, la part restante, payable en gros et deniers l'est à un cours fixé. Le contrat est conclu pour six ans et prend effet au premier mai 1567. Le 27 mai, l'évêque de Sion, le grand bailli et le Conseil du Valais passent un contrat particulier avec Guillaume Vuillermin pour le transport du sel du Bouveret à Sion, qui lui assure un monopole sur cette voie. Selon Dubois, le «Vaudois » Vuillermin agit sans avoir averti ses associés et, peut-être, contre leur volonté. Le consortium a bien des ennuis dès 1567. Ses membres sont des hommes de terrain qui prennent des risques. La correspondance de l'envoyé français à Soleure,

⁴⁵ Le consortium est dirigé par Hans Heinrich Lochmann, futur bourgmestre de Zurich, et Bendicht Stockar, de Schaffhouse. Bergier cite encore comme membres Gaspard Sailer, d'Augsbuourg et un Allemand, non identifié.

Pomponne de Belleslièvre, permet de suivre, presque au jour le jour, leurs tracas. Les États du Dauphiné bloquent en 1567 le sel promis par le roi. Lochmann et Stockar négocient depuis Chambéry, l'affaire traîne de juin à octobre. La reine-mère s'en mêle, mais les autorités locales restent réticentes. En 1568 la situation se complique encore. Condé et Coligny ont occupé Valence, où se trouve l'entrepôt principal du sel produit au Peccais. Les troupes fidèles à Charles IX se replient sur Vienne. Lochmann ne sachant que faire s'adresse à Bellièvre qui le renvoie au seigneur de Gordes, commandant les troupes royales en Dauphiné. Ce dernier l'autorise à acheter 200 muids de sel aux huguenots à Valence ou à Romans. Lochmann traite donc avec les chefs réformés et en février acquiert 400 voitures de sel à 18 livres chacune. Il en organise le transport mais Gordes intercepte le convoi, emprisonne Lochmann et l'envoyé valaisan qui l'accompagne et commence à vendre leur sel à son profit.

Guillaume Vuillermin est à Lausanne le 5 avril, d'où il écrit à Bellièvre, il est en partance pour le Dauphiné, il y réceptionne une lettre du 7 avril des autorités valaisannes, qui lui demandent de porter une lettre à ce sujet aux autorités delphinales. Il gagne le Dauphiné mais ne peut débloquer la situation. Finalement le roi Charles IX accorde, le 1^{er} juin 1568, une patente pour la livraison des 400 voitures que Vuillermin porte à Gordes. Elle est enregistrée par le Parlement du Dauphiné le 18 juin⁴⁶. Guillaume Vuillermin rentre à Genève. Les Valaisans, contents de son engagement, renouvellent leur traité avec lui le 17 juillet 1568. Il s'engage notamment à vendre le sel au même prix aux Valaisans de souche et à leurs sujets. Il a donc le lucratif privilège de détailler le sel en Valais.

Les relations entre le consortium et le Valais sont compliquées. Les Valaisans ont obtenu du roi en 1568 une quantité de sel supérieure à leurs besoins et à un prix inférieur à celui du marché. La quantité excédentaire reste aux fermiers qui entendent la vendre où ils veulent, au prix qu'ils fixent. Les Valaisans entendent recevoir tout leur sel et le commercialiser à leur gré. Les affaires s'enlisent. Vuillermin, sur l'ordre de Lochmann, présente ses comptes au Landrat valaisan. Il s'en tire sans mal. Les Valaisans savent qu'il leur a rendu l'année

⁴⁶ Pour toute cette affaire, voir DUBOIS, Alain, *Die Salzversorgung des Wallis. 1500-161*0, *Wirtschaft und Politik*, Winterthur, 1965.

précédente un signalé service. En 1569 la situation se stabilise. Le Valais reçoit suffisamment de sel et, surtout, conclut avec la Savoie, le 4 mars 1569, un traité d'alliance. Les dizains rendent au duc Evian et Hauterive, ils gardent en toute propriété Monthey. Le contexte change mais les affaires continuent entre le Valais et le consortium⁴⁷.

Le consortium Lochmann-Stockar a une structure très souple, chaque associé ayant son propre réseau de contacts. Vuillermin construit le sien. Il peut compter sur ses frères, Laurent, très actif dans l'espace montbéliardais et comtois, et Priam châtelain d'Estavayer. Le réseau s'élargit par les mariages du clan familial. L'union de sa soeur Jaquemine avec Jérôme Varro le 21 octobre 1565 lui procure des appuis à Genève.

Vuillermin se dégage des affaires valaisannes, il vend aux Valaisans, le 21 décembre 1571, sa maison forte du Bouveret qui sert d'entrepôt au consortium, pour 500 couronnes que les sujets des dizains payeront. Il l'avait acquise 5 ans plus tôt pour 300 couronnes! En 1572, par une manoeuvre que Dubois qualifie de balourde, les Valaisans tentent de lui faire croire que Lochmann l'autorise à leur livrer immédiatement 200 muids de sel. Vuillermin signale la chose à l'évêque de Sion et se plaint de n'être pas réglé conformément au traité. Il n'a pas reçu un écu en payement l'année précédente. Les marchands valaisans changent les écus qu'ils ont pour le payer en monnaie. Le 19 septembre, Vuillermin fait savoir à l'évêque qu'il serait nécessaire de renouveler la patente octroyée par Charles IX. Il se propose d'aller à Soleure à ce sujet. La peste sévit en Valais, elle est à Saint-Maurice en juin et s'étend vers le Bouveret. En septembre Vuillermin renonce à livrer son sel au Bouveret mais offre de le faire à Villeneuve. On comprend que devant de telles difficultés, petit à petit, il se désengage. Les Valaisans traitent de plus en plus souvent avec le Genevois François Vilain. Vuillermin se tourne vers d'autres marchés, Fribourg, Berne, Montbéliard, l'évêché de Bâle et peut-être Genève. Est-il encore membre du consortium ? Peut-être. Le 16 janvier 1578 ses émissaires à Genève proposent à la

⁴⁷ Elles semblent avoir continué à un niveau élevé puisqu'en 1572 Lochmann prétend avoir livré en moyenne 1000 voitures de sel, soit 495 tonnes, par an au Valais. Ce sel venait en partie de Milan.

vente 1000 sacs de sel⁴⁸ et mille coupes de froment. Le Conseil hésite. En septembre Lochmann reprend la négociation.

Wilhelm de Willermin se construit un patrimoine et s'assure une assise locale. Le dernier jour de février 1569 il comparaît devant « les Conseillers de la Ville et République de Morges » et, dit l'acte dressé à cette occasion, « avec humilité nous a prié et supplié iceluy vouloir passer et recevoir bourgeois de ladite ville et, voyant iceluy gentilhomme, de bien d'honneur et noble parentèle, fame et réputation» le Conseil, accepte sa requête et le reçoit pour bourgeois « lui et ses enfants légitimes, en légitime mariage procréés ». Il jouira des droits et privilèges qu'ont les autres bourgeois et fera les services qu'ils doivent. Enfin « le dit noble a promis et juré par le nom de Dieu vivant, levant la main dextre en haut, les honneurs, profits et utilité premièrement de nos très redoutés Seigneurs et Souverains Princes de Berne, secondement de la Ville, son pouvoir procurer, garder et chercher et le dommage éviter». Wilhelm de Willermin est désormais morgien et, surtout, sujet bernois. Il s'assure ainsi de puissants protecteurs. Il n'exercera jamais aucune des charges municipales de Morges, car il sera toujours en chemin. Il s'établit néanmoins en ville et transforme, à grands frais, la maison qu'il a héritée de son cousin François Vuillermin⁴⁹. Il se constitue aussi un patrimoine foncier et seigneurial. Dès 1573 il acquiert, membre par membre, la seigneurie de Monnaz. En 1576 le seigneur de Monnaz est envoyé à Berne avec Claude de Dortans et Ferdinand de Mestral pour défendre les droits de la noblesse vaudoise. Le 1^{er} mai 1580, il prête à noble David Grimaud, de Nantes, baron de Montricher, 6'000 écus d'or. Grimaud lui cède ses droits sur Monnaz et engage le reste de sa baronnie. LL.EE. de Berne, approuvent la transaction le 19 février 1582⁵⁰. Willermin est désormais le seul seigneur de Monnaz. Grimaud s'avère incapable de rembourser. Willermin demande le 2 janvier 1583 la levée du gage que Hans Rudolf de Graffenried lui accorde⁵¹. La décision du bailli de Morges est contestée le 22 janvier 1583 par François de Lettes, agissant comme procureur de Grimaud. Le 1 er mars 1583 Vuillermin obtient la saisie de la baronnie et devient baron de Montricher. Il est investi avec solennité

⁴⁸ Soit 500 tonnes environ.

⁴⁹ La maison existe toujours, elle est aujourd'hui occupée par le Musée Forel.

⁵⁰ ACV. C XVI 290.

⁵¹ ACV, C XVI 290 pour toute cette affaire. La reconnaissance fut faite par le notaire Pastor.

par le banneret de Berne Abraham de Graffenried le 20 août 1584 et prête le serment requis. Il est désormais noble et puissant Wilhelm de Willermin, seigneur et baron de Montricher, seigneur des Grandes et Petites Vaux, coseigneur de Pampigny.

Nul doute qu'en prêtant serment à Berne le nouveau baron ait ressenti de la fierté. Il mesure le chemin parcouru. Il n'est pas parti de rien, héritier des Assenti et des Loys, il comptait à Estavayer mais l'acquisition des seigneuries de Monnaz et de Montricher marque de façon éclatante son ascension sociale. En ces temps troublés, l'achat de terres et de juridictions est aussi un moyen de mettre une part de ses gains à l'abri et de s'assurer un revenu annuel. Une seigneurie peut aussi être revendue ou gager un prêt. En janvier 1585 Wilhelm de Willermin acquiert la baronnie d'Aubonne. Le 25 mai, il la revend à Hans Heinrich Lochmann, son ancien associé. Il ne réalise aucun bénéfice sur cette opération, puisqu'il revend Aubonne pour 22 700 écus d'or, le prix qu'il avait lui-même payé. Il n'est pas un seigneur de pacotille. Il exerce ses droits seigneuriaux, on rend la justice en son nom à Aubonne pendant le temps très court où il en est baron. Il s'est aussi fait graver un sceau où il s'intitule baron de Montricher et d'Aubonne⁵².

Le 20 octobre 1588 il procède au partage des dîmes indivises ou distinctes qu'il a à Villars Bozon avec Albert de Dortans seigneur de l'Isle et Berchier. En 1589 lors de la guerre de Savoie LL.EE. l'appellent en service. Il reçoit de Ludovic d'Erlach la mission de creuser un fossé près du Fort de l'Ecluse dans le Pays de Gex. Il lèvera pour exécuter cette tâche 214 pionniers dans 22 paroisses de la terre de Gex. Est-ce à l'occasion de cette guerre que Wilhelm prend pieds dans le pays de Gex et acquiert le fief de Flies ? Peut-être. En 1601, il est, avec son fils Jean, confirmé dans la possession de ce fief, avec justice haute, basse, moyenne, y compris les cens de Pouilly, Arc, Chevrier, Naz, Crêt-Dessous, Avouzon, Croizet et autres lieux 53.

Wilhelm de Willermin se mue parfois en diplomate et en soldat. Il rend des services aux pouvoirs en place: ports de lettres discrètes, collectes de renseignement, ambassades exploratoires. Son champ d'action est

⁵² Donald GALBRAETH, *Armorial vaudois*, Baugy sur Clarens, 1934-1936, tome 2 p.707.

⁵³ Histoire politique et religieuse du pays de Gex et lieux circonvoisins ... Par Joseph Brossard p. 413.

vaste dans le Jura, suisse et français, où subsistent de nombreuses souverainetés particulières, le comté de Bourgogne qui appartient aux Espagnols, le comté de Neuchâtel, propriété de la famille de Longueville, celui de Montbéliard possédé par la maison de Wurtemberg et l'évêché de Bâle, dont le prince règne à Delémont et Porrentruy. Les Willermin prennent pied dans chacun d'eux pour y développer leurs affaires.

Le baron de Montricher est reçu le 1^{er} mars 1585 au château de Montbéliard par le duc Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard qui le charge de « faire ses représentations à madame de Longueville⁵⁴ ». Il doit la trouver, la saluer, lui présenter ses lettres de créance et la convaincre « que le traité fait avec Madame de Challant pour son comté de Valangin n'a pas été fait contre elle ni pour faire querelle ou difficulté aucune avec elle et les princes ses enfants lesquels il respecte comme ses plus affectionnés voisins. » Il est ensuite chargé de lui faire une proposition. Le duc a certes offert de vendre à Berne le comté de Valangin mais cette offre est aussi valable pour la comtesse de Neuchâtel, si elle ne veut pas accepter cette offre qu'elle reprenne l'argent et mette le duc en possession du comté de Valangin. Willermin est chargé de proposer un arbitrage.

Le duc conclut « finalement notre ambassadeur ayant exécuté ses charges en la forme sus touchée a son retour nous fera ample relation de tout son besoigne donné ». La négociation initiée par le baron de Montricher durera longtemps. Laurent de Vuillermin, le frère de Guillaume, qui s'est établi en terre jurassienne et a épousé, probablement vers 1570, Anne, l'une des filles de Tus de Spechbach, seigneur de Miécourt, et d'Elisabeth de Birninghoffen, dame d'Arbois y tient lui aussi sa partie. Il s'est introduit dans les bonnes grâces du comte dont il est l'écuyer. Le 20 janvier 1589 il est l'un des deux procureurs qui achètent en son nom le comté de Valangin et la seigneurie de Boudevilliers aux héritiers de Philiberte de Challant. Le 21 mai 1592, Frédéric de Wurtemberg revend finalement le comté de

⁵⁴ Marie, fille de François de Bourbon Saint-Pol, veuve de Léonor de Longueville, duc de Longueville et d'Estouteville, comte souverain de Neuchâtel.

⁵⁵ Elle est fille ou petite-fille de Jean Guillaume de Brinighoffen qui achète des biens à Arbois en 1536, ses descendant les revendent au duc Frédéric de Wurtemberg en 1583.

⁵⁶ Annales historiques du comté Neuchâtel et Valangin... jusqu'à cette date la seigneurie n'était qu'engagée à Frédéric.

Valangin à Marie de Bourbon, régente de Neuchâtel pour 70 000 écus d'or.

Est-ce pour fêter ce succès qu'il part en voyage ? Le 10 juillet 1592, il quitte Montbéliard⁵⁷, accompagné d'une quinzaine de personnes dont le capitaine Saige, Laurent de Willermin et un personnage énigmatique nommé Willermins Vatter. Le 3 août il est à Brême, s'embarque à Emden le 7 et parvient en Angleterre le surlendemain. Le duc qui espérait recevoir la jarretière séjourne un mois à la cour d'Elisabeth. Il reprend ensuite la mer, visite Amsterdam dès le 14 septembre et rentre à Montbéliard le 19 octobre.

La conquête bernoise de 1536 bouleverse la vie du Pays de Vaud qui change de maître et perd son unité territoriale et religieuse. Les seigneuries attribuées à Fribourg gardent leur foi catholique et celles annexées par Berne adoptent la doctrine réformée. Cette situation pose aux Vaudois de très nombreux problèmes. Certaines paroisses sont coupées en deux. Il n'est pas rare qu'un paysan ait des champs dans plusieurs villages. Faut-il devenir Bernois et protestant ou Fribourgeois et rester catholique ? La question s'est souvent posée et nous avons évoqué le cas des Fivaz de Payerne. Elle ne se posait pas qu'aux sujets. Les familles de Diesbach, de Wattewill et même d'Erlach, ont des branches catholiques et des branches protestantes. Certains se décident rapidement, les Loys et les Cerjat choisiront Berne, pour d'autres c'est plus compliqué. Les Vuillermin hésiteront longtemps entre Berne et Fribourg, entre Estavayer, Morges et Montbéliard, entre le catholicisme et le protestantisme. François Vuillermin mourra staviacois, ses fils Priam, François resteront longtemps fidèles au catholicisme. Wilhelm, lui, sera très tôt un homme des Bernois. Ceci posé revenons aux enfants de François. Il en a neuf, Wilhelm, Laurent, Priam et:

Jaquemine, fille de François Vuillermin, épouse, au temple de Saint Pierre à Genève le 21 octobre 1565, Jérôme Varro, membre d'une famille syndicale de Genève, marchand et maître de forge. Jaquemine lui donnera au moins 5 enfants. Elle meurt après 1574.

⁵⁷ Jahrbuch der Gesellschaft für bildende Kunst und vaterländischen Alterthümer, vol.4, cahier 1 Emden Verlag von W. Haynel 1880.

Louise de Willermin, née en 1564 est morte en 1611. Elle épouse en 1585 Nicolas Crinsoz de Cottens, auquel Wilhelm de Willermin vend le 22 décembre 1586 sa montagne du Pré de l'Haut, en la baronnie de Montricher. Nicolas meurt en 1591. Louise épouse, en secondes noces, noble Pierre Jacques Martignier ou de Martigny, conseiller de Lausanne.

Françoise Vuillermin, citée en 1582 et 1583, morte avant 1596⁵⁸. Elle épouse vers 1570 François Bulle notaire et conseiller à Estavayer, où il est cité de 1567 à 1596. Le 3 décembre 1585, François Bullet, son mari, est l'un des trois procureurs de Wilhelm de Willermin qui reconnaissent en son nom divers biens à Estavayer.

François Vuillermin est qualifié de noble lorsqu'il reconnaît à Estavayer, le 3 décembre 1584, divers biens détenus par son frère noble Wuillerme de Vuillermin, seigneur de Monnaz, baron de Montricher, dont il est charge ayant. D'après Dumont, il aurait été seigneur de Pampigny et serait mort avant 1597. Il épouse Françoise de Molin, veuve de noble Claude de Montricher. C'est probablement lui, le jeune frère de Wilhelm, qui est encore retenu à Tournon en 1588.

Claude Vuillermin est peut-être un fils de François et Lucie Loys. Vers 1575 il reconnaît devoir à la commune d'Estavayer un cens de 8 deniers, payable à la Saint-Martin, pour une pose de terre en Grattavaulx, vers la Croix de Pierre⁵⁹. Il n'est pas connu par ailleurs.

Jean Vuillermin, cité en1596 à Lausanne. Il est alors époux de noble Louise Sevignan, veuve de noble François Rousset, de Lausanne, et aussi de Jean Majet⁶⁰.

Priam fait à Estavayer une honnête carrière de notaire. Vers 1556, qualifié d'honorable, il reconnaît devoir un cens à la commune d'Estavayer. En 1564, après le 22 septembre, Priam succède à Jacques Damier comme châtelain de noble François d'Estavayer. Il est désormais membre du Conseil d'Estavayer. Le 7 décembre 1578, il assiste sa cousine Anne Catellan, fille de noble Nicolas et de noble Clauda Chausse, qui épouse Thomas Wild, bourgeois de Fribourg.

⁵⁸ Date à laquelle François Bullet est remarié à Marguerite Gonel.

⁵⁹ Arch. Comm. Estavayer 0107.

⁶⁰ DUMONT, tableau ; il indique comme source en 1596 le notaire Jean Secretan.

Priam Vuillermin et François Catellan, le frère d'Anna promettent de lui faire donner 100 florins de dot par Clauda Chausse, « notre mère ». Priam est encore châtelain d'Estavayer en 1583 mais ne l'est plus en 1585. Il s'est s'installé à Yverdon où en avril 1585 il s'oblige, par acte signé du Crot, de 1'600 florins envers son frère Wilhelm « pour aultres nos particulières affaires ».

Officiers recruteurs de mercenaires et comploteurs ?

Les hasards de notre documentation jettent une vive lueur sur l'activité des frères Willermin dans l'évêché de Bâle en 1582. Ils s'adonnent à un nouveau commerce, celui des soldats, qu'ils lèvent et mènent parfois à la bataille. Wilhelm n'apparaît qu'épisodiquement mais pourrait bien mener le bal. Ses frères occupent le devant de la scène. C'est en effet contre Priam et Laurent qu'en 1582 l'évêque de Bâle, Christophe Blarer de Wartensee, ouvre une instruction criminelle. Le dossier très fourni comprend des dizaines de pièces entre avril 1582 et mars 1589⁶¹. L'affaire débute le 10 avril. Une dizaine d'hommes séjournent à Glovelier, à l'auberge d'Henri Maillard. Au moment de régler, le chef du groupe, Jean Gantier affirme que cette dépense de 5 livres 7 sols sera payée par noble Priam Willermin, châtelain d'Estavayer. Il promet cependant de la payer si Priam ne le fait pas⁶². Ce groupe d'hommes en armes n'est pas passé inaperçu. Le 12, le bailli de Saint-Ursanne, Diethelm de Blarer, avertit l'évêque que des hommes d'armes menaçants ont été vus aux Breuleux et que dix hommes armés venus de Neuchâtel ont séjourné à Glovelier. L'évêque Blarer ordonne dès le 14 avril de renforcer la garde de Porrentruy. Il sait que Priam est mêlé à l'affaire et a déjà requis contre lui l'appui des autorités fribourgeoises. Il alerte bien évidemment sa garde à Delémont où, le 16 avril, un individu suspect est arrêté. L'évêque ordonne d'organiser des patrouilles à cheval en direction de Montbéliard le lendemain, puis vers Lucelle et Repais. L'homme arrêté est soumis à la question. Il passe

⁶¹ Archives de l'Ancien Evêché de Bâle à Porrentruy, A10/5. Je dois beaucoup d'obligations à M. Jean Claude Rebetez, l'archiviste qui m'a fort généreusement communiqué les notes abondantes qu'il avait prises dans le cadre d'une étude sur l'évêque Blarer de Wartensee. Les pièces du dossier ne sont pas cotées mais se suivent chronologiquement.

⁶² Ce billet est la première pièce du dossier mais il a été saisi plus tard par la justice épiscopale.

aux aveux. Il se nomme Jean Aymer et est montbéliardais. Il reconnaît avoir rencontré, le 15 avril, jour de Pâques, Jean Simonin et Laurent de Willermin qui l'a envoyé espionner à Delémont, pour un écu de salaire. Il devait se rendre à l'Hostellerie de l'Homme Sauvage, s'informer de la présence d'une garnison à Delémont et évaluer son importance. Il devait rester 4 à 5 heures sur place, surveiller les déplacements de l'évêque avant de s'en retourner à Montbéliard. S'il était interrogé, il devait déclarer être venu de Dijon pour chercher des écoliers.

Ce même 17 avril, Laurent de Willermin écrit à son frère pour se plaindre. Il est fâché, car n'ayant pas reçu les 12 hommes promis par Priam, il n'a pu se joindre à son capitaine. Il espère encore pouvoir rallier les soldats du frère du roi de France et marcher droit sur Strasbourg. Laurent de Willermin pense rejoindre les troupes que rassemble le duc François d'Anjou, frère d'Henri III, qui, à l'appel de Guillaume d'Orange, veut prendre le gouvernement des Pays-Bas.

Le 19 avril Blarer reçoit plusieurs réponses. Le chancelier de Montbéliard demande la libération d'Aymer et déclare le vouloir faire juger s'il a fauté. Il propose de l'échanger contre Jean Faivre, un sujet de l'évêque qu'il détient. Il joint à sa lettre une supplique de la femme du prévenu qui affirme que son mari n'est qu'un messager, qu'il n'a pas d'autre moyen de vivre et qu'il s'est rendu à Delémont sur mandat de marchands montbéliardais. Blarer répond aussitôt. Il accuse Laurent Willermin, d'Estavayer, de comploter contre lui. Son envoyé, Aymer, est venu sous un faux nom à Delémont, prétendant être de Dijon et aller à Bâle chercher des étudiants.

Le courrier ou plutôt les courriers reçus de Fribourg le même jour causent certainement à Blarer du désappointement. Il est l'allié des Fribourgeois qui ne prennent que très modérément son parti. Le Conseil de Fribourg informe Blarer que Priam a été arrêté au château d'Estavayer puis transféré à Fribourg mais que la seule chose qu'on ait trouvé contre lui, c'est d'avoir levé des hommes pour son frère. On l'a donc libéré contre promesse de ne rien entreprendre contre un allié de Fribourg. Lors de ses interrogatoires il a prétendu que les sujets de l'évêque avaient de lourdes dettes envers lui. L'avoyer de Fribourg ajoute, dans un courrier particulier, que Priam a été libéré après 8 jours de prison. On a juste découvert qu'il avait été à Valangin pour lever des Knechte pour le compte de son frère Laurent qui veut aller au Pays Bas.

Il n'y a rien là de grave, on l'a libéré, avec sévère admonestation. Si l'évêque sait quelque chose d'autre contre lui qu'il en fasse part aux Fribourgeois.

Le 20 avril, l'évêque se plaint de Laurent de Willermin auprès du gouverneur de Montbéliard qui lui répond le jour même qu'il a interrogé Laurent mais n'a rien trouvé. Laurent ne veut qu'aller aux Pays-Bas avec des soldats. Laurent de Willermin, que l'interrogatoire a alerté, écrit lui aussi à l'évêque de Bâle. Le bailli l'a convoqué le matin à cause et Laurent lui a expliqué qu'il avait envoyé un messager à Porrentruy, Delémont et d'autres lieux pour demander si l'évêque avait des gens de guerre, car certains l'avaient averti qu'on chercherait à empêcher sa troupe de gagner Bâle. Sur l'accusation d'attentat contre le prince, il proteste et dit: «Jen répond de ma vie mon honneur et de mon bien, sy enquis voulant défendre le prince ».

L'enquête suit son cours, le 30 avril l'évêque fait libérer le secrétaire de Priam qui ne savait rien. Il reçoit le même jour une réponse du gouverneur de Montbéliard, qui a pris l'avis de son prince, à une lettre expédiée le 24 avril. Le gouverneur prend acte du refus de libérer Jean Aymer mais insiste. Le prince doit soutenir ses sujets par tous les moyens légaux. Aymer est pieux et honorablement connu. Il a servi, comme messager, le prince Casimir. Il est allé à Delémont où il a bu trop de vin. Des gens l'ont chargé de soupçons qui ont mené à son arrestation. Il a été soumis à une torture injustifiée qui lui a fait dire des choses sans fonds réel. Le crime qu'on lui impute est grave, mais peuton imputer ce crime à un jeune homme aussi ignorant qu'un jeune veau?

Le gouverneur assure l'évêque que son prince n'a pas approuvé l'équipée à Delémont et que lui-même en a tout ignoré. Il a toujours existé une bonne entente entre le comté et l'évêché. Les officiers de Blarer ont nui aux sujets du Prince à Damvant et à Reclère. Les Montbéliardais n'en ont pas fait un plat. Dans l'Empire on règle les problèmes par le droit. Le Stathalter ensuite menace. L'incendie des maisons de Damvant et d'autres actes plus récents pourraient mener à l'arrestation arbitraire d'une ou deux personnes. Un prince ne peut arrêter les sujets d'un autre que sur la base d'indices sûrs et n'est pas habilité à les torturer. Blarer doit donc libérer Aymer et livrer copie des accusations formulées contre lui pour que les Montbéliardais puissent

le châtier sous bonne justice, en bons voisins et conformément à la constitution de l'Empire.

L'évêque de Bâle est tenace, il relance ses subordonnés. Le 1^{er} mai, le maire de Bienne, Wyttenbach, lui fait rapport. Il répond à des questions précises. Les nouvelles sont fraîches. Laurent Wuillermin est venu à Bienne le 28 avril et lui a montré une missive disant qu'il allait aux Pays-Bas dans la troupe d'Alençon et du prince Casimir. Il arrivait d'Estavayer où il séjournait le 26 avril. Wyttenbach ne sait pas quel chemin il a pris. Il a entendu dire que Priam de Willermin s'est plaint en haut lieu contre Blarer, qui l'a fait arrêter et lui a saisi 2'000 couronnes sans lui donner d'audience, ce qui lui cause un grave préjudice. Les seigneurs de Fribourg lui auraient donné un sauf conduit, pour qu'il puisse conférer sans risque avec Blarer.

Le même jour le bailli de la Neuveville fait rapport à l'évêque. Lundi 30 avril, au soir, il se trouvait à Neuchâtel. A la minuit le weibel de Boudry a frappé à l'auberge, réclamant le bailli de Boudry, lui disant que les gardes avaient arrêté un individu, venant de Montbéliard, porteur de deux lettres adressées à « dem Vogt Wulliermin Salzherr zu Schäffis ». Il a pu obtenir copie de l'une dont il envoie une traduction allemande. Laurent, son auteur, conseille la prudence à Priam: « Mon frère ne venez pas voir l'évêque de Bâle sans un bon sauf conduit, car il est très fâché et a arrêté mon messager, qui a raconté beaucoup de choses ». Il parle ensuite de ses projets, il s'apprête à partir en guerre. Le bailli de la Neuveville ne connaît pas le contenu de la seconde lettre, envoyée par Monsieur de Monne, car elle a été remise, cachetée en bonne cire espagnole, au gouverneur de Neuchâtel, qui ne l'a pas ouverte.

Tout ceci donne à penser. Qui est ce Monsieur de Monne ? Il s'agit de Guillaume de Willermin, seigneur de Monnaz, qui est en contact étroit avec les Neuchâtelois. Les Willermin recrutent désormais des soldats, et Priam paraît bien utiliser les hommes qu'il recrute pour ramener à la raison des débiteurs récalcitrants. Les Willermin ont de solides appuis. Pourquoi ? La suite de la procédure nous l'apprendra. Blarer, le 7 mai enjoint au bailli de Delémont de lui envoyer la copie de l'obligation des gens de Boudry en faveur de l'aubergiste de Glovelier. Le même jour il envoie une lettre justificative à Fribourg. Il donne sa version de l'affaire du sel, concernant la plainte de Priam. Il se plaint des méfaits de

Priam. Il nie avoir refusé de lui accorder une audience. Quant aux dénégations de Priam concernant l'attentat dirigé contre sa personne, l'évêque les tient pour sans valeur. Il remercie enfin Fribourg de l'aider en bon allié. Sa lettre se croise avec une lettre de Fribourg, datée du 8 mai, intercédant en faveur de Priam.

L'évêque pousse l'instruction de l'affaire. Un habitant de Porrentruy, François Convert⁶³ est interrogé ce 8 mai. Il a reçu chez lui des Comtois suspects, et parmi eux Jean Simonin, de Montbéliard. Il l'admet et l'interrogateur pousse plus avant. A-t-il connu Laurent Wuillermin ? Non, il ne l'a jamais vu.

Le même jour Henri Maillat raconte une fois de plus l'histoire de ses visiteurs nocturnes à Glovelier. Il y ajoute cependant un détail: les soldats ne savaient pas contre qui ils allaient marcher mais attendaient la venue de Priam qui devait le leur apprendre et compléter leur armement.

Les charges s'accumulent donc contre Priam mais l'affaire traîne en longueur. Blarer n'abdique pas. C'est une guerre privée qui l'oppose à Priam. Une audience de justice convoquée le 23 février 1583 amène de nouveaux témoignages et implique de nouveaux comparses.

Pierre Sauvain, de Bévilard, affirme qu'un vendredi, avant Pâques 1582 le pasteur Daniel Bayard, pris de boisson, est venu tout joyeux lui proposer une affaire. Après lui avoir fait faire tous les serments, il lui a raconté qu'un groupe allait tenter, avec l'aide de Priam, le châtelain d'Estavayer, de prendre Delémont quand Blarer y serait. Les comploteurs devaient se rencontrer dans la maison de Bayard, puis aller à la basse montagne de Soulce où ils retrouveraient d'autres soldats d'infanterie.

Thomas Humard, de Champol, le samedi avant Pâques dépose que Bayard est venu chez lui pour lui proposer de suivre en guerre un capitaine de Berne avec bon gage, il fallait être à la Botière le lundi suivant. Bayard cherchait une vingtaine de compagnons pour tirer en guerre. Il refusa de dire contre qui et où. Le lundi Bayard est venu à Champol dire que tout était annulé. Hans Schaffner, de Moûtier, lors d'une déposition confuse, affirme entre autres choses, qu'au début de

⁶³ Selon les procédures criminelles d'Ajoie, François Convers est banni le lendemain de Porrentruy, après avoir reconnu ses fautes et promis de ne pas se venger.

janvier il a parlé chez l'hôte Jean Eydgenoss avec l'un des suspects qui lui aurait dévoilé tous les détails de la conspiration. Il s'agissait de rien moins que de tuer le prince. La solde promise était de 5 écus par mois et on pouvait dormir chaque soir chez soi. L'évêque agit rapidement, il envoie 150 hommes de Delémont à Moûtiers pour se saisir des suspects, parmi lesquels se trouve le pasteur de Tavannes.

Les enquêteurs s'intéressent de plus près à Laurent et Priam de Willermin⁶⁴. Le 7 mars ils interrogent Jacquette Rossignolet, chambrière au château de Miécourt. Elle a été engagée au château à Noël 1581 par la dame de Spechbach. Elle a toujours résidé depuis au château. Laurent Wuillermin était déjà marié avec la fille de la dame. Il est venu six fois au château pendant le temps de son service, Priam y est venu une fois. Mais depuis quinze jours avant Pâques ni Laurent ni la dame ne sont venus au château. Jacquette révèle qu'un nommé Steff, de Moûtier-Grandval, a passé quatre jours au château avec Laurent en février, en l'absence de la dame. On lui demande si elle sait où est sa maîtresse et pourquoi elle ne revient pas au château. Elle est vers Cortaillod mais ne sait pourquoi elle ne revient pas. Il n'y a que la femme de Laurent qui ait fait un séjour au château.

Blarer, persuadé qu'il y a eu un complot contre lui, cherche à savoir sur quels appuis les conjurés ont pu compter. Les Bernois ont emprisonné le pasteur Daniel Bayard mais ne l'ont pas empêché de correspondre avec ses présumés complices. C'est sur ce point que portent les interrogatoires du 18 mars. Le notaire Pierre Sauvain affirme avoir refusé de faire partie de l'entreprise. Il pense que la femme de Bayard savait quelque chose car elle lui a dit que son mari serait pasteur à Courrendlin. Il est prêt à endurer les tourments pour soutenir ses dires. Julien Humard, de Champol, concède avoir écrit à Bayard pour l'assurer qu'il n'avait rien dit sur lui lors du précédent interrogatoire. Il ajoute que Jean Sauvain lui a proposé, car il levait une troupe, d'aller en guerre avec lui. Les autres accusés nient, deux d'entre eux évoquent les Willermin. François Moeschler, frère du prédicant de Tavannes dit qu'il a entendu dire que son frère David avait été, avec Bayard, complice de Laurent Willermin. David Moeschler nie tout.

⁶⁴ Communication de M. Rebetez d'un relevé effectué dans les procédures criminelles d'Ajoie en 1583.

L'instruction reprend en avril. L'interrogatoire du pasteur de Tavannes, David Moeschler, le 21 avril 1583⁶⁵, permet de comprendre ce qui s'est passé. Il affirme que, le mercredi 28 mars 1582, Priam de Willermin est venu chez lui à Tavannes avec maître Daniel Bayard. Priam et Daniel couchèrent ensuite dans la même chambre. Le lendemain tous trois se rendirent à Bienne, au domicile du donzel Laurent. Priam alors dévoila son plan. Il voulait se venger du prince et comptait sur l'aide du comte de Montbéliard et du gouverneur de Neuchâtel. Au jour convenu, Thierry Jacquet, de Delémont, lui louerait une chambre avec une fenêtre donnant sur l'extérieur par où entreraient des soldats. On ouvrirait la porte et tirerait le portier. Un coup de canon donnerait le signal à Laurent, qui caché, avec des cavaliers noirs, entrerait en ville et courrait sus à l'évêque pour le tuer ou le prendre à rançon. Si les bourgeois résistaient on les tuerait et l'on pillerait la ville. 200 à 300 soldats, et parmi eux des hommes du Val-de-Ruz, participeraient à l'affaire. L'entreprise devait rester secrète, et après son succès, l'Evangile aurait été prêché à Delémont. Moeschler prétend avoir rencontré Laurent Willermin le 31 mars et refusé de participer plus avant à l'affaire. Moeschler charge Bayard, qui, n'étant pas sujet du prince, échappe à sa justice.

Que penser de tout cela? Le complot est certain mais jusqu'où s'étendil? Priam et Laurent de Willermin agissent-ils pour leur seul compte et mènent-ils une guerre privée contre l'évêque de Bâle, l'un pour récupérer l'argent que lui doivent certains sujets de Blarer, l'autre pour permettre à sa belle-mère de jouir de ses biens? L'évêque de Bâle a quelques doutes à ce sujet. Les questions que posent ses enquêteurs visent à impliquer des complices. Moeschler admet avoir parlé du complot avec le doyen Hory, le ministre de Diesse, Jacques Le Comte, et le pasteur Esaïe Le Comte. Il affirme que Priam aurait eu l'appui du gouverneur de Neuchâtel, que le prince a vexé en le « desvousvoyant », ce qui paraît quand même être un motif un peu futile pour assassiner un prince d'empire. Le comte de Montbéliard est aussi impliqué. Laurent est l'un de ses hommes à tout faire. Les Bernois ne sont pas non plus exempts de tous soupçons. Certes après la première plainte de Blarer, ils ont arrêté le ministre Daniel Bayard, et, plus tard, Laurent

⁶⁵ La date est donnée selon le calendrier grégorien qu'utilise l'évêque, les dates des événements racontés sont données selon le calendrier julien encore en usage au moment des faits.

Willermin, mais jugeant l'affaire de peu d'importance, ils les ont bientôt relâchés.

La justice de l'évêque suit son cours. Le 12 juin les conjurés qu'il détient, David Moeschler, pasteur de Tavannes, et trois hommes de Bévillard, Jean Lardon, Pierre et Jean Sauvain sont condamnés à mort. Les Bernois pour aider Moeschler communiquent à la justice épiscopale le texte des dépositions à décharge de Daniel Bayard et de Laurent Wuillermin. Les deux témoins admettent s'être trouvés une fois à boire et à manger avec Moeschler et avoir discuté ensemble de la politique de Blarer, craignant que la recatholisation entreprise à Laufon et Birseck ne se poursuive à Tavannes. Laurent, qui était en conflit avec Blarer, voulait rechercher son droit par la force. Il a demandé aux deux pasteurs s'ils le cacheraient le cas échéant. Ils l'ont promis puis sont revenus sur cette promesse. Le complot n'a jamais reçu commencement d'exécution. Berne demande donc à Blarer d'être indulgent. L'évêque est un fin politique, il sait analyser une situation. Il a bien été la victime d'une machination, mais face à Berne, il n'est pas de force. Il graciera bientôt les coupables, qui payeront les frais de la cause.

L'affaire ne reste pas sans conséquence pour les frères de Willermin. Wilhelm qui n'a fait que tirer discrètement les ficelles perd le marché du sel lorrain. Le comte de Vaudémont l'avertit par lettre du 5 mars que les gouverneurs de Dieuze et Moyenvie ont désormais défense de lui en livrer. Priam ne parvient pas à recouvrer ses créances jurassiennes. Sa situation personnelle est devenue bien délicate à Estavayer. Il en est encore châtelain le 7 août 1583, lorsque le Conseil de Neuchâtel impose son arbitrage dans le violent conflit qui l'oppose à Guillaume Regard. Priam s'installe à Yverdon, où, en avril 1585, il s'oblige, par acte signé du Crot, de 1'600 florins envers son frère Wilhelm « pour aultres nos particulières affaires »⁶⁶.

Laurent s'occupe toujours activement de trouver du sel pour ses clients suisses. Le 7 octobre 1583 il écrit au Conseil de Lorraine à ce sujet. Trois jours plus tard, il s'adresse à M. Collet, gouverneur des salines de Marsal, au président du Conseil de Lorraine et au duc lui-même. Il s'intitule à cette occasion, seigneur de Pizy.

⁶⁶ ACV, C XVI 290.

Expédition militaire au service du roi Henri de Navarre

Les trois frères sont toujours en affaires. Dès le début de l'année 1587, le roi de Navarre fait lever en Suisse et en Allemagne des troupes pour attaquer la Lorraine. Priam de Willermin paraît avoir été un recruteur actif. Les dépositions, enregistrées en février et en mars 1589 par des enquêteurs de l'évêque de Bâle sur les dégâts faits lors du passage des « Navarriens » à Tavannes et à Glovelier, nous apprennent que le mardi 21 février 1587⁶⁷, des envoyés de Priam ont passé à Tavannes et exigé le payement de sommes qui lui étaient dues. Ils se sont faits menaçants. Priam, qui avait une commission de Berne pour lever 1'100 « harquebusiers français » était en force. Les débiteurs prirent peur et payèrent plus que leur dû! À Glovelier, Priam vint en personne, accompagné de sept ou huit soldats, et procéda à des saisies sommaires, menaçant même de brûler l'église si on ne le payait pas.

Le 2 juillet 1587, Priam est à Bâle dans l'étude de Margward Muller. Il y traite avec « Messire Claude Antoine de Vienne, chevalier, seigneur de Clervant⁶⁸, baron de Coppet, ambassadeur de sa Majesté le roi de Navarre, conseiller en son Conseil, superintendant de ses affaires, maison et finances » et le seigneur de Beauvoir, qui tant en leur nom que pour les seigneurs de Cugy et de Vufflens, et en engageant le roi de Navarre, reconnaissent devoir payer « à noble Seigneur Guillaume de Willermin, baron de Montricher et Laurent de Willermin son frère, tous deux originel du Pays de Vaud en Suisse absents, noble Priam de Willermin donzel, d'Estavayer leur frère à ce présent et stipulant pour ses frères, leurs hoirs et ayant cause assavoir la somme de 26'600 écus d'or au soleil pour le prêt fait par lesdits nobles Guillaume et Laurent de Willermin. » Clervant était chargé de lever trois régiments de Suisses pour la Lorraine et un quatrième, recruté dans le Pays de Vaud à Neuchâtel et dans le comté de Montbéliard pour relever en Languedoc les troupes que Châtillon amènerait en Lorraine en passant par le Dauphiné. Priam dit s'être laissé convaincre de se joindre à cette expédition. L'armée à lever est décrite dans la « Cappitulation faite entre messire Claude Anhoine de Vyenne, chevalier, seigneur de

⁶⁷ En fait le mercredi.

⁶⁸ Claude Antoine de Vienne, seigneur de Clervans, bourgeois de Berne, ambassadeur du roi de Navarre près des Cantons Suisses. Mort en Dauphiné en 1588.

Clervant, agissant en vertu des pouvoirs qu'il tient d'Henry par la Grâce de Dieu roy de Navarre, premier prince du sang de France et protecteur de églises réformées de France et noble Jehan de Glâne, seigneur de Cugy collonel d'un régiment de Suisses pour le service du roy de Navarre et Guillaume de Villermin, sieur et baron de Montricher, lieutenant-colonel dudit régiment tant pour eux que pour la capitainerie dudit régiment ». Cugy et Willermin devaient lever des compagnies de 300 hommes « chacune d'icelle sous un capitaine ou deux commandants et celles du colonel de 500 hommes moyennant une solde de 1'800 ecus soleil de solde pour chacune et la compagnie colonelle de 3'000 écus par mois à la charge qu'il y aura par compagnie 50 corsellets, 30 arquebusiers et 20 mousquetaires mais aux compagnies dudit colonel au pro rata ».

Le régiment aurait dû, à effectifs pleins, comporter 15 compagnies dont une de pionniers selon l'« etat des sommes payées par le sieur de Montricher et ses frères tant au sieur de Cugy que aultres compaignies du régiment conduit l'année dernier sous la charge dudit sieur de Cugy en Dauphiné tant pour lesdits capitaines leurs compaignies autres toutefois que les six desdits seigneurs de Montricher et lesquelles sommes sont entrées en le compte fait avec eux desquelles ils doivent tenir quitte le roi de Navarre ». Guillaume de Willermin et ses frères font l'avance des frais de levée et de première solde. Le seigneur de Montricher fournit « à toutes les compagnies du régiment qui étoient quinze 3000 écus soit 200 à chacune pour munition de pain et vin qui sont 9 compaignies compris celle du sieur de Cugy soit 1800 écus ».

Guillaume de Willermin manie des sommes considérables. Il remet 2962 écus au colonel de Cugy, en trois versements, 320 écus au capitaine Quiretz et 118 écus aux capitaines de Neuchâtel, pour acheter des munitions de guerre. Le baron de Montricher et son frère avancent en outre 6'500 écus « tant aux capitaines qu'aux soldats des six compagnies de Neuchâtel donnés en dépenses faites à Bâle Genève et ailleurs ».

⁶⁹ Le chiffre est laissé en blanc dans MHR Fond Tronchin 3, pièce 21n, mais donné dans la pièce 24 qui prouve par ailleurs qu'on ne leva que neuf compagnies pour Cugy outre les six que les Willermin possèdent en propre. L'effectif plein aurait été de 4400 hommes, puisque les pionniers auraient été retranchés des 14 autres compagnies. Chaque compagnie aurait compris 280 hommes et la colonelle 480.

La correspondance de Théodore de Bèze, homme de confiance d'Henri de Navarre, permet de mieux comprendre l'implication des Willermin dans cette équipée, leurs liens avec le Wurtemberg et l'attitude ambiguë des Bernois. Le 5 juillet 1587⁷⁰, Clervant, agissant pour le roi de Navarre, par devant le notaire Marqwart Muller, de Bâle, traite avec le comte Frédéric de Wurtemberg, représenté par noble homme Laurent de Willermin, qui promet de payer 100 000 écus au Roi de Navarre. Le roi engage, pour garantir ce prêt, les terres qu'il possède aux Pays-Bas et, notamment Enghien. Un premier versement est effectué le jour même puisqu'une reconnaissance de dettes de 24'000 écus d'or au soleil est faite le même jour en faveur de Frédéric de Wurtemberg. Cet argent est destiné à la levée de troupes suisses. Les Willermin ne sont pas que des intermédiaires, ils sont les chevilles ouvrières de l'expédition. Ils achèteront les armes, recruteront les soldats et les payeront.

Les registres du Conseil de Genève et les documents certifiés par Théodore de Bèze permettent de suivre en détail les opérations compliquées de crédit que Bèze et ses associés ont effectuées. Nous nous contenterons de reconstituer l'organigramme du régiment. Cugy le commande et Wilhelm est son lieutenant-colonel, Priam de Willermin, le cornette, dirige une compagnie formée de soldats neuchâtelois, Laurent patronne le détachement montbéliardais, formés des compagnies Bonnier et Virot. Martines, Monont dit Lecomte, et Jean Simonin commandent chacun une compagnie.

L'équipée n'a pas été improvisée. Le régiment levé n'est pas un régiment avoué mais sa levée a été autorisée par Berne. Priam détient en 1587 une commission pour la levée de 1'000 hommes. Genève a été la plaque tournante de l'entreprise. Dès le 8 février, le sieur de Clervant s'y active. Il est accompagné d'un gentilhomme, représentant un roi de Navarre très impécunieux, qui quémande, par son entremise, de l'argent pour inclure Genève dans la paix qu'il veut conclure avec Henri III. Clervant négocie avec Berne et le comte de Montbéliard.

Les troupes levées en vertu de la capitulation se mettent rapidement en marche à travers le pays de Vaud. Elles sont moins nombreuses que prévu, l'expédition vers le Dauphiné qui aurait dû comprendre 15

⁷⁰ Ancien style. 15 juillet 1587 du calendrier grégorien.

compagnies, neuf vaudoises, dont la colonelle et six neuchâteloises⁷¹, ne compte que douze compagnies. Leurs chefs les précèdent à Genève. Le 22 juillet, Wilhelm de Willermin promet, par billet, à noble homme spectable Théodore de Bèze et aux autres procureurs de Clervant, que si le maréchal de Montmorency lui paye les 8'000 écus qu'il a dépensés pour la levée des Suisses, il leur remboursera 4000 écus. Le dimanche 23 juillet⁷², le Conseil de Genève décide « vu ce qu'a esté remonstré par monsieur le syndic Manlich que Monsieur de Montricher requerai mes seigneurs de lui prester la somme de deux mil escus et dix neuf cent coupes de bled offrant baillé pour caution le sieur Anselme Caillé et assigner ladite partie sur quatre mil escus qui sont entre mains du sieur Rotan » de fournir le blé et de ne pas prêter l'argent. Le même jour, le sieur de Cugy demande au Conseil que le capitaine Benjamin Pépin puisse l'accompagner. Le Conseil libère le capitaine, auquel de Willermin verse aussitôt, de la part de Cugy, 200 florins.

Le 26 juillet, le secrétaire du Conseil note : « Monsieur Chevalier a rapporté que Monsieur de Cugy et Monsieur de Monna requierent Messieur d'octoyer le passage à leurs soldats pour passer par cette ville, enseigne par enseigne, sans s'arrêter aucunement. Sur ce il a été arrêté qu'on leur concède le passage à la charge qu'ils ne feront que passer, fer à fer et que ceux qui seront présentement dedans sortiront les premiers et que, répondant, Monsieur le Syndic du Villard donne ordre à ce que les portes soient bien munies de bonnes gens outre les ordinaires ». On ne leur donnera ni à boire, ni à manger en ville. La confiance règne! Messieurs de Cugy et de Goumoëns obtiennent cependant le prêt de 100 bonnes piques espagnoles.

Robert Aillaud dans son étude⁷³ décrit une armée qui compte 12 enseignes et comprend 3600 piquiers, 400 chevaux-légers et 500 arquebusiers. Nous reprendrons ce point. Le recrutement n'a pas marché comme l'espérait Clervant. Il y a eu des défections. Laurent de

⁷¹ L'effectif est donc de 2900 hommes, répartis en 10 compagnies, huit ordinaires comprenant 280 hommes, la colonelle qui en compte 480 et la compagnie de pionniers réduite à 180 hommes. A cela s'ajoutent des volontaires huguenots autour de François de Lettes et la cavalerie. L'effectif total doit avoisiner 3500 hommes.

⁷² 2 août 1587 du calendrier grégorien.

⁷³ Robert AILLAUD, *La bataille de Jarrie 1587*, 75 p., Aillaud, Jarrie, 2008. Je remercie M. Aillaud pour son amabilité et sa générosité lors de l'échange de vues que nous avons eu concernant nos recherches parallèles. Il s'est aussi fait mon guide sur le champ de bataille.

Willermin, par exemple, est resté à Montbéliard⁷⁴. Trois compagnies ont été supprimées.

L'armée quitte Genève le 5 août. Elle est bientôt bloquée au fort de l'Annonciade, près de Rumilly, par Humbert de Sonnas qui s'oppose à son passage. Le comte de Martinengue⁷⁵, lieutenant-général du duc négocie. Les Suisses fournissent des otages, promettent de camper partout et de ne causer aucun désordre. Ils traversent donc le plus rapidement possible la Savoie, entrent en Dauphiné le 15 août et passent l'Isère au pont de Goncelin. Grenoble est directement menacée. Les chefs protestants Châtillon et Lesdiguières se portent à leur rencontre. Ils franchissent le Rhône le 1er août à la Coucourde et remontent ensuite la vallée de l'Isère en direction du Drac qu'ils traversent le 13 août à Vif. Ils escarmouchent parfois avec Bernard de Lavallette qui, venant de Lyon remonte l'Isère par l'autre rive, suivi par les Corses d'Alphonse d'Ornano. Châtillon et Lesdiguères installent leur camp à Champs, entre le Drac et l'Isère, le 18 août. Ils ont avec eux 3000 arquebusiers et 600 chevaux-légers. Les deux troupes catholiques passent l'Isère à Grenoble le même jour et campent dans la Basse Jarrie. Elles sont séparées des hommes de Lesdiguières par la Romanche en crue, sur laquelle le pont de la Madeleine est rompu. Leur effectif se monte à 2'900 hommes mais le terrain qu'elles occupent est fortifié et les seigneurs locaux les soutiennent, leur fournissent vivres, abris, éclaireurs.

Les Suisses ont contourné Grenoble dont la garnison aide les catholiques. Ils cherchent à rallier La Mure, leur point de rendez-vous. Le régiment est donc contraint de monter le plateau d'Herbeys, de passer par Brié et Jarrie pour rejoindre la Grande route de Grenoble à Briançon. Le 18 au soir, l'avant-garde suisse campe à Villeneuve d'Uriage. Elle y campe. La Valette envoie le sieur de Saint-Julien en reconnaissance, il est très rudement reçu. Les Suisses sont sur leurs gardes. Ils se remettent en marche le lendemain matin.

⁷⁴ Le comte de Wurtemberg l'a sans doute retenu, il effectuera pour lui une mission en automne et passera par Genève. Dès le mois de décembre il participera à la défense du comté. La preuve qu'il n'a pas participé à l'expédition c'est qu'en 1588 il ne met aucune perte en compte.

⁷⁵ Francesco Martinengo Colleoni, 1548-1621. Lieutenant-Général en Savoie, il avait d'abord combattu les Turcs dans l'armée vénitienne à Malte et à Lépante.

Robert Aillaud a tenté de reconstituer cette sombre journée en utilisant toutes les sources disponibles. Il a également repéré deux charniers où furent ensevelis les morts. Pour recevoir les Suisses et garantir leurs arrières, les catholiques se sont divisés en deux détachements. La Valette garde les rives de la Romanche, d'Ornano et ses Corses avec Mathieu de Rame et les chevaux-légers reçoivent la mission de harceler les colonnes suisses. Ils sont très inférieurs en nombre mais sont plus mobiles et disposent d'une position centrale et fortifiée. Leurs adversaires ont une route difficile à parcourir sous le soleil d'août. Les Suisses se sont au moins divisés en quatre groupes : la cavalerie, forte d'environ 400 hommes, commandée Guillaume Stuart de Vezinnes et l'ancien baron d'Aubonne François de Lettes; un fort groupe de piquiers avec lequel marche Priam de Willermin; les arquebusiers, regroupés sous le commandement du Montbéliardais Simonin et un second groupe de piquiers, commandé par un sieur Willien, qui est incontestablement Wilhelm de Willermin.

Les Suisses sont attaqués dès la sortie de Villeneuve d'Uriage à la croisée de deux chemins, l'un allant par Herbeys vers la Haute-Jarrie, l'autre faisant un détour par le Maubouchet et Brié Bas. C'est paradoxalement cette route, plus longue et plus exposée, qu'empruntent les arquebusiers et le principal groupe de piquiers. Le groupe commandé par Wilhelm de Willermin est arrêté par d'Ornano aux Angonnes, où l'on a découvert un charnier, et où au soir de la bataille on aurait compté 500 cadavres, ensevelis au lieudit Champ des Suisses. Robert Aillaud y voit l'arrière-garde, probablement parce ce groupe fut attaqué et détruit le dernier. L'autre groupe et les arquebusiers succombent à la Haute Jarrie, où l'on a compté 1'200 morts, ensevelis dans un champ au centre de l'espace compris entre les trois châteaux ⁷⁶. C'est sans doute avec ce groupe que se trouve Priam de Willermin

Le bilan de la journée est extraordinaire pour les vainqueurs. Les deux décomptes de morts qu'ils citent sont contradictoires. Il y aurait eu 1700 ou 2300 morts, ce qui est considérable sur un effectif qu'ils évaluent à 4500 hommes. Le reste aurait été fait prisonnier à l'exception d'une centaine d'hommes. Si l'on admet les chiffres donnés

⁷⁶ La découverte du charnier, vers 1950, fut spectaculaire comme le raconte Robert Aillaud. Un tracteur bascula en bordure du talus, quand on le dégagea on découvrit des ossements tout alentour qui furent ensevelis au cimetière de la Haute-Jarrie.

par les vainqueurs, le régiment a été anéanti par une force deux fois moindre dont seule une partie a été engagée. A peine 2 % des combattants auraient échappé au désastre. Ces chiffres sont invraisemblables. Une telle masse de prisonniers aurait certainement été signalée par les sources.

La bataille marque le crépuscule des piquiers, comme l'écrit Robert Aillaud, ce jour-là « arquebuses, mousquets et cavalerie légère » font la preuve de leur éclatante supériorité sur les piquiers. Ceux-ci à différents moments de la bataille ont été soumis à des tirs d'arquebusiers et de mousquetaires bien abrités et disposant de tout le temps nécessaire à la recharge de leurs armes. Les arquebusiers suisses ont été livrés aux charges de la cavalerie légère sans pouvoir recharger leurs armes. Les vainqueurs n'ont à déplorer que 50 morts et 100 blessés. Ils doivent leur succès à la supériorité de leurs armes, à leur parfaite utilisation du terrain, qu'ils connaissaient bien mais aussi aux erreurs de leurs ennemis. Le régiment de Cugy avec sa cavalerie comprend 3600 hommes qui avancent en terrain difficile et inconnu. Il faut donc éclairer ce terrain et ce rôle revient évidemment à la cavalerie, forte de 400 chevaux. Les relations de la bataille ne mentionnent pas la cavalerie. Où donc est-elle passée? Ses chefs survécurent à la bataille et il est vraisemblable que la plupart des cavaliers ont rejoint par la suite Châtillon ou se sont dispersés. Les catholiques ont 750 cavaliers. Une forte reconnaissance suisse est donc possible, pourquoi n'est-elle pas faite? Le meilleur parti que peuvent prendre les Suisses, c'est d'attendre qu'on les attaque en choisissant leur terrain. Ils ne le font pas et se mettent en marche.

Nous ne saurons jamais ce qui s'est vraiment passé sur les chemins entre Villeneuve d'Uriage et la Haute-Jarrie mais, en lisant les récits des historiens, nous avons l'impression que deux batailles se sont déroulées ce jour-là. Arnaud raconte que le combat commença à 10 heures, que les Suisses parurent impossibles à rompre jusqu'à 5 heures de l'après-midi et que lorsque d'Ornano eût pénétré jusqu'à leurs drapeaux, ils devinrent furieux et ébranlèrent leurs adversaires. D'Epernon dut venir en renfort pour rétablir la situation. Les Suisses, épuisés, combattirent encore une heure avant de demander quartier et de poser les armes. C'est à ce moment-là seulement qu'un certain nombre d'hommes se débandent et parviennent à s'enfuir par les bois

vers Montchaboud et Vizille. Les combattants du rang nous semblent avoir ce jour-là montré plus de courage, de discipline et de résolution aue de mollesse.

Le baron d'Alt de Tiffenthal, dans le tome neuvième de son Histoire des Helvétiens, aujourd'hui connus sous le nom de Suisses ou Traité sur leur Origine, leurs guerres, leurs Alliances et leur Gouvernement, raconte brièvement la bataille. Il livre le nom des chefs qui menèrent la troupe et nous apprend ce qu'il advint de Priam⁷⁷. Les troupes suisses furent complètement battues: « Elles perdirent quelques drapeaux et on leur fit quantité de prisonniers qu'on obligea de travailler aux fortifications de Valence. Priam de Villiermin, qui fut du nombre, fut envoyé au Roi Henri III. L'Etat de Berne intercéda pour lui, et ses parents payèrent sa rançon ».

Le baron d'Alt ne fait que reprendre le récit du chroniqueur bernois Michael Stettler qui, dans ses Annales⁷⁸, décrit ainsi l'équipée dauphinoise, qu'il juge sévèrement: « Dans le courant de cet été (1587) par les intrigues des seigneurs de Châtillon et Lesdiguières, aidés de François de Lettes, baron d'Aubonne⁷⁹ (banni des terres de Berne pour avoir tué le greffier de Morges), il fut levé quelques compagnies d'infanterie de Montbéliard, Neuchâtel et du Pays de Vaud qui furent conduite dans le Dauphiné, sous les capitaines Guillaume Villiermin, seigneur de Monnaz, Priam Villiermin son frère, baron de Montricher, les sieurs de Cugié et Virol, François de Martines et Jean Simonin, de Montbéliard⁸⁰. Ces chefs étaient presque tous, mais spécialement les Villiermin, sans expérience des choses de la guerre. Leurs troupes (4000 hommes) conduites sans aucune prudence au secours des évangéliques... furent frappées à deux lieues de Grenoble par le seigneur de La Valette et Alphonse Corse; plusieurs enseignes leur furent ravies et envoyées au roi, et un grand nombre de ces guerriers

p. 469 de l'ouvrage.
 Annales Oder Gründliche Beschreibung der fürnembsten geschichten vnnd Thaten welche sin gantzer Helvetia, den jüngsten Jahren nach, von ihrem anfang her gerechnet, als sonderlich seither erbawung der Loblichen Statt Bern in Nüchtland ... verlauffen. Je le cite d'après Arnaud.

⁷⁹ François de Lettes est baron d'Aubonne par achat fait en 1556 de Claude de Menthon, il était fils d'un évêque de Montauban.

⁸⁰ Souvent cité comme étant en affaires avec Laurent Willermin, il aurait été tué dans la débâcle.

furent envoyés à Valence travailler aux fortifications... Parmi les capitaines prisonniers, Priam Villiermin tomba aussi aux mains des royalistes. La ville de Berne intercéda pour ces captifs, qui furent rendus moyennant une forte rançon payées par leur famille; leur désobéissance et leur inexpérience leur coûta cher ».

Le texte de Stettler, écrit quarante ans après les événements, comprend plusieurs erreurs de détails sur la composition de l'armée et, surtout, donne le point de vue de LL.EE. Le maître mot du récit nous paraît être désobéissance. Les chefs de l'armée du baron d'Aubonne ont forcé la main de leurs seigneurs. L'honneur bernois a été bafoué. En 1587 déjà on publie à Lyon une lettre anonyme d'un habitant de Grenoble à un correspondant lyonnais intitulée: Copie d'une lettre contenant le discours au vray de la deffaicte de douze enseignes Suisses Bernois pres de Grenoble. Stettler décrit sommairement la bataille et utilise pour cela les sources bernoises contemporaines de l'événement. Berne est intervenue en faveur des captifs, dont on en a sans doute dressé une liste sommaire et pas forcément fiable. Stettler énumère les chefs de manière à mettre en évidence les Willermin qui sont cités avant le seigneur de Cugy, colonel de l'expédition. La volonté de faire porter le chapeau de cette défaite à des sujets indisciplinés et à des étrangers, morts au combat, nous paraît manifeste. Emmanuel May de Romainmôtier, reprend les données de Stettler dans son militaire de la Suisse et celle des Suisses dans les différents services de l'Europe, parue à Lausanne en 1787, en supprimant le jugement porté sur les Vuillermin auxquels il était apparenté: « Dans le même temps, François de Châtillon, marquis de Coligny et fils de l'amiral de ce nom, s'intrigua si bien dans le Pays de Vaud, avec le secours de François de Lettes, baron d'Aubonne, qu'il engagea plusieurs gentilshommes de ce pays, à lever, sous main, des compagnies d'infanterie pour le service du roi de Navarre. Les principaux de ces capitaines étaient Priam de Willermin, baron de Montricher, son frère Guillaume de Willermin, seigneur de Monnaz, François de Martines, les sieurs de Cugy et Virol, auxquels se joignit Jean Simonin de Montbéliard. Cette levée de 4'000 hommes, divisée en dix compagnies de 400 hommes et commandée par le baron d'Aubonne, fut conduite par son colonel dans le Dauphiné pour se joindre à Lesdiguières, général des protestants dans ces contrées, qui remportait tous les jours de nouveaux avantages sur les catholiques. Le baron d'Aubonne, ayant été rejoint par Guillaume

Stuart de Vézin à la tête de quelques cent chevaux légers; l'un et l'autre s'avancèrent avec ce corps, vers Montélimar, sans aucune précaution, de manière que la Valette, frère du duc d'Epernon, et Alphonse d'Ornano, colonel des Corses, les attaquèrent le 16 août⁸¹, à l'improviste, près d'Huriage, sur les rives du Drac et de l'Isère». Il explique la défaite à sa façon sans s'apercevoir qu'il se contredit : « Et comme la plupart des officiers et des soldats s'étaient répandus, en désordre, dans les villages voisins, ne songeant qu'à se garantir de la chaleur excessive, ils furent si complètement défait qu'il en réchappa à peine cent hommes, avec quelques capitaines qui se joignirent au camp volant de Coligny. Telle fut l'issue funeste de cette levée qui se perdit par la mollesse et l'indiscipline »⁸².

Les historiens du Dauphiné ont fait un récit plus cohérent de cette dramatique journée qui s'éloigne quelque peu de la version bernoise. Chorier situe l'affaire aux Jarries près de Vizille. Arnaud dans son Histoire des protestants du Dauphiné présente ainsi la chose : « Lorsque les Suisses furent parvenus assez près du lieu où ils pouvaient passer la Romanche, marchant au long du penchant d'une colline tournée du côté de cette rivière, Monsieur d'Ornano prit le parti de les charger avec sa petite troupe». Il attaque le 19 août à 10 heures et les presse de tous les côtés, les piquiers suisses résistent. « Ces braves gens, se tenant serrés, restent inébranlables sans reculer. Il paraissait impossible de les rompre, car ils combattaient ainsi pressés et ils demeurent inébranlables jusqu'à 5 heures après-midi. On en fit un carnage affreux. Ils se laissaient égorger sans quitter leur rang. Mais Monsieur d'Ornano, avec une audace et une valeur incroyable, ayant pénétré jusqu'à leurs drapeaux, alors les Suisses devinrent furieux, ils s'élancèrent sur nos troupes et elles furent ébranlées ».

Les Suisses sont surtout des piquiers. Saint-Auban, qui fait partie des troupes de Châtillon, estime leur effectif à 3500 hommes environ dont 2000 piquiers et 500 corselets. Ils sont en terrain découvert et leurs adversaires les harcèlent. Leur sursaut ne durera pas. « Monsieur de La Valette accourut avec un corps de cavalerie toute fraîche. Il ne leur laissa pas le temps de respirer; il rétablit le combat et retourna après,

⁸¹ Erreur de date, la bataille eut lieu le 19 août.

⁸² Emmanuel May, *Histoire militaire de la Suisse et celle des Suisses dans les différents services de l'Europe*, Tome V, Lausanne, 1787 p. 294.

auprès de la rivière. Les Suisses combattirent pendant environ une heure. Se voyant enfin sans ressources, épuisés, ils demandèrent quartier et posèrent les armes. Ils laissèrent sur le champ de bataille 1200 morts en une même place et 500 un peu plus loin. Tout le reste fut fait prisonnier avec le baron d'Aubonne, commandant de la cavalerie. On ne put retrouver le corps du jeune Cugy, leur colonel ... Les douze drapeaux des Suisses et la cornette d'Aubonne restèrent à La Valette, qui les envoya au roi. »

Les pertes des Suisses sont en pourcentage d'autant plus lourdes que leur effectif a été souvent surévalué. Toutes les sources anciennes évoquent des compagnies de 400 hommes et ajoutent à ces effectifs cinq ou six cents arquebusiers. Or la capitulation conclue à Bâle le premier juillet 1587 prévoit que les compagnies seront de 300 hommes et la compagnie colonelle de 500, ce qui ramène l'effectif à 3200 hommes, mais dans ce nombre les arquebusiers et les mousquetaires sont compris. D'après les capitulations, les mousquetaires et les arquebusiers représentent un sixième de l'effectif et les corselets un autre sixième. Le régiment comprend donc, d'après nous, 3200 hommes dont 2134 piquiers, 533 mousquetaires et arquebusiers et 533⁸³ corselets auxquels s'ajoutent environ 400 cavaliers, soit 3600 hommes, ce qui correspond presque exactement à l'estimation de Saint-Aubin. À combien se montent leurs pertes ? Nous savons par Eustache Piémont qu'au moins 500 hommes se sont échappés et, par d'autres sources, qu'il y eut au moins 560 prisonniers, puisque que c'est de ce chiffre que Wilhelm de Willermin dut personnellement répondre. Nous ignorons donc le sort de 2'540 hommes. Si nous adoptons la plus haute estimation du nombre des morts, 2'300 d'entre-eux ont été tués; si nous préférons la plus basse, 1'700 soldats sont morts. Dans le premier cas le total des prisonniers et fugitifs est de 1'210, dans le second de 1'810. Nous avouons être tenté de couper la poire en deux, car nous avons repéré d'assez nombreux prisonniers dont Willermin n'a pas eu à répondre, et que nous croyons devoir ajouter plusieurs centaines de cavaliers aux 500 fantassins qui ont pu s'enfuir. On aurait donc au bout du compte sur les 3'600 hommes engagés 800 survivants, 1'000 prisonniers et 1'800 tués ce qui est assez proche de l'estimation basse.

⁸³ Il est bien entendu qu'il s'agit de moyenne et donc d'un ordre de grandeur.

C'est un désastre absolu. La moitié des combattants ont été tués, un gros cinquième a pu s'enfuir et un gros quart s'est rendu.

Wilhelm et Priam de Willermin sont faits prisonniers. Wilhelm est libéré assez tôt. Peut-être même est-il du nombre des prisonniers qu'Alphonse d'Ornano emmène avec lui à Grenoble au soir de la bataille. Il emploie dès lors tous ses soins à faire libérer ses hommes. Quant à Priam, il raconte dans un document rédigé en 158884 : « Je Priam de Vullermin, bourgeois d'Yverdon, fais savoir à tous à qui appartiendra par ses présentes comme ainsi soit que, à l'induction et pourchas de Monsieur de Clermont et autres Seigneurs, agents de Sa Majesté du roi de France et sous l'autorité du roy de Navarre pour le service desdits Seigneurs Rois et Églises de France, j'ai été l'année passée 1587 fait cornette d'une compagnie de service sous le régiment de Monsieur de Cugy en suivant la Commission a moi par ledit seigneur de Clermont donnée, signée et scellée, comme appartient et sous les conditions amplement décrites et contenue en la récapitulation faite entre lesdits seigneurs agents, colonel et capitaine dudit régiment et comme il serait advenu que poursuivant notre voyage ledit même régiment auroit été rompu par l'armée de Monsieur de la Valette et autres chefs, au lieudit d'Huriage, près de Grenoble. Là où après condigne défense j'aurois esté sur la place du combat fait prisonnier de Monsieur des Crottes⁸⁵ capitaine de 100 maistres »...

Priam a participé comme cornette à l'expédition, il était le porte étendard du régiment détruit. Il ne décrit pas la bataille. Il n'a été capturé qu'après une longue résistance, ce qui correspond bien au récit des historiens dauphinois. Pourquoi donc est-il cité au premier rang des prisonniers par les Bernois alors qu'il n'apparaît pas dans les récits contemporains de la bataille ? Il y apparaît peut-être sous un autre nom. Parmi les étendards pris, il n'y qu'une seule cornette, celle d'Aubonne, or Priam était le cornette du régiment, d'où une possible confusion. Il est conduit à Briançon: « Là où après avoir été détenu et arrêté l'espace de sept mois finalement pour le recouvrement de ma liberté et m'acquitter de ma rançon imposée à 1'000 écus, aux dépends et gages

⁸⁴ ACV, C XVI 290/27.

⁸⁵ Mathieu de Rame seigneur des Crottes suivit la carrière des armes, embrassa le protestantisme, et l'ayant abjuré en 1583, il fut nommé gouverneur de l'Embrunais (1585), du Briançonnais (1587) et mourut en 1592. C'est lui qui porta la nouvelle de la victoire à Paris.

des gardes et autres semblables et excessives charges, j'orois esté contraint de recourir à noble et puissant Wilhelm de Wulliermin baron de Montricher, mon bien aimé frère, auquel auroyt prié d'employer son crédit auprès de Monsieur de Lesdiguières qu'aussy d'employer de ses moyens pour me retirer de captivité en quoi il se serait véritablement employé m'étant, par son entremise, bien ressenti des faveurs et bénéfice de Monsieur de Lesdiguières, auquel j'ai été rendu à la ville d'Embrun, moyennant quelques notables sommes que ledit monseigneur m'accorda pour parachever le payement de ma dite rançon lesquelles pour la plupart lui ont été restituées par mondit frère par les mains de Monsieur Mertura ».

Priam est libéré en mars 1588, il regagne aussitôt la Suisse et c'est à Morges, chez «noble et puissant Wilhelm de Wulliermin baron de Montricher mon bien aimé frère » qu'il signe le 19 septembre 1588⁸⁶ une reconnaissance de dette envers son frère, et une procuration pour récupérer ce qui pourrait encore l'être.

La débâcle des Jarries ne fut pas coûteuse qu'en hommes. Les pertes des prisonniers furent considérables et la fortune des Willermin en fut ébranlée. On risque beaucoup à faire la guerre en famille. Sur les 106 500 écus du compte présenté par le Willermin au roi de Navarre, près du cinquième concerne cette défaite. Wilhelm de Willermin « a mis et mets en compte la somme de 15'000 écus qu'il pourrait avoir perdu tant en armes chevaux argent que aultres gardes le jour de la routte dudit regiment payé pour sa rançon et pour celle d'environ 560 hommes pris prisonniers ledit jour et dont il avoit répondu et de pension pendant sa détention » à cela s'ajoutent les articles suivants : « Item le capitaine Priam son frère en armes chevaux et équipaigne et pour mil escus payés pour sa pension met en compte la somme de 2'500 écus. Item pour la rançon du jeune frère desdits sieurs de Willermin a présent encore prisonnier à Tournon... et pour la rançon du fils de la femme dudit baron⁸⁷ encore prisonniers à Valence auquel il avait été pris de comptant 800 écus et pour ses hardes et ses chevaux et pour leurs dépenses 2'400 écus ».

⁸⁶ ACV, C XVI 290/27.

⁸⁷ Ursule de Ponthey avait eu un fils, Manuel, de son premier mariage avec André Ferlin, seigneur de Yens.

Laurent est resté près du comte de Montbéliard qui lui confie diverses missions. Le 20 novembre 1587 le Conseil de Genève prend note d'une plainte de ce comte affirmant qu'on a arrêté son envoyé, le sieur Willermin. Laurent regagne Montbéliard et est, au début de janvier 1588, capitaine dans la garnison qui, sous les ordres de Paul de Beaujeu, défend la ville contre les Lorrains, il reçoit une lettre d'Etienne Saige, assiégé dans Héricourt. La garnison de cette place manque de poudre, de plomb et de vin. Héricourt se rendra bientôt à Gérard de Reinach⁸⁸.

Les terres que Laurent possède en Comté sont ravagées par les assaillants. Il s'en ouvre en mars à son cousin Jean Sebastien de Reinach⁸⁹, seigneur de Morvillers, qui se trouve pour l'heure à Montreux près de Belfort. Ce dernier lui répond le 4 mars⁹⁰. Il écrit en français, langue qu'il ne maîtrise pas parfaitement, et sa missive est parfois difficile à comprendre. Il dit avoir reçu les lettres de Laurent la veille « par lesquelles j'entends le domache que on vous a faict et j'en suis fort mary, mais Dieu vous restituera quelque aultre chose en récompense de cella, et tous vous voisins et amis vous assisterons à remessoner, et moy pour le premier en choses qu'il me sera possible ». Reinach résume les mesures qu'il a prises pour mettre à l'abri ses tantes et cousines qui se trouvaient à Montbéliard. Il a tenté de préserver la maison de Laurent. Il a rendu visite à ce sujet au marquis de Pont et au duc de Guise mais n'en a rien obtenu. Il décrit ensuite sa triste situation. Il a subi des dommages pour 4'000 écus et ses terres sont séquestrées par son Excellence. Il supplie son cousin qu'il sait bien en cour de le raccommoder avec le Prince. Laurent est sûrement intervenu en sa faveur mais une instruction contre Reinach est encore pendante l'année suivante à Montbéliard.

L'année 1588 est celle d'une première remise en ordre des affaires de la famille de Willermin. Priam, nous l'avons vu, donne, en septembre, pleins pouvoirs à son frère Wilhelm pour récupérer ce que le roi de Navarre lui doit. Ce qui est curieux c'est que cette procuration est

⁸⁸ Alexandre TUETEY *Les Allemands en France*, volume 2 p.199.

⁸⁹ Jean Sebastien de Reinach, le boiteux de Morvillers, avait été accusé d'avoir donné la main aux Lorrains et le duc de Wurtemberg avait confisqué ses terres. Il était cousin de Laurent par sa femme Elisabeth d'Arbois.

⁹⁰ Alexandre TUETEY Les Allemands en France, volume 2 p.137.

donnée après que les comptes avec Henri de Navarre aient été apurés. En effet le 7 août 1588 deux traités, en forme de quittances, sont passés entre les frères de Willermin et les envoyés du roi de Navarre, le premier clôt les comptes : « Soit chose notoire et manifeste que Lan de grace courrant mil cinq cent quatre vingts huit et le septième jour du mois d'aoust, style ancien heure de neuf heures avant midi par devant moi notaire impérial et juré bourgeois et habitant de Bâle en Suisse et les témoignages ci après nommés audit canton de Bâle en l'hostellerie de la Cigogne furent présent en leurs personnes noble et puissant Wilhelm de Willermin, baron de Montricher, seigneur de Maune, Priam et Laurent de Willermin, écuyer, seigneur de Pisy, frères en leur propre et privé nom, lesquels ont déclaré, reconnu et confessé de bonnefoi qu'encore que ce jour d'hui les sieurs de Quitrey et de Reau comme procureur de très haut et puissant prince Henry par la Grace de Dieu roi de Navarre, premier prince du sang et premier pair de France, protecteur des églises réformées de France sont entrés en compte avec eux de leurs soldes et payements, appointements récompenses frais misol obligations et toutes autres choses que lesdits sieurs Vuillermin pourraient avoir en affaire avec sa Majesté et feu M. de Clervant en conséquence de quoi ils auroient fait entre les parties plusieurs contrats comptes, obligations, promesses et contrepromesses et aultres honrotés réciproques. Que néanmoing la vérité est que toutes les susdites choses et tout ce qui on peult avoir esté fait et passé tant à leurs noms qu'au nom de sa dite Majesté et de Monseigneur le comte de Wurtemberg et Montbéliard et mesmement les comptes n'ont et ne peuvent avoir aucun lien et force sinon qu'il playra à sa Majesté de les vouloir agréer et ratifier ayant este touttes traités soubs son bon plaisir demeurant pour ce de nul effet et valeur jusqu'à ce qu'il luy aura plus sur ce declairé bien amplement son intention et en cas témoigne que le contrat passé ce jourd'hui entre sa Majesté et son Excellence soit arresté conclus et résolu... »

Le second est une quittance particulière, car bien évidemment les Willermin n'ont rien touché, pour des raisons que le document éclaire. A 10 heures du matin, en l'hôtel de la Cigogne, les frères de Willermin confessent en effet « avoir reçu présentement et contant de Jean de Beaumont chevalier des ordres du Roi comme procureur du roi de Navarre la somme de quatre vingt dix sept mille écus pour ce qu'ils ont versé au sire de Clervant à cause des levées de gens de guerre faite par

eux et leur commandement au régiment de Suisse envoyé au Dauphiné l'an passé sous la charge du sieur de Cugy de laquelle somme ils quittent ledit seigneur roi, les dits seigneurs de Quitrey et Reau et tous autres ladite quittance passée en force et par vertu du traité entre sa Majesté et son Excellence de Wurtemberg et de Montbéliard ».

Les frères Willermin et le comte de Montbéliard sont donc créanciers, pour l'importante somme de 97'000 écus d'un débiteur prestigieux mais désargenté. Il leur faut des garanties que le roi de Navarre fournit le 7 août, en leur engageant pour trois ans, devant le notaire impérial Pierre Rippel, à Bâle, les biens qu'il possède dans les Pays-Bas et notamment le duché d'Enghien⁹¹. Laurent de Willermin accepte pour Frédéric de Montbéliard, dont il a pleins pouvoirs datés du 24 juillet. Reste à en encaisser les revenus.

L'heure n'est plus aux fantaisies et l'on comprend que l'imprévisible Priam ait été mis à l'ordre par son aîné. Mais les affaires reprennent. Wilhelm, en 1589 rend, nous l'avons vu, son service féodal aux Bernois et recrute pour leur compte. Laurent reprend ses spéculations. Il s'intéresse aux mines de Franche-Comté. Le 23 novembre 1589, associé à Paul de Trailles et Georges Boillet, il conclut un traité avec les autorités comtoises « pour la traicte des mynes rière le pevs et comté de Bourgongne »92. Le roi d'Espagne leur accorde une concession pour exploiter les mines de plomb et d'argent de Franche-Comté. Laurent a de l'argent à placer et s'offre des seigneuries. Il possède le Chatelard dès 1586 et bientôt après, Saint-Martin-du-Chesne. Le trésorier bernois Dachselhoffer atteste, en effet, que le 30 octobre 1589 « noble Priam Vulliermin, bourgeois d'Yverdon, avait (...) acquis en toute perpétuité comme plus offrant, au nom de noble et puissant Laurent Vuillermin, son bien aimé frère, assavoir la seigneurie de Saint Martin du Chesne avec le chasteau et juridiction, claymes hommes hommages et toutes autres appartenances fait pour 25'000 florins. » Dachselhoffer laude cette vente le 18 mai 1590 pour 3'075 florins que le baron de Montricher, frère de Laurent, promet de payer « en recontre de plus grande somme que nosdits seigneurs lui debvoyent pour estre de sa soulde et celle des gardes à cheval par luy conduicts l'année passée en la guerre contre son altesse ».

⁹¹ MHR, archives Tronchin vol.3 no 1 fol.4.

⁹² AD Jura, B 578 - Archives de la Chambre des Comptes de Dôle.

Cet achat de la seigneurie de Saint-Martin-du-Chêne est le dernier acte où nous voyons les trois frères Willermin agir ensemble. L'unité de la famille sera bientôt brisée. Le responsable de cette rupture sera Laurent. Priam qui acquiert, le premier janvier 1590 la bourgeoisie d'Yverdon n'est plus cité ensuite. Il meurt avant le 25 avril 1594. Il s'était marié avant 1576 alors qu'il était encore bourgeois d'Estavayer. Le nom de son épouse nous est inconnu et il en eut deux fils, dont nous traiterons dans un chapitre particulier.

Laurent et Wilhelm ont encore des affaires communes mais, si Wilhelm de Willermin est un homme qui travaille dur, joue gros et prend parfois des risques, son frère Laurent est un spéculateur qui ne connaît pas ses limites. Il achète, il vend, il emprunte, mais il faut rendre. Laurent bouche un trou en en creusant un autre. Le 12 novembre 1592, il s'engage par contrat à enseigner en l'espace d'une année au comte de Montbéliard l'art de convertir l'argent en or. S'il réussit il recevra 20'000 florins d'or. En 1593, à l'insu de son frère Wilhelm il obtient du roi de Navarre un remboursement substantiel. Les cautions s'adressent au roi pour diminuer leur garantie et obtiennent satisfaction. Le 26 septembre 1593 Duplessis-Mornay, atteste, à la requête des feux sieurs de Clervant et de Vufflens avoir vérifié « par bonnes et suffisantes pièces que le sieur Laurent de Vuilliermin a reçu et retenu la somme de 12'700 écus d'or, en diminution et payement de la somme de 26'600 écus à lui dus et au sieur baron de Montricher, son frère par ledit roi de Navarre (...) et de laquelle somme les sieurs de Cugy, de Clervant et de Vufflens étoient caution, les requêtants partant être d'autant déchargés ». Voilà qui ne fait pas l'affaire de Wilhelm, une partie de l'argent versé vient du comte de Montbéliard. Il assigne son frère en justice et produit l'attestation de Duplessis-Mornay qu'il a obtenue grâce au sieur de Cugy. Laurent conteste la validité de la pièce. Le 20 septembre 1594, l'avoyer et les conseils de la ville de Berne appelés à se pencher « sur les difficultés, facheries et discrepenses entre noble et puissant notre cher et bien aimé vassal Wilhelm de Willermin baron de Montricher et noble Laurent de Willermin son frère demeurant à Seloncourt dans le comté de Montbéliard » donnent pleinement raison à Wilhelm. Laurent est débouté. LL.EE. lui laisse cependant la possibilité d'asssigner son frère devant le seigneur du Plessis dans un délai d'un an. Il semble ne pas avoir utilisé cette possibilité.

Il est bientôt aux abois. Le 18 juin 1595 « Laurent de Willermin, gentilhomme vaudois, titulaire d'une concession des mines de plomb et d'argent pouvant exister en Franche-Comté » emprunte 6'752 florins 11 batz, au graveur François Briot. Il est bientôt au bout de son crédit. Le 10 octobre 1599 la discussion de ses biens commence, elle s'achève le 29 avril 1601 par la liquidation judiciaire, devant le souverain Buffet de Blamont, des biens abandonnés à ses créanciers. Parmi eux, « en 33e lieu et ordre, l'on colloque François Briot, graveur, à la somme de 6'752 florins, 11 batzes, monnoie d'Allemagne, pour l'arrest et finition du compte fait entre lui et ledit Willermin ». Laurent est ruiné mais ses ennuis ne sont pas terminés⁹³. En 1601 il est aussi en procès à Stuttgart pour une somme de 519 francs, reste d'une obligation qu'il avait conclue au nom de son jeune beau-frère en l'absence du tuteur du jeune homme. Il est alors titré seigneur de Seloncourt. Il y possède en effet une grosse exploitation agricole qui a échappé à la saisie. Ce n'est que partie remise. L'érudit Duvernois note, dans ses éphémérides de Montbéliard pour l'année 1604, que Laurent de Willermin est emprisonné dès le 1^{er} avril au château de Montbéliard, il y reste jusqu'au 30 avril 1605. « Il redevait au duc Frédéric des sommes très importantes, qui lui avaient été avancées en très grande partie pour des expériences d'alchimie. » Le duc contraint Laurent à lui remettre Seloncourt et le privilège espagnol de l'exploitation des mines de comté. Après sa libération nous perdons sa trace. Il avait eu deux filles et un fils de sa femme Anne de Spechbach.

Wilhelm de Willermin poursuit ses activités. Il se lie avec Imbert de Diesbach, qui a été officier au service de France en 1581 et qui, marié à une Mestral, sera en 1591, le colonel du régiment bernois chargé de défendre le Pays de Vaud. Nous ne savons pas quelle part Wilhelm de Willermin a prise à cette défense. Il participe sans le moindre doute aux montages financiers nécessités par la levée du régiment de Diesbach, au service de France dès 1590 qui sera licencié en 1591, Henri IV ne pouvant le payer. Le roi dédommage ses créanciers suisses en leur affectant certaines recettes ou les revenus de certaines terres et ses décisions étaient enregistrées par le Conseil d'Etat, qui suivait le monarque dans ses déplacements. Le 2 mars 1594 le Conseil d'Etat, siégeant à Chartres, rend un « arrêt réglant le payement des avances

⁹³ Mémoire de la Société d'émulation du Doubs.

faites par le canton de Berne pour l'entretien du régiment du colonel de Diesbach »⁹⁴.

Le 27 novembre 1594 un autre arrêt, pris à Saint-Germain-en-Laye, ordonne l'adjudication, sous faculté de rachat perpétuel, des terres de Dourdan, Neuilly-Saint-Frond, Oulchy le Château, au colonel de Diesbach en payement de la somme de 260'000 escus à lui due pour l'entretien de son régiment pendant les dernières années⁹⁵. La somme due est énorme⁹⁶, le gage est considérable, ses revenus sont destinés au payement des intérêts. Le remboursement n'est cependant pas terminé, de nouvelles sommes sont portées en compte. Le Conseil réuni à Montceau règle le 12 septembre 1596, le « remboursement des sommes empruntées par les sieurs de Sancy, de La Grange-Roy et d'Incarville, tant pour le licenciement des Suisses que pour les dépenses de l'armée ainsi que d'une somme de 71'391 escus 51 sols promis aux colonels Gallaty, Balthaszar et Diesbach et garantie par Messieurs du Conseil ». Non nommé dans ces actes, Guillaume de Willermin est déjà membre du consortium des colonels. Le 19 novembre à Rouen, le Conseil d'Etat prend un arrêt relatif à la « suppression des taxes levées sur les receveurs et contrôleurs des tailles et affectées au payement des sommes dues aux colonels de Diesbach et de Montricher. La possession des terres attribuées par le roi est parfois contestée par des particuliers, certains droits seigneuriaux sont violés par des fonctionnaires royaux, ainsi le 17 novembre 1597, les maîtres des eaux et forêts de Troyes sont convoqués devant le Conseil parce qu'ils ont saisi et vendu du bois en la terre de Vauchassis remise au colonel de Diesbach. Cette terre de Vauchassis donnera bien du tourment à Guillaume de Willermin⁹⁷. Le règlement des sommes dues à Imbert de Diesbach et à Guillaume de Willermin ne va pas sans mal. Le 25 janvier 1598 le Conseil d'Etat règle le payement de 80'000 escus dus à Imbert de Diesbach ci-devant colonel d'un régiment suisse et au baron de Montricher. Le 6 juin, le Conseil ordonne une réassignation en faveur des colonels de Diesbach et de Willermin pour 251'000 écus et ordonne de vérifier leur compte sans approbation du surplus jusqu'à ce que vérification ait été faite en « la manière accoutumée ». Cette vérification est encore en cours en

⁹⁴ Arrêt 499 Ms fr. 18159 folio 64 vo.

⁹⁵ Arrêt 1816 Ms fr. 18159 folio 490.

⁹⁶ Elle correspond, l'écu pesant 3,32 grammes, à 863 kilos d'or.

⁹⁷ Auiourd'hui commune de l'Aube, à 15 kilomètres au sud-ouest de Troyes.

novembre 1598 lorsque le conseil d'Etat ordonne au trésorier de France à Tours de vérifier de quelle manière a été acquittée une assignation baillée aux colonels de Diesbach et de Willermin, révoquée postérieurement. Un nommé Le Coq avance au roi une partie de la somme nécessaire au payement des colonels Imbert de Diesbach et Guillaume de Montricher. Son remboursement fait l'objet de deux arrêts du Conseil, le 9 février 159998 et le 12 mars suivant, ordonnant à un sieur Bénédict Massey de remettre à Le Coq « toutes les quittances du trésorier des Parties casuelles, tous les mandements et pièces relatives à l'assignation de 126'000 écus donnée aux sieurs de Diesbach et de Montricher ». La somme en litige reste considérable et les créanciers recoivent d'autres rentes. Le 24 juillet 1603 par arrêt pris à Fontainebleau, Imbert de Diesbach ci-devant colonel, est mis en possession de la terre de Vauchassis. Il s'en débarrasse aussitôt en la remettant au baron de Montricher qu'un arrêt du 16 mars 1604 confirme, en tant que cessionnaire de Diesbach, dans la possession de cette terre. C'est le début d'un imbroglio juridique. Les receveurs royaux veulent encaisser certains droits seigneuriaux, Willermin qui entre temps a vendu la terre de Vauchassis à Nicolas Largentier, sieur de Vaussemin, obtient le 31 mars 1605 un arrêt du Conseil qui l'en décharge. La terre de Vauchassis lui a-t-elle été rendue ? Peut-être puisque le 29 avril 1610 un arrêt du Conseil d'Etat évoque le litige pendant entre le baron de Montricher et maître Jean Jacquinet, maître particulier des eaux et forêts, au sujet de cette seigneurie. L'affaire traine et le baron de Montricher ne sera jamais remboursé ni ses héritiers qui ressayeront de faire saisir des gages français aux Pays-Bas. Elle est encore évoquée 12 avril 1631 devant le Conseil Privé de Bruxelles.

Le baron de Montricher donne sa version de l'affaire dans un document intitulé: « Remontrance et griefs que le sieur de Montricher a sur l'arrest rendu à Paris le 21 juin 1614 sur ce que Sa majesté lui doit en vertu du traité fait en 1588 par M. de Clervant qui portait pouvoir du feu roi Henry le Grand ». Il affirme que les sieurs de Quitry et Réaux ont procédé à la vérification de son compte avec le roi mais qu'on l'a contraint, après l'avoir prolongé et entretenu pendant 17 ans, de remise d'un jour à l'autre, de faire une nouvelle vérification « a laquelle ayant

⁹⁸ Arrêt 5227 Ms fr. 18164 F 43 vo.

procédé par devant cinq commissaires, il a justifié par actes authentiques et qui ne reçoivent contredit ». Il rappelle qu'il lui est dû 10'000 écus au soleil « pour argent actuellement presté » et qu'on a stipulé un intérêt au denier douze, soit pour 27 ans, 33'333 écus d'or et un tiers. On lui doit aussi les 8'000 écus qu'il a avancés à Genève pour faire partir les compagnies. Les intérêts dus montent à 26'666 écus et deux tiers. On ne lui a finalement ordonné que 22'000 écus de 30 batz, payables en six ans sans intérêt. On lui doit donc 60'000 écus d'or au soleil. Le remboursement devait à l'origine se faire dans les deux ans, une clause prévoyait même « qu'en cas qu'il serait contraint d'aller poursuyvre son payement » il lui serait payé dix écus par jour, ce qui reviendrait à 70'000 écus « ayant égard au temps qu'il a employé à la poursuyte de son deub, estant ainsy que depuis huit ans en ça, luy ou ses fils ont esté assiduellement en la court de France ou des Archedux pour avoir raison de sa dicte dette ».

Wilhelm de Willermin s'élève surtout contre la prétention que ce versement serait fait pour solde de tous comptes alors qu'il a d'autres comptes ouverts avec sa Majesté, non seulement il serait privé de 50'000 écus « dus pour services dont il y a obligation portant stipulation et promesse des intérêts qui excèdent deux fois le principal, davantage il serait constitué en pertes très grandes tant pour les sommes à luy dues que pour la non jouissance de la terre de Vauchassy que plusieurs autres parties lui disputent ». La créance de Diesbach n'est pas non plus éteinte.

Wilhelm de Willermin est désormais dans une situation financière délicate, Berne fera bientôt discuter ses biens. Les temps sont durs pour les créanciers des princes. Lochmann a fait faillite. Willermin n'évitera pas non plus ce sort mais ses fils, qui possèdent des biens en propre sauveront, dans la discussion qui suivra son décès, l'essentiel de la fortune familiale et notamment les seigneuries de Montricher et de Monnaz.

Les barons de Montricher

Quelle est vers 1600 la situation de famille de Wilhelm de Willermin? Sa femme Ursule de Ponthey est toujours vivante en 1594 quand elle vend avec sa soeur Anne à leur beau-frère, Paul Léonard, divers biens aux Chavannes, sur le territoire d'Echallens. Elle n'est plus citée après cette date. Elle avait eu un fils de son premier mari et au moins sept enfants du second. L'état lacunaire des registres paroissiaux de Morges ne permet pas de préciser le temps de chaque naissance mais on peut déterminer l'ordre de celles-ci:

- David, né entre 1568 et 1578, seigneur de Pampigny en 1603, procureur général de son père en 1603, plus cité après 1612, dont nous discuterons le cas.
- Elisabeth, décédée sans alliance.
- Suzanne, née entre 1568 et 1578; elle épouse en 1599, par contrat passé le 8 juin, Jean François de Gingins fils de François et de Jeanne Anthoinaz du Monthey. Elle en a treize enfants, dont le premier naît en 1600.
- Hélène, née probablement avant 1578; elle épouse par contrat du 4 juillet 1603 David d'Aubonne, seigneur de Lussery, fils de Nicolas et de Françoise de Saint Joire.
- Jean, baptisé à Morges le 17 août 1578. Il est en 1601 coseigneur de Flies, au pays de Gex. Il épouse en 1619 Jacqueline de Goumoëns, fille de Pierre et de Jeanne de Beaufort. Baron de Montricher, seigneur de Goumoëns-le-Jux. Suivra.
- Judith, épouse par contrat du 11 juin 1609 Jean de Lavigny, seigneur de Bérolle, coseigneur de Yens, fils de Michel et de Françoise Mestral. Morte après 1616.
- Etienne, baptisé à Morges le 5 janvier 1581, mort probablement très jeune
- Gabriel, jumeau d'Etienne, baptisé à Morges le 5 janvier 1581, mort 28 mai 1664. Seigneur de Monnaz, procureur général de son père en 1608. Il épouse Françoise fille de Daniel Chalon. Suivra avec son frère.

Wilhelm de Willermin, sans cesse sur les routes pour ses affaires, militaires ou autres paraît s'être assez peu occupé de sa terre de

Montricher avant 1600. Il est encore très actif dans le commerce du sel et le recrutement de soldats. Ses fils David, Jean et Gabriel ont remplacé ses frères et prennent leur part de cette activité. En 1599 Wilhelm écrit une lettre rapport au Conseil de Berne. Henri IV a promis 300'000 couronnes sur le dépôt de sel du Péccais et 300'000 autres sur les recettes générales. Rien ne lui a été assigné. Il explique combien il est difficile de trouver les moyens pour convoyer ce sel. La lettre sera produite et discutée devant la Diète Helvétique le 25 mai 1599⁹⁹.

Il réside à Morges dans une maison dont il a hérité en 1569¹⁰⁰ et qu'il reconstruit par étape dès cette date. Elle est achevée en 1583. Wilhelm la reconnaît en 1584. La reconstruction englobe l'immeuble voisin, qu'il a acheté à Jean Briton. Willermin ne néglige aucune occasion d'arrondir son pré carré seigneurial. Le 18 mai 1590, il abandonne au bailli de Morges une somme de 500 florins, sur la solde due pour sa participation à la guerre de Savoie, afin d'affranchir une de ses maisons des Petites Vaux, des censes dont elle était grevée. En 1604, il aberge à Adam Solliard une demi sevtorée de pré à Montricher, en 1607 le bailli de Romainmôtier laude l'abergement qu'il a fait à la commune de Pampigny d'une vigne au Champs des Oches, à Yens¹⁰¹. La même année, son fils Jean, reconnaît en son nom sa maison de Morges. En 1608 c'est lui qui laude des échanges et acquis faits par la commune de Pampigny. Cette même année, il fait de son fils Gabriel son procureur général pour aller à Berne se reconnaître caution de noble Corneille Clément, de Genève, pour 20'000 francs. Ajoutons que c'est vers 1600 qu'il a fait faire une nouvelle chaire en l'église de Montricher, chaire ornée des armoiries Willermin et Ponthey; cette chaire est actuellement l'une des plus anciennes chaires de bois du Canton de Vaud¹⁰².

Les affaires de Paris traînent en longueur, et le 8 mars 1613, l'édifice financier bâti par Willermin s'effondre. Le bailli de Morges, Samuel d'Erlach ordonne « la subhastation des biens de noble et puissant Wilhelm de Willermin, assavoir ses biens meubles et immeubles, seigneurie, juridictions, censes, dismes et revenus, autant qu'il plaira à LL.EE. » pour payer, en tant que caution, 20'000 francs dus par

⁹⁹ Collection Zurlauben, Acta Helvetica, vol. 68, pièce 107.

¹⁰⁰ Elle porte le no 56 de la Grand-Rue. François Willermin l'a probablement acquise de Jean

Arch. Comm. de Pampigny P 49.
 Grandjean, Marcel, *Les temples vaudois*, BHV No 89, 1988, p.455.

Clément, en vertu de l'acte signé le 15 janvier 1608 à Berne par Gabriel de Willermin. Le bailli fait saisir les biens de Wilhelm et fait estimer les biens saisis. Il y en a pour 89'000 florins. Montricher a « esté avisé par rigueur de lettres » un délai lui a été donné au 16 juillet 1613. La saisie effectuée ce jour-là par « la tradition d'une motte de terre et d'un épy (...) lesquelles taxes et mise en possession ont esté notifiées et intimées audit seigneur de Montricher par lettre de notre part a luy livrées le mesme jour dans ledit chasteau de Montricher.»

A ce stade l'ensemble des biens du baron de Montricher n'est pas affecté. Il en possède en dehors du territoire bernois et il a des créances à faire valoir. Les terres et dîmes de Monnaz n'ont pas été saisies. En juin 1614 les choses, cependant, se précipitent; le 16, noble François d'Affry, avoyer d'Estavayer, fait saisir à l'instance des redoutés seigneurs de Berne et pour recevoir 6'000 florins que Willermin doit comme reste d'une obligation plus importante « un sien dismes rière Estavayer et la seigneurie de Font, appelé le disme de Romainmôtier ». C'en est trop pour cet homme âgé, qui décède vers la fin l'année 1614^{103} .

Sa mort provoque une discussion générale de ses biens. Dès l'annonce de son décès, de nouveaux créanciers se manifestent. Le conseil de Berne se résout donc, le 28 janvier 1615, à nommer une commission pour procéder à la liquidation de la succession. LL.EE. choisissent pour défenseurs de l'hoirie « nobles Jean et Gabriel de Willermin fils dudit sieur de Montricher lesquels, en considération des peeynes qu'ils prendront, avons reçu seuls héritiers, à bénéfice d'inventaire, leur accordant pour eux et les leurs, les biens qui resteront après que les dettes ... allouées en prédite discussion seront payées et satisfaites et en excluant tous autres qui y voudront prétendre, droit d'héritage d'autant qu'ils ne se sont advancés pour l'accepter et contribuer aux frais, peines et labeurs a cet effet ». Quels sont les héritiers qui pourraient se manifester ? Les soeurs de Jean et Gabriel et leurs époux ? Peut-être mais il y a une autre possibilité, revenons au récit de Galland qui affirme qu'après la mort du baron de Montricher, le sieur de Pampigny, fils et héritier de Wilhelm de Willermin, et sa veuve après, lui au nom de ses enfants, se joint, en 1630 aux sieurs Chavenel et Bettencourt

¹⁰³ Son décès se place entre juillet 1614, car il lui a fallu un peu de temps pour rédiger sa remontrance, et le 28 janvier 1615.

pour attaquer en justice le roi de France, à Malines. Si cette affirmation est exacte, David aurait survécu à son père et repris pour son compte certains de ses procès. On comprend pourquoi, dans ce cas de figure Jean et Gabriel de Willermin se prémunissent contre l'irruption d'autres héritiers. Les héritiers de David auraient eu bien de la peine à maintenir leur rang et se seraient éteints dans l'obscurité. Signalons que le notaire Antoine Saulnier protocole à Genève le 23 octobre 1634, le prêt d'une demi-pistole fait à Pierre Willermin, de Morges, soldat des gardes de sa Majesté le roi de France¹⁰⁴. Ce Pierre pourrait être un fils de David.

David n'apparaît plus dans aucun document vaudois après 1603. Il reçoit de son père à Paris le 13 avril 1603 une procuration générale. Il réside longtemps à Paris le 6 avril 1610, il s'oblige de 1'700 livres envers le sieur Vannely bourgeois de la ville; le 24 avril 1612, toujours à Paris, il promet de de payer ces 1'700 livres au sieur Vannely. Il meurt probablement peu après. Une erreur de Galland qui a eu certes accès aux dossiers de l'affaire mais qui la résume à grands traits, est infiniment plus probable qu'une survie de David jusqu'en 1624.

La discussion est rondement menée, Jean et Gabriel sont, dès la fin de l'année 1615, en possession des biens de leur père. Ils laudent en 1616 un acquis de la commune de Pampigny effectué en 1614 et agissent à cette occasion comme héritiers de feu Wilhelm de Willermin, baron de Montricher et seigneur de Pampigny. Le 9 septembre 1618 LL.EE. cèdent par acte définitif à Jean et Gabriel tout ce qui était en proteste contre feu noble et puissant Wilhelm de Willermin, en son temps, baron de Montricher. Un compte final est établi ce jour là. Les frères Willermin sont encore redevables à Berne de 11'390 écus et payeront annuellement 569 écus 13 batz et demi de cens.

Une solidarité sans faille

Les fils et les descendants de Wilhelm, avertis par l'exemple désastreux de leurs devanciers, seront toujours solidaires. Tant que Jean vivra, les deux frères resteront en indivision. Ils s'établissent et, ce faisant, resserrent encore leurs liens. Jean épouse en 1619 Jacqueline de

¹⁰⁴ AEG, not. Antoine Saulnier vol. 19 p.383.

Goumoëns, fille de Pierre, seigneur de Goumoëns et de Jeanne de Beaufort, Gabriel convole en 1622 avec une riche héritière du Lavaux, Suzanne Chalon, fille de Daniel, bannerêt de Villette et de ... Jacqueline de Goumoëns¹⁰⁵. Il devient donc le beau-fils de sa belle-soeur. Jean porte le titre de baron de Montricher et Gabriel celui de seigneur de Monnaz mais ils sont toujours cités ensemble. Ils ont cependant des biens en propre, Jean est seigneur de Goumoëns-le-Jux par son mariage et Gabriel a acquis la coseigneurie de Yens.

En 1616, ils laudent un achat fait par la commune de Pampigny. Le 29 décembre 1627, nobles et puissants Jean et Gabriel de Willermin, seigneurs de Montricher et de Monnaz se reconnaissent hommes nobles et liges de « nos dits souverains et seigneurs de Berne et leur postérité à cause de leurs châteaux de Morges et de Cossonay en ce qu'ils tiennent d'iceux nosdits seigneurs et sous ledit hommage ». Ils reconnaissent encore ensemble, le 26 août 1628, les seigneuries de Monnaz et des Grandes et Petites Vaux, au bailliage de Morges¹⁰⁶. Ils doivent à LL.EE. un service militaire et sont censés fournir pour, chaque fief, un cavalier complètement équipé. C'est lourd et ils obtiennent, à la suite d'une remontrance faite à Berne, un sursis, délivré par les seigneurs du Conseil de guerre, daté du 18 avril 1628, pour n'en fournir qu'un chacun. Jean et Gabriel fournissent donc un cavalier aux revues de 1629 et 1634 et produisent leur sursis. Ont-ils eux-mêmes pris les armes ? C'est douteux car ils sont déjà âgés.

Jean est engagé, entre 1627 et 1629, peut-être comme seigneur de Goumoëns, dans une procédure concernant un pâturage sis en Prayel, sur le territoire de Baulmes¹⁰⁷. En 1633, il traite pour son frère Gabriel avec la commune de Villette, en Lavaux. Le 6 janvier il demande son intégration au corps de commune. Les communiers acceptent la « tollerable proposition » du seigneur de Monnaz et l'admettent en leur bourgeoisie.

Les seigneurs de Montricher sont encore nommés ensemble en 1642. Ils cèdent à noble Antoine de Monterjau leurs droits et titres concernant une pièce de terre en la Raisse, soit au Champiton. Le premier

¹⁰⁵ Notons qu'au moment de leur mariage les deux frères sont assez âgés. Jean, né avant 1578 a plus de 40 ans et Gabriel, né en 1580, 42 ans.

¹⁰⁶ ACV, Fg 155 p.536-568. ¹⁰⁷ Arch. comm. Baulmes F 3.

septembre 1643 « noble Jean de Willermin, baron de Montricher et seigneur de la maison forte de Villard-Chabod¹⁰⁸ » obtient de Charles Amédée de Savoie¹⁰⁹, comte de Genevois, la réduction de ce fief, comprenant « la maison forte (...) terre, hommes, juridictions et appartenance», en un domaine soumis à une soufferte d'un sol de servis annuel, outre « autre servis, astrictions et conditions auxquelles les dittes choses étoient sujettes ». Jean de Willermin prétend posséder cette terre du chef de sa femme, Jacqueline de Goumoëns. La mère de Jacqueline, Françoise de Beaufort, a d'abord été choisie comme héritière par sa cousine, une autre Françoise de Beaufort, fille de Jean Amédée, seigneur de Villard-Chabod, qui lors de son dernier testament, s'est ravisée et lègue ses biens à un autre de ses cousins, François Gruel. Jean de Willermin en appelle au prince. Il est débouté, par arrêt du Conseil le 17 mai 1626. Jean de Willermin meurt en 1644. Avant sa mort il avait vendu la maison de Morges, en deux lots. Il n'avait eu de Jacqueline de Goumoëns, que deux garçons, Jean Baptiste, qui lui succédera et Sebastien¹¹⁰, mort sans alliance en 1658 âgé d'environ 38 ans. Il eut également une fille Jacqueline, encore citée en 1657. Jacqueline de Goumoëns meurt le 8 mars 1662.

Gabriel de Willermin, baron de Montricher et seigneur de Monnaz, partage avec son neveu Jean Baptiste en 1661, mettant ainsi fin à 43 ans d'indivision. Il est alors âgé de 81 ans. L'oncle et le neveu reprennent la procédure relative à Villard-Chabod devant les cours savoyardes et sont déboutés par un arrêt du 16 février 1664. Ils font appel. Gabriel ne verra pas l'issue de la procédure. Il meurt le 28 mai 1664, ayant eu de Françoise Chalon, qui décède le 21 juin 1668, un fils, Gabriel qui sera seigneur de Monnaz et deux filles, Jeanne Françoise et Jacqueline qui font de bons mariage. Jeanne Françoise épouse à Vufflens-le-Château, le 25 octobre 1669, Marc Antoine de Saussure, seigneur de Morrens, fils de noble Elie et noble Sara Burlamachi. L'époux est bourgeois de Genève et de Lausanne. Le couple aura sept enfants dont le premier, César, naîtra à Genève en 1670 et le dernier, Georges, à Morrens en 1684. Malade, Jeanne Françoise teste le 8 décembre 1705 chez le

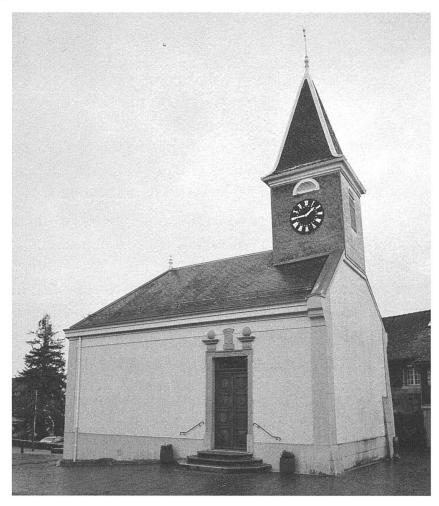
cité dans la procédure.

¹⁰⁸ Le château est situé dans la commune de Saint-Jorioz, Haute-Savoie. La seigneurie était partagée vers 1460 entre les Beaufort et les de Marval.

Charles Amédée de Savoie-Nemours, duc de Genevois et de Nemours 1624-1652.
 Foras ne connaît pas son prénom mais signale qu'un frère de Jean, mort après son père, est

notaire Delisle. Elle meurt probablement au début de janvier 1706. Jacqueline épouse noble Adam d'Aubonne, châtelain et lieutenant baillival de Nyon, fils de noble Bernard d'Aubonne.

Jean Baptiste, baron de Montricher, dont le père actait, depuis 1639, comme seigneur de Villard-Chabod et son cousin Gabriel II, seigneur de Monnaz, poursuivent la lutte pour faire reconnaître leurs droits en Savoie. Ils sont déboutés par des arrêts successifs, du 31 janvier 1665, 21 août 1665 et du 25 juin 1666. Ils transigent alors avec François Gruel. Ils mènent désormais une vie de seigneurs campagnards mais ni l'un ni l'autre ne prendront femme dans la noblesse vaudoise. Jean Baptiste épouse en février 1662 Catherine May, fille de noble Bernard May, de Berne, et de Catherine Willading; Gabriel épouse par contrat passé à Genève en 1675 Sara Rosset, fille de noble Jean Marc Rosset, ancien syndic.



Le temple de Monnaz, construit en 1680 sur ordre de Gabriel de Willermin, seigneur de Monnaz. Photo réd. BGV.

Revenons à Jean Baptiste. Le baron de Montricher gère ses seigneuries. Il est en procès de 1671 à 1676 avec la commune de Baulmes pour ses droits de pâturage à La Rochette, au Lachet et en Prayel. En 1678 les communiers de Pampigny requièrent son indulgence à l'égard de leurs messeliers taxés sur son pré, vers le Veyron. Il est encore vivant en 1689. Le 20 avril il donne une procuration au notaire Daniel Marmet, son « domestique », pour soutenir sa cause devant la cour des fiefs de Lausanne dont le commissaire, Verchières, lui demande de prouver qu'il possède la moitié du dixme de Goumoëns-la-Ville. Il meurt en 1690. Ses fils sont barons de Montricher en 1693. Sa femme noble Catherine May lui survit longtemps, elle est populaire parmi ses sujets et on lui a dédié en 1698 un livre de recettes qui a été publié¹¹¹. Elle place son argent sans risque auprès des communautés du Jura vaudois,



Linteau de la porte du temple de Monnaz, avec les armoiries de Willermin, écartelées avec celles de la baronnie de Montricher.

¹¹¹ Livre de receptes: ce 15 juin 1698, pour Madame Catherine Mey, baronne de Montricher / avant-propos par Edmond Aubert; introduction par Marie Tavera et Vincent Barras; transcription, index et glossaire par Marie Tavera. – Genève: Slatkine; Yverdon-les-Bains: Fondation du Fonds ancien de la Bibliothèque publique, 1999. – 629 p.

qui possèdent suffisamment de biens pour garantir ses prêts. La commune du Lieu qui lui a emprunté 350 florins le 26 février 1687, sollicite un nouveau prêt en 1691 et Georges de Willermin accorde le 5 juillet, au nom de sa mère, 850 florins supplémentaires. En 1693 Georges et Rodolphe de Willermin, frères augmentent encore ce prêt. La dette du Lieu se monte désormais à 2'350 florins, dont 1680 sont remboursés le 12 octobre 1696.

Jean Baptiste de Willermin et Catherine May ont eu quatre enfants, trois fils, Georges Samuel, Rodolphe et Gabriel qui seront barons de Montricher et une fille Anne Catherine qui épouse Sigismund Weiss, seigneur de Mollens.

Gabriel II, seigneur de Monnaz, reste en étroite relation avec Jean Baptiste, il donnera une de ses filles Suzanne en mariage à son fils aîné. Il s'enracine à Monnaz, où il fait construire un temple. Le 30 juin 1676, il achète au seigneur d'Aruffens les coseigneuries de Yens et Reverolle. Le bailli laude le 25 octobre 1676¹¹². Gabriel est un procédurier entiché de son statut. En 1683 il exige que la commune de Pampigny lui remette une vigne qu'elle détient indûment. Le 30 décembre 1679, il achète des procureurs de Jean Tavernier, baron d'Aubonne, pour 600 florins, tous les droits que ce dernier prétendait avoir sur un bois à Apples¹¹³. En 1687 il soutient un procès contre les nobles de Senarclens qui prétendent avoir la haute juridiction sur les cens, fiefs et droitures seigneuriales qu'il possède à Clarmont. Le bailli de Morges rend son jugement en juillet 1688 en faveur de Gabriel. Les Senarclens en appellent à Berne mais sont déboutés.

Gabriel teste le 25 janvier 1700, de sa main. Il rappelle qu'il est seigneur de Monnaz, Vaux et Réverolle, coseigneur de Yens, Lussy et Clarmont, et fils de feu Gabriel, « qui était fils de feu noble et puissant Guillaume de Willermin, vivant baron de Montricher et autres des susdits lieux ». Il se dit d'un âge avancé. Il désire que son corps « soit inhumé honorablement dans le Temple que j'ai fait construire de mes propres deniers à Monnaz et qu'il soit mis sur mon cercueil une plaque de pierre dure sur laquelle seront taillées mes armes avec une inscription de mes qualités de celle de capitaine d'une compagnie des seigneurs vassaux du Pays de Vaud ». Il a donc eu le commandement

¹¹² ACV, C XVI 290/45.

¹¹³ ACV, C XVI 290/46.

effectif de cette compagnie, mais quand ? Pendant la guerre des paysans en 1653 ou lors de la première guerre de Villmergen trois ans plus tard ?

Il laisse aux pauvres des communautés de Monnaz et Vaux qui sont ressortissantes de l'église de Monnaz 750 florins, ce qui n'est pas rien. Ses héritières sont sa femme, dont il a reçu de considérables sommes d'argent, et ses trois filles. Il souhaite que ses héritières concluent un modus vivendi, car il n'aimerait pas démembrer ses biens. Il avantage sa fille aînée Andrienne, femme d'Albert de Mestral, en témoignage «de l'amitié et tendresse que j'ai pour elle (...) et de l'estime que j'ai pour Monsieur son époux » mais aussi pour lui rendre la somme de 150 écus que son grand-père Marc Rosset, Conseiller d'Etat et syndic de Genève, lui a léguée. Ses biens seront partagés en trois parts égales, Andrienne choisira son lot et ses deux soeurs tireront au sort. Gabriel de Willermin meurt le 3 décembre 1705. Il avait eu de Sara Roset trois filles:

- Louise Adrienne, née après 1675 et qui épouse, le 21 octobre 1694, Albert de Mestral, seigneur de Pampigny dont elle aura cinq enfants. Elle teste en faveur de ses enfants le 6 juillet 1744 et ajoute un codicille le 18 septembre 1747. Le testament est homologué en cour de Morges le 9 janvier 1748.
- Suzanne, qui épouse avant 1697 Georges Samuel de Willermin baron de Montricher, son cousin, fils de Jean Baptiste et de Catherine May. Dame de Monnaz, elle est encore citée en 1715.
- Hélène, qui épouse par contrat du 2 août 1698 Gerard de Tavel, bourgeois de Berne, seigneur de Denens, Lussy et Villars-sur-Yens, qui la laisse veuve en 1706. Elle vit encore en 1716 et est tutrice de ses enfants.

À ces trois filles Charles Philippe Dumont ajoute un fils

Samuel, mort jeune avant le testament de son père.

La descendance de Gabriel II étant tombée quenouille, reste à étudier la transmission de la baronnie de Montricher.

Les derniers barons et la succession de Montricher

À la mort de Jean Baptiste de Montricher, vers 1689, le mariage de son fils aîné Georges Samuel avec sa cousine Suzanne de Willermin, fille de Gabriel II, est arrangé. Charles Philippe Dumont attribue quatre enfants à Jean Baptiste et à son épouse Catherine May, trois fils Georges Samuel, né en 1663¹¹⁴, Jean Rodolphe, né en juillet 1665 et Gabriel III mort en 1703, qui reconnaissent en indivision la baronnie en 1690, et une fille, Anne Catherine, née en 1670. Georges Samuel a 30 ans à la mort de son père. La cousine qu'il épousera, Suzanne, est née au mieux vers 1675, elle a donc douze ans de moins que son futur époux. Le mariage a lieu avant 1697 mais rien n'empêche qu'il ait pu avoir lieu dès 1691.

La carrière du nouveau baron de Montricher n'est pas très bien documentée. Une série de transactions conservée dans les minutes du notaire Daniel Marmet permet de préciser certains points. Les deux fils de Jean Baptiste sont d'abord indivis. Le 4 mai 1694 noble et généreux Georges de Willermin, tant pour lui que pour noble et généreux Rodolphe de Willermin, son frère indivis, aberge à honnête Amey Baud, de Montricher, deux pièces de pré. Le 6 juin 1696, Anthoine Bavaud, de Goumoëns-la-Ville, cède à noble et généreux Jean Rodolphe de Willermin et à Georges de Willermin, son frère indivis « plein pouvoir de passer et repasser sans aucun empêchement tant avec son char qu'avec sa charrue et toutes autres choses... ». Le 29 juin, c'est Georges Samuel, qui, agissant pour lui et son frère indivis, aberge une maison et une pose de pré à Gabriel Mojonet, de Montricher. Le 16 mars 1697 il aberge à Nicolas Morel, de Montricher, une pièce de terre 3 quarterons. En 1698, Georges Samuel est receveur de LL.EE., qui le chargent d'enquêter sur les aliénations effectuées par les communes de Renens, Prilly, Mezery et Jouxtens. Le 16 janvier 1699 il aberge pour lui et Rodolphe de Willermin, seigneur de Goumoëns-le-Jux, plusieurs pièces de terre à Montricher. Les deux frères sont toujours indivis mais Rodolphe porte le titre d'une autre de ses seigneuries tout en percevant sa part des revenus de Montricher. Les deux frères partagent le 31 mai

¹¹⁴ La famille possède encore un portrait de Georges Samuel, peint en 1695 alors qu'il est âgé de 32 ans, reproduit ici dans le cahier en couleur.

1700¹¹⁵. Rodolphe reçoit Goumoëns-le-Jux, Goumoëns-la-Ville, Eclagnens et 30'000 florins pour compenser la différence des parts. Le 5 mars 1701 Georges Samuel de Willermin, baron de Montricher, aberge, à Jean Paul Jaquemet deux morcels de pré aux Mosses à Montricher. En 1702 le baron de Montricher est en conflit avec les communiers de Pampigny à qui il a interdit l'usage des bois et des prés de La Muraz. Le bailli de Morges lui donne tort.

Georges Samuel meurt avant le 7 mars 1707. Ce jour-là Rodolphe de Willermin, seigneur de Daillens et de Goumoëns « agissant en présent fait au nom et en qualité de Conseiller de la noble hoirie de feu noble et généreux Georges Samuel de Willermin, vivant baron de Montricher, ladite veuve étant présente au dit nom » aberge à Anne Marie Rochat, veuve de feu Enoch Rochat, demeurant en Mauraz, un record de la seymature de deux quarterons.

Suzanne et Georges de Willermin n'ont eu que deux enfants, Bernard Gabriel, baptisé le 28 juillet 1697, qui sera baron de Montricher, et Jeanne Louise Henriette, femme avant 1726¹¹⁶ de noble Sigismond Steiger, bailli de Morges. Ces enfants sont encore mineurs. Le 13 juin 1708 la dame de Montricher et Monnaz achète pour 125 florins une petite pièce de terre à Pierre Jaquet, de Vaux. Elle est autorisée par son beau-frère, Sigismond Weiss seigneur de Mollens. Le 26 juin 1708, en son absence, le notaire la représentant, la noble dame de Monnaz, acquiert de la bourgeoisie de Lausanne, représentée par son syndic David de Crousaz, une pièce de record lieudit les Osches, rière Vaux. Le 22 mai 1714, c'est son autre beau-frère, le noble et généreux seigneur de Daillens, Rodolphe de Willermin, qui conseille l'hoirie lors d'un abergement consenti à Abraham Chenuz, communier de Montricher. La dame de Monnaz administre encore la seigneurie de Montricher en 1715. Le 11 mai elle conclut un échange d'une demipose de terre avec Jean Pierre Gaudin, de Monnaz. Elle aberge le 18 mai à André Pujol, une pièce de terre chantre et buissons pour 700 florins de principal, outre 50 florins d'épingles. Le même jour, Jean

¹¹⁵ ACV, P Château de la Sarraz G 37. L'arbitrage fait par les cousins May est signé par la mètre des partageants.

ACV, Dk 69, Le 12 décembre 1726 Pierre Louys Menthon, de Vaux, charge ayant la très honorée dame Steiger de Monnaz vend pour 70 florins de terre à Jean Pierre Failletaz, de Vilars-Bozon.

François Dumuits lui vend une petite pièce terre pour 22 florins six sols.

Bernard Gabriel devient baron de Montricher. Il ne le restera pas longtemps. Il teste en 1718 et meurt à Romainmôtier le 28 septembre 1724. En 1716 ses sujets de Mauraz créent une commune et nomment un gouverneur sans avoir sollicité son autorisation. Ces sujets habitent à 4 kilomètres du village et du château de Montricher et exploitent un martinet. Ils ont élu un gouverneur et, le 5 juillet 1716, admettent parmi eux un nouveau communier¹¹⁷. Le nouveau baron de Montricher s'attache à résoudre ce problème. Le 28 décembre 1719 il convoque en son château le notaire Marmet, de Morges, et les communiers de Mauraz. Le contrat qui fut conclu lors de cette rencontre constate que les « honnêtes Jacques Rochat, Jacques Vial, Amey Rochat, Enoch Rochat, Jean Jacques Rochat, frères et au nom de David, leur frère absent, et Mathieu Violon, tous habitants de Mauraz, en vertu des abergements à eux fait par les feux nobles et généreux barons de Montricher... ont demandé au seigneur baron la permission de faire une association de communiers dudit Mauraz ». Le baron l'a accordée. Les hommes de Mauraz qui seront de bons et fidèles sujets de LL.EE. auront un Conseil comme ceux de la terre de Monricher dont ils dépendent. Ils ne pourront associer personne sans le consentement du seigneur, le seigneur, lui, pourra imposer autant de communiers qu'il voudra.

Le testament de Bernard Gabriel règle la succession de Montricher. Sa soeur, Jeanne Louise Henriette, est écartée au profit de son oncle Jean Rodolphe, qui est attesté depuis 1700 comme seigneur de Goumoëns-le-Jux¹¹⁸ puis, dès 1704 de Daillens. Le nouveau baron de Montricher est marié depuis peu. Il épouse à Eclépens, le 11 janvier 1720, Françoise Louise de Gingins, fille de Gabriel de Gingins, seigneur d'Eclépens, de Lussery et de Pompaples et d'Anne de Gingins. Le mariage n'est pas très équilibré, Françoise Louise, née en 1694 a 26

^{BIAUDET Jean Charles, « La naissance de la commune de Mauraz », RHV 58, 1950 p.36, et LEUBA Pierre,} *Familles de la région de la Venoge* III Editions Venogiennes, Cossonay 1955 p.28.
Arch.comm. Goumoëns-la-Ville, U 9.

ans, son mari 55. Il sera très bref, l'épouse meurt en couches la même année en mettant au monde un fils qui ne vivra pas 119.

Jean Rodolphe épouse en secondes noces Suzanne Mannlich, de Berne, dont la famille détient la coseigneurie de Daillens. Avant son premier mariage, Jean Rodolphe de Willermin avait eu une liaison avec une demoiselle nommée Louise Marie Sibille, dont il eut un fils Rodolphe. Nous étudierons leur histoire commune dans un prochain chapitre. Jean Rodolphe meurt le 2 juin 1748 à l'âge de 83 ans. Sa soeur Anne Catherine avait épousé Sigismond Weiss, seigneur de Mollens, mort en 1724 déjà. Elle décède avant son frère. Leur fils était Sigismond qui était en 1748 lieutenant-colonel au service de Hollande devient, à cette date, seigneur de Daillens, son oncle lui ayant légué, par son testament daté 20 avril 1743¹²⁰, l'une des seigneuries qu'il possédait en propre. Il la revendra bientôt¹²¹.

La baronnie de Montricher est dévolue par substitution¹²² à Nicolas Friedrich Steiger, fils d'Henriette de Willermin et de Sigismond Steiger. Né en 1729 Nicolas Friedrich, fait une brillante carrière et sera le dernier avoyer de l'antique République de Berne. Le frère de Nicolas Friedrich, Jean Albert, hérite lui de la seigneurie de Monnaz, que sa mère avait reçue après un partage fait avec ses soeurs. Les deux frères vendront bien vite les seigneuries héritées des Willermin. La famille de Willermin est, par ses alliances, installée au coeur du pouvoir bernois, le beau-père de Jean Rodolphe, le brigadier Gabriel de Gingins, bourgeois de Berne, était membre du Conseil souverain de Berne, son neveu devint avoyer de Berne et ses cousins Weiss n'étaient pas sans influence. Le bâtard de Willermin dispose donc, à la mort de son père, d'atouts, dont il saura jouer pour se créer une situation et rétablir celle de sa famille.

¹¹⁹ Recueil de généalogies vaudoises T. II Payot Lausanne 1927, Gingins p. 99.

¹²⁰ DUMONT, tableau. Le testament fut homologué en juin 1748.

¹²¹ En 1760.

¹²² DHBS, qui fait une petite erreur de date.

La descendance de Laurent et Priam de Willermin

Laurent de Willermin et son frère Priam ont laissé une descendance, celle de Laurent fut vite éteinte mais celle de Priam perdura qu'au XX^e siècle. Examinons cela d'un peu plus près. Laurent nous l'avons vu épouse vers 1575, Anne, l'une des filles de Tus de Spechbach, seigneur de Miécourt, et d'Elisabeth de Birninghoffen, dame d'Arbois. Après ce mariage, Laurent prend parfois ses quartiers à Miécourt. Sa belle-mère se plaint en 1586 qu'il est dehors du pays ne sachant quand il va rentrer. Laurent meurt après 1605 et peut-être avant 1614. Il a eu de sa femme trois enfants:

- Jean George, dont on ne sait que le nom et qui n'eut pas de descendance.
- Elisabeth, qui épouse un Vandelin de Reinach en qui il faut probablement voir le Simon Vandelin de Reinach qui est parrain en 1601 à Chaux-les-Chatillon. Il était fils de Richard de Reinach et d'Antoinette de Beaujeu. Elisabeth meurt sans postérité.
- Catherine, mariée à un noble badois, grand gruyer du marquisat de Bade. Elle meurt aussi sans postérité.

Wettstein en dessinant le tableau généalogique des Willermin, y inscrit ce qu'il a pu savoir de la descendance de Laurent mais il ne dit rien de celle de Priam, qui est pourtant nombreuse. Priam n'a pas réussi à rétablir sa fortune, et ses descendants subissent, au fil du temps, bien des revers. Priam s'est marié avant 1576 avec une Staviacoise qui était proche parente des Cattelan et des Chausse¹²³. Il est mort avant le 25 avril 1594¹²⁴ laissant au moins deux fils :

Cathelin, né juillet 1576 vend ses biens à Saint-Cierges en 1599, fait baptiser 8 août 1604 à Yverdon un fils, prénommé Nicolas. Ni Cathelin ni son fils ne sont plus mentionnés par la suite¹²⁵.

Nicolas est né vers 1580 probablement à Estavayer. En septembre 1617 il devient bourgeois de Cossonay pour le prix de 120 florins 126. Il y est

¹²³ Il assiste en 1578 sa cousine Anne Cattelan. Cf p. 55.

ACV, Bu 9, Lettre de Wilhelm de Willermin à Hugues de Martines. Wilhelm parle d'un frère décédé qui a participé à l'affaire d'Uriage. Ce ne peut être que Priam.

125 ACV, P SVG G 5 Généalogie Vuillermin par Charles Philippe Dumont.

propriétaire d'une auberge et débite du vin. Cette boisson est alors taxée à 4 sols six deniers le pot. Vuillermin n'en tient pas compte et sa chambrière est bientôt prise, en récidive, vendant le vin à 5 sols le pot. C'est pourquoi, en décembre, le Conseil de Cossonay lui interdit désormais la vente, sous peine d'une amende de 10 florins, et lui ordonne de mettre son enseigne à bas. Nicolas, qui paraît avoir hérité de l'entêtement de son père, refuse. Le Conseil fait enlever son enseigne. Vuillermin se soumet. Nicolas épouse Marie Dorenge, fille de Pierre, il eut au moins un fils, Jean François, dont le destin sera tragique.

Jean François fait un mariage intéressant. Il épouse à Cossonay, le 16 janvier 1638, Françoise Bouchet, fille de Zacharie Bouchet, qui avait été de 1629 à 1636 pasteur de ce bourg¹²⁷ et de Catherine Blécheret, décédée avant 1625. Zacharie se remarie avec une Genevoise, Marie de la Maisonneuve qui élèvera Françoise, baptisée le 23 janvier 1617 à Lausanne et, donc très jeune au moment du décès de sa mère. Les Bouchet et les Blécheret ont un pied à Lausanne et un autre à Genève, les de la Maisonneuve descendent de Baudichon de la Maisonneuve, l'un des premiers partisans de la Réforme à Genève.

Jean François mène une existence discrète. Le 18 septembre 1638, il est, à Vallorbe, parrain du fils d'un notable vallorbier, Pierre Vallotton. Il a trois enfants au moins de son épouse, un fils Antoine, baptisé le 3 novembre 1640 et deux filles, Claudine, baptisée à Lausanne le 22 janvier 1647 et Anne, baptisée le 8 octobre 1643. C'est alors que la catastrophe survient, qu'évoque ce document conservé dans les archives familiales : « Nous Petermann de Diesbach, seigneur de Vully, bourgeois de Berne Bally de Morges, pour et au nom de nos très honorés souverains seigneurs dudit Berne, Savoir qu'a l'occasion de ce que Noble Jean François de Vulliermin avoit esté trouvé mort es prisons de Cossonay Il y a déjà quelques temps, Et par ce que plusieurs personnes pourroyent avoir opinion quil se fust precipité, il auroit esté presenté requeste a Leurs Excellences, à ce quil leur pleust commander que les tesmoings qui lauroyent vu et visité lorsque le corps fust donné aux parents pour l'insevelelir selon leur commandement fussent

¹²⁶ Lors de l'achat de la bourgeoisie noble Nicolas est dit originaire d'Estavayer. C'est là sans doute qu'il était né.

¹²⁷ Zacharie Bouchet, fils d'André et de Nicolarde Baud, baptisé le 1.4.1591 est pasteur à Crassier de 1620 à 1628, puis à Cossonay de 1629 à 1636. Il meurt avant 1642. ¹²⁸ ACV. C XVI 290/44.

entendus pour scavoir la Verité du faict, Ce quayant esté faict, apparoissance par leurs depositions ledit de Vulliermin ne sestre precipité puysque par autres lesttres de leursdites Excellences du 21 mars dernier Elles déclare ne trouver quil se fust precipité ayant mesmes delivre Ladjudication prétendue de ses biens dequoy avons audits parents acordé acte selon leurs requisition et intention de leurs Excellences pour leur servir contre tout reproche ou a besoin leur sera, sous nostre sel et signatre de notre secretaire ce cinquieme jour du mois d'Apvril Lan courant milsix cent cinquante quattre ». L'acte est signé Forel.

La chose est claire, Jean François, emprisonné pour une raison que nous ne connaissons pas, se serait précipité, c'est-à-dire suicidé, or le suicide est un crime. Les suicidés sont enterrés avec les suppliciés sous le gibet seigneurial. Il faut faire taire cette méchante rumeur. Gabriel I, seigneur de Monnaz, cousin germain du père de Jean François prend l'affaire en mains. C'est avec lui que le secrétaire Forel traite. La solidarité familiale a joué.

La veuve de Jean François s'installe définitivement à Lausanne avec ses enfants. Quand nous les retrouvons, ils sont mariés. Anne épouse avant 1673 un chimiste et chirurgien, originaire de Pézenas, Pierre de Saint André. Noble Antoine de Willermin convole le 21 janvier 1668 avec Jeanne Adrienne, fille de David Bertrand. Ils auront six enfants à savoir :

- Marie Marguerite, baptisée, 20 mai 1669
- Jeanne Marie, baptisée le 27 novembre 1671
- Jean, baptisé le 17 août 1673
- Jeanne Anthoinaz, baptisée 11 février 1676
- Jean Louis, baptisé le 12 août 1678
- Gédéon, baptisé le 25 février 1680

Le statut de la famille change. Noble Antoine est chirurgien. Il ne tient pas à sa noblesse. Interrogé à ce sujet en 1671 par les commissaires bernois, il déclare « n'avoir pas pu avoir les droits de sa maison et ne vouloir se prévaloir du titre de noble dans la profession qu'il fait de

chirurgien »¹²⁹. Il continue cependant à être qualifié de noble. Après la mort de sa femme il épouse Loyse Mareste et meurt avant 1717. Jean, son fils, émigre à Genève. Il s'y marie le 20 février 1698. Sa descendance s'y éteindra au XIX^e siècle. Nous ne la suivrons pas plus avant.

Le dernier baron et son fils

Avouons ici une frustration! Notre long parcours à travers les sources, nous a permis de retracer la généalogie de la famille de Willermin mais ses membres, en grande partie, sont insaisissables. Nous connaissons, et parfois en détails, quelques éléments de leur vie mais leur caractère, leurs motivations, nous échappent le plus souvent. La situation change dès 1730, les fonds familiaux comprennent désormais des pièces plus personnelles : livres de comptes, courtes autobiographies correspondances. L'homme qui a rassemblé ces archives est Rodolphe de Willermin¹³⁰, fils illégitime de Jean Rodolphe, baron de Montricher et de Jeanne Marie Sibille. Si nous n'avions à son sujet que les pièces officielles, son histoire serait bien difficile à écrire, qui nous emmène du lieu encore inconnu de sa naissance à Morges en passant par Genève, Paris, Milan, Turin, Modène, Bruxelles et Amsterdam. Mais les pièces qu'il a rassemblées ou émises rendent la tâche plus facile. La première date de 1733 : « Le Roy de Sardaigne de Chypre et de Jérusalem, L'office général du solde ayant confié à Rodolphe de Willermin bourgeois de Daillens au Pays de Vaud La charge de sous lieutenant dans notre régiment suisse de Roguin vous ordonne de le assenter en cette qualité et de le faire jouir de la paye et autres choses qui en dépendent et portés par la capitulation faites avec ledit colonel du 14 9mbre 1733... ». Rodolphe de Willermin commence sa carrière dans un régiment non avoué, recruté en vertu d'une capitulation conclue entre le roi de Sardaigne et Albert Louis de Roguin, officier de grand mérite, mais sujet bernois. LL.EE. réagissent vigoureusement. Le nouveau colonel a six semaines pour choisir entre son régiment et le bannissement des terres de Berne. Un accord est conclu, par l'entremise

¹²⁹ ACV, P SVG G 5 Généalogie Vuillermin par Charles Philippe Dumont.

¹³⁰ ACV, C XVI 290 dont la pièce maîtresse est le livre de Jean Rodolphe de Willermin no 65.

89

du roi de Sardaigne, qui prévoit qu'à la mort de Roguin, son régiment reviendra à un Bernois de souche. Roguin meurt en 1737 et le régiment est racheté par Rodolphe de Diesbach.

Le sous-lieutenant de Willermin a déjà, lors de son engagement en Sardaigne une expérience militaire acquise au prestigieux service de France. Il résume très laconiquement les débuts de son existence dans une courte notice, rédigée vers 1760: « Ma Naissance Sous la Protection de LEstre Eternel est du 22 janvier 1714. Baptisé et ensuite Reçu à la Sainte Communion par Monsieur Leger fidèle ministre du Saint Evangile de Christ à Genève à Pâques 1729. Entré au Service de la France à la fin de la ditte année comme cadet dans le régiment suisse de Bézenvald. Enseigne surnuméraire en 1733. Le 19 Xbre 1733 sous lieutenant dans le régiment suisse de Roguin ».

Rodolphe confirme tôt et est aussitôt lancé dans la vie. Son séjour parisien est sans doute studieux; cadet dans un régiment de gardes, il reçoit une bonne instruction militaire et a tout le temps nécessaire pour compléter ses études. Rodolphe connaît la date de sa naissance mais n'en révèle pas le lieu. Le connaît-il seulement ? Peut-être! Mais cette naissance ne fut enregistrée nulle part puisqu'il ne fut pas baptisé. Rodolphe est un enfant illégitime.

Dans le cas d'une relation entre gens de même milieu, ce genre de naissance est problématique, mais dans le cas d'une liaison entre un jeune homme de qualité et une jeune femme de condition inférieure les choses se compliquent encore. Lorsqu'il apprend que Louise Marie Sibille¹³¹ est, en 1713, enceinte de ses oeuvres le seigneur de Daillens, s'arrange avec la mère, se charge de l'enfant et l'élève conformément à son rang. Cette solution est discrète mais présente l'inconvénient de ne résoudre aucun problème. L'enfant n'a pas d'existence légale et n'a donc ni bourgeoisie, ni nationalité.

Rodolphe de Willermin en éprouve très tôt des désagréments. En 1733 il s'attribue la bourgeoisie de Daillens, ce qui est pure fiction! Plus tard il prétendra être d'Echallens. Il n'est pas né en loyal mariage et n'est donc pas bourgeois de Morges. Il faut remédier à cela. Le 29 janvier

¹³¹ Où se trouvait le seigneur de Daillens en 1713 ? Chez lui ou en voyage pour affaire ou pour toute autre cause ? Le nom de sa maîtresse est rare et renvoie peut-être à Neuchâtel mais il y eut peut être des réfugiés du nom de Sibille à Genève.

1738, son père obtient de Berne une lettre de légitimation¹³². Il est désormais majeur et légitimé, peut recevoir des donations, disposer de ses biens et mener sa carrière comme il lui plaît. Il est temps de songer à s'établir. Lors d'un congé en 1738, il s'éprend de Mademoiselle Françoise Dorothée Carey, fille du premier pasteur d'Echallens, Charles Carey et de demoiselle Esther de Saussure. C'est un parti convenable pour lui, fils illégitime d'un baron vaudois. Les choses peuvent aller jusqu'au mariage et c'est bien-là que les choses iront mais après un long et incompréhensible détour. Rodolphe, dans un récit postérieur présente ainsi les choses : « Le douzième du mois de Janvier mille sept cent trente et neuf; par délicatesse de conscience, j'ay épousé Mademoiselle Françoise Dorothée Carey, fille de docte et savant Charles Carey, Bourgeois d'Yverdon, premier Ministre du saint Evangile de Christ à Echallens, et de Demoiselle Esther de Saussure ». Ce mariage ne fait pas que des heureux, Rodolphe ajoute que « Le dit jour 12^e de 1739, j'ay esté deshérité par Monsieur Le baron de Montricher mon père mort le 133 juin 1748 ». Jean Rodolphe de Willermin désapprouve le mariage de son fils mais pourquoi ? Parce que la fiancée ne lui convient pas ou parce qu'il a l'impression que les nouveaux mariés ont voulu lui forcer la main?

Le jeune marié retourne en Piémont peu après la cérémonie. Un fils lui naîtra bientôt à Echallens, dont il note ainsi la venue dans son livre : « Le 4^e de Mars 1739, Dieu ma bénit d'un fils, nommé au sacrement de baptême, Rodolphe, Charles, Louis, Auguste, Monsieur Le baron de Montricher, Monsieur Le doyen Carey, Ses Grands Pères, Monsieur Carey son oncle et Monsieur A. Roguin¹³⁴ Lieutenant collonel, de Diesbach au service de S.M.S ses parreins, Madame la baronne de Montricher, née Mannlich et Madame Carey sa Grand mère maternelle mareines ».

Si nous n'avions que le récit de Rodolphe pour guide, nous pourrions croire que les choses se sont arrangées mais nous savons qu'elles ne s'arrangèrent pas. Le baron de Montricher fait de la résistance. Il n'assiste pas, le 27 mars au baptême, à Echallens, de son petit-fils.

¹³² ACV, C XVI 290/55.

¹³³ Ici un blanc, au moment, où il rédige Rodolphe a oublié la date de décès de son père.

Auguste ou Augustin Gabriel de Roguin (1700-1744), colonel au service de Sardaigne, tué au combat à Château-Dauphin le 19 juillet 1744. Voir *Recueil de généalogies vaudoises* T. 1, p.120 (article Roguin). Auguste est un très lointain cousin d'Albert-Louis Roguin.

L'officiant note que le père a écrit du Piémont pour demander les prénoms de Monsieur de Montricher, grand-père et d'Auguste de Roguin, lieutenant-colonel. Le père, le grand-père paternel et le parrain principal sont absents, seules les marraines, Suzanne Mannlich, seconde épouse du baron de Montricher et Judith de Saussure, femme du doyen Carey, sont là.

La carrière militaire de Rodolphe de Willermin le tient le plus souvent loin d'Echallens où réside son épouse. Ils n'auront que deux autres enfants qui n'ont été l'objet que de brèves mentions dans le journal de leur père : « Le 10^e 8bre 1744 Dieu ma bénit d'un second fils nommé au St Sacrement de Baptême Frederic Gabriel. Monsieur Fritz Bondely Seigneur Baillif à Echallens et Monsieur Le major May de Huninguen mon cousin Ses parrains Madame La Ballifve Bondely sa marraine. Baptisé à Echallens ». Les parrains font leur devoir, Bondely et sa femme offrent à l'enfant un pot à lait d'argent pesant 7 3/4, May lui donne 22 francs avec lesquels le père a acheté une cuiller à soupe d'argent. L'enfant ne vivra pas longtemps, une note marginale nous apprend que « Dieu la retiré à luy le 22 juin 1742 par une petite vérole... »

« Le 12^e Mars 1750, au matin, Dieu mas bénit d'une fille, nommée sur les fonds de Baptème Jeanne Julie sa grandeur Monsieur le Trésorier J. A. Tiller¹³⁵ et Madame son Epouse née May de Huninguen ma cousine¹³⁶ parein et mareine ». Johann Anton Tillier offre à sa filleule une pièce de 10 ducats, avec laquelle le père achète une paire de chandeliers à trompe. Mais cette fille ne vit pas. « Le Seigneur l'a retirée le 19 avril 1750 ».

Rodolphe de Willermin n'a rien noté de plus au sujet de sa vie familiale qui n'a pas été très heureuse et qui s'inscrit plus ou moins bien entre les épisodes de la carrière militaire du mari. La famille, bien considérée, le

¹³⁵ DHBS ; il s'agit de Johann Anton Tillier, officier au service de Hollande, membre du Petit Conseil de Berne dès 1746, trésorier du pays allemand dès 1749, avoyer de Berne de 1754 à sa mort en 1771.

¹³⁶ La grand-mère de Jean Rodolphe était une May; il s'agit ici d'une cousine issue de germain, au mieux. Remarquons cependant une fois de plus que les alliances des Willermin les mettent au coeur du pouvoir bernois.

haut niveau social de parrains et marraines des enfants le prouve, réside à Echallens.

Le sous-lieutenant de Willermin est après presque dix ans de service un officier expérimenté mais il ne monte pas en grade car si l'expérience et le talent sont bien utiles pour la promotion, d'autres conditions doivent être remplies. Il faut qu'il y ait une vacance dans le régiment pour que l'officier le plus ancien puisse racheter le grade d'un partant. Les promotions sont lentes en temps de paix. Pour donner un coup d'accélérateur à sa carrière Rodolphe de Willermin change de service. Son nouveau colonel Emmanuel Gross, de Berne, a renoncé à devenir bailli d'Echallens pour signer le 1^{er} avril 1741, une capitulation privée avec son Altesse Sérénissime François III d'Este, duc de Modène et de La Mirandola qui désire avoir lui aussi un régiment de Gardes Suisses. Le 8 février 1742, Rodolphe de Willermin reçoit une patente pour être « die una delle compagnie di esso Reggimento ». Modène est alors un protectorat espagnol. Le régiment, qui comprend 908 hommes, est commandé par Gross, de Berne, promu lieutenant-général.

Willermin donne quelques brèves informations sur son service. Il exerce les fonctions de Capitaine-commandant¹³⁷ de la compagnie du major Cernabes¹³⁸. Il a mal choisi son moment pour changer de service et s'est jeté dans la gueule du loup. Emmanuel Gross est tué en juillet 1742 et les troupes sardes et autrichiennes mettent le siège devant Modène. Le roi de Sardaigne commande personnellement son armée. Modène capitule bientôt et Willermin résume ainsi l'affaire : «Régiment fait prisonnier dans la citadelle de Modène et fondu ». Les soldats faits prisonniers sont libérés sur parole ou passent au service des vainqueurs. Willermin précise que, concernant son cas personnel, il est « rentré au service du roi de Sardaigne » ¹³⁹.

C'est un retour à la case départ. Il sera bref; au début de l'année 1744, Willermin est à Echallens auprès de son épouse¹⁴⁰. Le 3 avril 1744, il reçoit à Versailles du prince de Dombes, colonel-général des Suisses et

¹³⁷ L'un de ses camarades, le capitaine bernois Samuel Henzi, sera décapité en 1749 après avoir monté une conjuration contre le gouvernement de Berne.

¹³⁸ En fait Cornabé. François Cornabé (1706-1763) d'une famille de réfugiés huguenots à Vevey, officier au service de Sardaigne, puis du duc de Modène, puis de Hollande, général major en 1747.

¹³⁹ Il ne note pas ce retour dans ses états de services, rédigés en 1748.

¹⁴⁰ Leur second fils naîtra en octobre.

des Grisons, un diplôme certifiant « à tous qu'il appartiendra que nous avons admis avec l'agrément du Roy le sieur Rodolphe de Wulliermin, du bailliage d'Echallens, pour exercer la charge de capitaine-lieutenant de la nouvelle compagnie de Reiff et Weck au Régiment Suisse de Wittemer ». Signé L.A. de Bourbon.

Cette compagnie Reyff et Weck, du nom de ses propriétaires, est fribourgeoise et de constitution récente, son capitaine-commandant François Pierre Vonderweide, de Fribourg, a été nommé le 1er février 1744, le lieutenant Anthoine de Vevay, d'Estavayer, et l'enseigne George Chollet, de Fribourg, le 1er avril; le sous-lieutenant Michel Bellot, de Romont complète l'effectif des officiers le 24 avril. Elle est attribuée au 3^e bataillon du régiment de Wittmer¹⁴¹. D'après les comptes de la compagnie pour 1744¹⁴², « Mr Rodolph de Wuillermain natif d'Echallens au bailliage de Fribourg âgé de 30 ans, entré au service comme capitaine-lieutenant du 3^e d'avril 1744 », arrive le 29 juin 1744. Il touchera une solde de 120 livres par mois. Cette nomination marque un tournant important de sa carrière militaire, car le service de France est infiniment plus prestigieux que celui du Piémont. Le bailliage d'Echallens étant commun à Berne et à Fribourg, Willermin est lors de son engagement enregistré comme Fribourgeois. Il a, nous l'avons déjà vu, quelques forts appuis dans la région d'Echallens et bénéficie peut-être de recommandations du colonel Mannlich de Bettens, parent de sa belle-mère la baronne de Montricher.

Willermin quitte la Suisse sans trop de regret et prend le temps de s'installer dans ses nouvelles fonctions, une feuille rescapée d'un livre de comptes nous le montre réglant quelques affaires à Paris. Il rejoint sa compagnie à Longwy, où elle est inspectée le 22 novembre. Elle n'est pas à effectif plein, il manque quarante hommes au compte. Elle comprend 135 hommes répartis en 7 escouades.

La guerre de Flandres connaît en 1745 un développement spectaculaire. Le roi prend la tête de l'armée dont le commandement effectif est confié au maréchal de Saxe. Le régiment de Wittmer, commandé par M. d'Erlach, son lieutenant-colonel, quitte le 14 avril ses

 ¹⁴¹ Jean Baptiste Joseph Wittmer, de Coire, né en 1679, mort 15 octobre 1757 à Paris. Chevalier de Saint Louis en 1714, colonel propriétaire du régiment de Wittmer en 1734, maréchal de camp 1740, lieutenant-général en 1752.
 ¹⁴² AEF, SE 229/30.

cantonnements de Longwy et, le lendemain, ceux de Montmédy¹⁴³. Il arrive le 27 avril devant Tournai. Les deux premiers bataillons montent en ligne près d'Erre, le troisième, celui de Willermin, étant commis à la garde de l'artillerie. Le 30, il décampe pour les rejoindre, mais alors qu'il est en route, il reçoit l'ordre de gagner Maubeuge pour garantir la place contre une offensive alliée. Il y est encore le 11 mai alors que se livre la bataille Fontenoy. Il est déplacé à Valencienne le 1^{er} juin¹⁴⁴ et retourne à Maubeuge le 1^{er} juillet¹⁴⁵. Il est ensuite attribué au corps d'armée de M. de Clermont et ne rejoindra son corps que le 28 septembre. L'armée française se concentre à Alost; elle se disloque dès le 14 octobre. Le premier et le troisième bataillons du régiment Wittmer sont mis en garnison à Tournai, où de Willermin passera l'hiver. La compagnie Vonderweid s'y réorganise, elle a été très éprouvée, deux officiers sur cinq manquent à l'appel.

Le fonds de Willermin contient un récit de sa main concernant la campagne de 1746 à laquelle le régiment et la brigade Wittmer participent dès le début¹⁴⁶. C'est un document d'une grosse vingtaine de pages, qui comprend deux textes. Le premier de huit pages est intitulé : Relation de la marche, Investiture et Siège de la ville de Bruxelles par l'armée de Monsieur le maréchal comte de Saxe¹⁴⁷, composée de 43 bataillons de 400 hommes chacun, de 102 Escadrons de Cavallerie Dragons et Huzards à 100 chevaux, du bataillon de Fontenoy du Royal Artillerie et de 36 pièces de canon et 12 mortiers. Il couvre la période du 26 janvier au 19 février.

La campagne commence le 26 janvier. Le maréchal de Saxe forme cinq colonnes avec les troupes en garnison en Flandres, le 27 et le 28 elles

de Saxe. SHAT, A1 3091, pièce 28.

¹⁴³ Nous suivons ici le récit de la campagne que le baron de Roll, lieutenant-colonel du régiment de Wittmer communiqua à Beat Fidel Zurlauben, qui le publia dans son *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, vol.3 p. 222 sqq. Les documents fribourgeois attestant la présence de Willermin au troisième bataillon, on peut dès lors le suivre.

 ¹⁴⁴ Etat des régiments d'infanterie de l'armée du roi, commandé par M. le maréchal de Saxe le 1^{er} juin 1745 Saxe. SHAT, Colin, Les Campagnes du maréchal de Saxe, vol. 3, p. 480-482.
 145 Etat des régiments d'infanterie de l'armée du roi, commandés le 1^{er} juillet 1745 par le comte

¹⁴⁶ Dans l'ordre de bataille officiel de juin 1746, les trois bataillons du régiment et les trois du régiment de Bettens forment une brigade commandée par M. de La Motte, mais cet ordre de bataille est contredit par von Roll.

Maurice de Saxe, fils d'Auguste II et d'Aurore de Koenigsmarck, maréchal de France. (1698-1750).

se mettent en branle. Le 29 au soir, à la tête de deux de ses colonnes il arrive sous les murs de Bruxelles et en commence le blocus; il est rejoint le même soir par une colonne commandée par le marquis de Clermont. La première tranchée est ouverte dans la nuit du 7 au 8 février. Le premier bataillon du régiment de Wittmer prend la tranchée le 8 février, le deuxième le 9 et le 3^{ème}, celui de Willermin le 10. Reprenons son récit. Dans la nuit du 9 au 10 « on a poussé la Tranchée à 10 toises du Chemin Couvert... et travaillé à une batterie de 4 mortiers ». Les assiégés résistent, 83 hommes sont mis hors de combat cette nuit-là. La nuit suivante quatre batteries sont installées. Le 1er bataillon de Wittmer remonte en ligne le 13 février, il est relevé par le deuxième le lendemain, le troisième bataillon suit le 15. D'après Willermin, la sape est poussée dès la nuit du 14 au 15. L'étau se resserre, les combats s'intensifient. Le 18 le premier bataillon de Wittmer reprend la tranchée. Le 19 l'assaut est donné à 17 heures. On bataille ferme, 8 officiers et 161 hommes sont tués ou blessés. La brèche est ouverte, les assiégés envoient un parlementaire. La capitulation de la ville est signée le 20 à midi.

Le second texte, d'une quinzaine de pages, est plus personnel; malheureusement le cahier a un peu souffert ¹⁴⁸. C'est fâcheux, le titre n'est pas complet : « Journal de Larmée du » puis une lacune et «événements venus à la connaissance du » et une seconde lacune de deux ou trois mots. Le manuscrit a été repris, corrigé et l'on a l'impression qu'à la fin, il est tenu au jour le jour. Il donne quelques détails concernant la brigade Wittmer. Il commence le 1^{er} mai et peut être corroboré par diverses sources ¹⁴⁹.

Reprenons le récit de la campagne. En mai différents mouvements de troupes ont lieu autour de Bruxelles qu'il faut couvrir, car le 4 mai « le Roi fit son entrée à Bruxelles aux acclamations du Peuple. La ville avait fait dresser plusieurs arcs de Triomphe ». Notre rédacteur ne s'y attarde pas et signale que le 9 mai l'armée marche sur Perke. Ce qui est corroboré par le récit officiel qui ajoute un détail important : c'est la

¹⁴⁸ Le haut des pages manque parfois.

Notamment par un journal des troupes du génie, SHAT - Archives du génie, Article 15, Section 1, § 4, carton 2, pièce 3, et par le récit du baron de Roll.

droite de l'armée qui s'installe à Perke. Le 11, nouveau mouvement sur Stene 150.

Le roi entre le 15 mai à Malines et y établit son quartier-général. L'armée marche ensuite sur Anvers. Willermin note le 19 : « Le Roy a marché à Lier et l'armée à Ysemde, ledit la brigade de Bettens a joint l'armée, ayant jusquicy couvert les quartiers du Roy ou des Princes ». Cette mention est importante : Willermin appartient à la brigade dite Bettens et Wittmer, qui a donc jusqu'ici gardé le roi. Le 20 le roi loge au château de Bouko, derrière la seconde ligne. Le même jour la ville d'Anvers se rend et la garnison se retire dans la citadelle. Willermin note : « Le 21 Monsieur de Clermont Prince, avec 4 bataillons de Grenadiers, 4 de Portiche, 20 bataillons dont 13 de Suisses¹⁵¹ et 16 escadrons de Cavallerie a Investi la citadelle d'Anvers, dont la garnison est composée de 25 piquets de 60 hommes tirés des bataillons que les Autrichiens ont à l'Armée des Alliés ».

Les préparatifs durent jusqu'au 25 mai. Willermin écrit : « Le 25 à 10 heures du soir la Tranchée fut ouverte depuis le village de Berkem sous les drapeaux de trois bataillons ... qui la poussèrent à 60 Toises du Chemin Couvert, avec deux parallelles qui embrassent depuis la porte Saint Georges de la Ville jusqu'à l'angle du Bastion du Duc au bout de laquelle on construit un fort à contenir 100 hommes contre les sorties du côté de l'Escaut. Un officier et 11 soldats tués ou blessés, il nous est venu de la Citadelle un bas officier et 6 déserteurs¹⁵². Le siège se poursuit, rythmé par les relèves, le brigadier Richecourt prend le commandement le 26, M. de Choiseul, maréchal de camp le 27, M. de la Perouse, maréchal de camp le 28, puis M. de Froulay le 29, et enfin M. de La Marche le 30. La forteresse capitule le 30. Les bataillons suisses sont bien employés. Willermin raconte ainsi la fin du siège : « La journée du 30 et la nuit du 30 au 31 les assiégés ne se servent de leur artillerie que très rarement, mais leur mousqueterie va son train à la droite, on pousse la sape (d')un ouvrage couronné dans le chemin

¹⁵⁰ Le rédacteur du récit Willermin est donc au quartier-général du roi. L'armée est placée de Wackesele à Hevere, le maréchal de Saxe est à Werde, le roi à Stene.

SHAT - Archives du génie, Article 15, Section 1, §4, carton 2, pièce 3, cité désormais SHAT - Archives du génie, indique au fil de son récit qu'on trouve dans les troupes d'assaut les brigades suisses de Seedorf, Bettens et Wittmer et le régiment de Courten; Seedorf faisant brigade avec la Cour au Chantre, on aurait 4 régiments, soit 12 bataillons suisses.

¹⁵² SHAT - Archives du génie, donne le chiffre de deux hommes tués et 5 blessés.



George Samuel de Willermin (1663-1707?), baron de Montricher, époux de sa cousine Suzanne de Willermin. Tableau peint en 1695. Coll. Privée.



Armoiries des Willermin sur l'arbre généalogique de Wetstein Fin du XVIII^e s. (cf. p.). Photo réd. BGV.



Françoise Dorothée Carey (1714-1801), fille du pasteur d'Echallens Charles Carey et de Esther née de Saussure, épouse du colonel Rodolphe de Willermin.

Coll. Privée.



Armoiries écartelées Willermin et Montricher. Détail du milieu de l'arbre généalogique établi par Wetstein. Photo réd. BGV.

couvert qui estoit enfilé et nous coute cher, de la gauche on pousse à la droite un boyau de communication sur la crête du glacis, 2 officiers tués trois dangereusement blessés, 46 soldats tués ou blessés. Le 31 à 8 heures du matin, les assiégés arborent le Drapeau blanc sur le bastion Pachèce: sous les Drapeaux du Régiment de Seedorf, à 9 heures, le major de la Place sans exiger d'otage demande à parler à S.A.R Le Prince de Clermont, après diverses allées et venues tant à la Citadelle qu'auprès du maréchal de Saxe à Lier pour adoucir les articles de la Capitulation, on crut qu'à six heures elle seroit rompue et qu'on recommencerait à tirer. Il nous est venu dix Déserteurs. Le 31 à 3 heures du matin la capitulation est signée et la citadelle se rend aux trois compagnies de grenadiers d'Auvergne. Elle sortira le 3 au matin, tambours battant, avec armes et bagages, deux pièces de canon de 12 un mortier et trois chariots pour être conduite à l'Armée des Alliés où elle pourra servir tout aussitôt ». Le roi entre à Anvers le 4 à 10 heures, selon Willermin qui décrit les « maisons ornées de superbes tapisseries et tableaux ».

On laisse une garnison dans Anvers comprenant entre autre le 3° bataillon de Courten¹⁵³ et l'armée se porte en avant. Le 9 elle assiège Mons. Le récit de Willermin nous mène jusqu'au 5 septembre. La routine s'installe. L'armée organise des fourrages généraux les 14, 22, 29 juin et 6 juillet. La désertion est considérable tant dans les anciens régiments français que dans les Suisses et étrangers. Après le 5 septembre, aux dires de von Roll, les régiments suisses de Bettens et Wittmer participent aux divers mouvements de l'armée qui l'amèneront au camp de Tongres du 6 au 16 septembre et aboutiront en octobre à la bataille de Raucoux, le 11 octobre 1746, où le régiment de Wittmer est signalé mais ne prend part à l'action.

Les comptes de la compagnie de 1746 permettent de se faire une idée du mode de vie d'un officier en campagne. Dès janvier, Willermin dispose de deux domestiques et reçoit de quoi les nourrir et solder. En février s'y ajoute un trabant¹⁵⁴, soit une ordonnance de combat, payé légèrement plus cher que les valets. C'est avec cet équipage que

¹⁵³ Régiment capitulé du Valais, commandé dès 1744 par Maurice de Courten (1692-1766), lieutenant-général en 1748.

Willermin écrit le mot avec un t à l'allemande. Le mot à l'origine signifie mercenaire, puis garde du corps. Je pense plutôt qu'il s'agit d'une ordonnance suivant son chef en campagne.

Willermin fera toute la campagne. À la prise des quartiers d'hiver, le régiment de Wittmer est retiré de l'ordre de bataille de l'armée et envoyé en Bretagne pour garder les côtes contre les Anglais. Il caserne à Saint-Brieuc et à Brest. Le 3° bataillon s'installe à Saint-Brieuc.

Les comptes de 1747¹⁵⁵ sont les derniers dans lesquels apparaît le capitaine-lieutenant de Willermin. Il n'est soldé que pour 11 mois, pendant lesquels il a bénéficié d'un trabant et d'un domestique 156. En septembre, mois pendant lequel il aurait été nommé capitainecommandant¹⁵⁷, il quitte la Bretagne avec sa compagnie; on lui paie 4 journées d'étape. Le déplacement est lent en octobre, où la compagnie n'effectue que quelques étapes mais occupe tout le mois de novembre, où après 26 jours de marche, le régiment de Wittmer prend ses quartiers à Toul. C'est là que le 5 décembre Willermin prend congé de ses camarades et solde provisoirement son compte. La compagnie lui doit 2'623 livres dont il a touché 2'250. Le reliquat se monte à 372 livres. Willermin a, selon la coutume, négocié son départ avec ceux qui le suivaient au tableau d'avancement : 600 livres sont en effet dues pour lui, par MM. de Vevay, Appetel et Reyff qui sont les bénéficiaires de son départ puisqu'ils vont monter chacun d'un grade. Tout s'est donc fait dans une parfaite légalité. Engagé dans un régiment de gardes en formation à Amsterdam, Willermin ne risquait pas de se trouver immédiatement face à ses camarades. Il n'empêche, alors qu'ils se préparent à aller assiéger Maastricht, il prend, de Toul, la route de la Hollande pour entrer au service de ceux qu'il avait jusqu'alors rudement combattus. Les liens avec son ancien régiment ne sont même pas interrompus par la guerre, puisque le compte final avec le major Milliet sera soldé en juin 1748, bien avant la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle.

¹⁵⁵ AEF, SE 229/30.

¹⁵⁶ Il en a même eu deux pendant cinq mois.

¹⁵⁷ ACV, C XVI 290. Willermin ne dit rien sur les circonstances de sa promotion. Il arrive assez souvent que lorsque le congé d'un officier est accepté, il soit promu au grade supérieur. Cela ne lèse pas le régiment qu'il quitte, puisqu'il n'est pas soldé à ce grade mais permet au partant de mieux négocier sa retraite ou son entrée dans un nouveau service.

Au service de Hollande

Le premier janvier 1753, le lieutenant-colonel de Willermin ouvre 158 un livre qu'il intitule : « Rentier, Journal, Mémoire et Notte des effets appartenant à noble et généreux Rodolphe de Willermin Lieutenant-Colonel d'infanterie et Capitaine Commandant dans la Compagnie de S.A.S Monseigneur le stathouder, dans son régiment des Gardes Suisses, au service de LHP. » Il contient cinq pages de notes, dans lesquelles il résume son existence et explique son passage du service de France à celui de Hollande. « Le 5 décembre 1747 sur les lettres et offres de Monsieur le collonel Cornabes, j'ai quitté le service de France pour entrer dans celui de L.H.P. Les Seigneurs Etats Généraux. » Ce colonel Cornabes est le major Cornabé qui avait été son chef à Modène et qui a passé ensuite au service de Hollande. Il vient d'être nommé major-général. Pour débaucher son ancien subordonné il lui fait une offre très favorable: « Le 7 janvier 1748 S.A.S. Monseigneur Le Stadhouder ma donné le brevet soit acte de Capitaine à 900 florins d'Hollande¹⁵⁹ par an, jusqu'à un emplacement plus avantageux avec rang et ancienneté de Capitaine du 8 février 1742, datte de mon brevet de S.A.S Le duc de Modène dans son Régiment des Gardes Suisses ».

Les Hollandais se détachent de l'alliance anglaise qui ne les a pas servis et se rassemblent à nouveau autour de la maison d'Orange-Nassau. En 1748, Guillaume IV devient stadhouder de tous les Pays-Bas. À ce nouveau prince, il faut une garde suisse. Et c'est pourquoi, dès 1747, il recrute. Les affaires sont rondement menées. Willermin prête serment devant le Conseil d'Etat le 11 janvier 1748 et reçoit son acte de nomination le 20, après avoir acquitté un émolument de 74 florins 8 sols. Deux mois plus tard, le 20 mars 1748 il note: « S.A.S m'a fait la Grâce de me donner l'acte de capitaine-commandant, avec rang de Lieutenant Collonel dans sa Compagnie au Nouveau Régiment des Gardes Suisses ... ». Ses appointements se montent à 150 florins par mois de 30 jours 160 en temps paix et 175 en temps de guerre. Il entre en fonction le 1er avril 1748 et commence, comme il dit, à lever et à

¹⁵⁸ ACV, C XVI 290/65.

¹⁵⁹ Le florin de Hollande ou gulden vaut 3,75 florins de Berne, soit 15 batz. Le salaire est donc de 3'375 florins de Berne.

¹⁶⁰ Soit 1'800 florins de Hollande, soit 6'750 florins de Berne.

former. La levée du premier bataillon du régiment est achevée en juin 1750. A cette date il note avec satisfaction: « S.A.S ma gratifié du restat des 10'000 florins de Levée montant à 1137 florins d'Hollande 161». Willermin parle peu de ses chefs et de ses camarades. Il faut donc recourir aux registres du régiment pour en connaître l'organisation et identifier ceux avec qui désormais il fera service. Le régiment est constitué d'abord de 1748 à 1752 d'un bataillon à 8 compagnies, une de grenadiers et 7 de mousquetaires. Son colonel honoraire est le stadhouder en personne, mais son colonel est, dès le 21 avril 1749, Frédéric May de Kiesen. Il a sous ses ordres un lieutenant-colonel, Franz Steiger et un major Claude François Sandoz. Les commandants de compagnie sont, comme Willermin, des capitaines qui, en fonction de leurs états de service, reçoivent le rang de colonel ou de lieutenantcolonel. Ils sont promus par la suite à l'ancienneté. Les postes sont rapidement pourvus. Entre février et avril 1748 Alexandre Wattewille, Jean François Sandoz, Rodolphe Weiss de Mollens, Frédéric May de Kiesen et David Louis Constant d'Hermenches sont nommés capitaines avec rang de colonel, Isaac de BédaulxRodolphe de Willermin, Jean Louis de Martines, François Steiger, Johann Christian Frederich Schmid, Jérôme Lerber et Georges Polier de Vernand reçoivent un brevet de commandant de compagnie avec rang de lieutenant-colonel. L'état-major du régiment des gardes est au complet. Ses officiers appartiennent aux meilleures familles de Berne et du Pays de Vaud, Willermin est en bonne compagnie. Son service est facile et prestigieux, il prend à tour avec sa compagnie la garde de son altesse¹⁶². Il approche le prince et peut s'en faire bien voir. Son activité est assez routinière. Il tient les comptes de sa compagnie, veille au recrutement, accorde ou prolonge les congés des officiers.

Willermin prend un long congé dès le mois de juin 1753 et rentre en Suisse pour un semestre. Il avise assez sèchement son épouse de son retour pour le 30 juin. Le catalogue de ses lettres permet de le suivre aisément. Le 15 juin 1753, il est à Môtiers. Il place probablement à cette date son fils chez le pasteur de Montmollin. Le 21 juin il est à Echallens, puis il retourne à Môtier en juillet. Le 6 mars 1754 il

¹⁶¹ ACV, C XVI 290/65 La levée de sa compagnie a été budgetée à 33'750 florins de Suisse, le restat se monte à 4'301 florins.

¹⁶² C'est pour cela d'ailleurs que les capitaines de la garde ont rang de colonel ou de lieutenant-colonel. Seuls les officiers de haut rang peuvent rencontrer le prince.

sollicite de S.A.R une prolongation de son congé, elle lui est accordée le 30. Il fait un voyage à Berne, où il séjourne dès le 26 avril. Lors de ce voyage, il met au point un projet qu'il présentera l'année suivante aux autorités anglaises. On retrouve en effet dans le catalogue de ses lettres la mention suivante : « 14 novembre 1755 L à S.A.S Le Duc de Cumberland¹⁶³ avec un projet de capitulation pour un régiment, ledit à son excellence Milord Comte de Holderness¹⁶⁴, secrétaire d'État avec idem ». Le registre indique qu'il a reçu une réponse, certainement négative, du comte de Holderness. En juin 1754 il est à Neuchâtel, puis regagne Echallens. Il ne retourne pas en Hollande avant 1755. En temps de paix, la charge d'officier dans un régiment de gardes ne paraît pas trop lourde puisque il peut se permettre deux ans de congé, en travaillant, il est vrai, au recrutement.

L'Europe ne restera plus longtemps en paix. La Guerre de Sept Ans éclate en 1756. La Hollande n'y participe pas. La paix ne favorise pas les promotions militaires, qui obéissent aux lois de l'ancienneté. La faveur, les passe-droits ou les circonstances font que les chemins de la promotion sont parfois encombrés et glissants. Willermin, hélas pour lui, l'éprouvera. Il constate qu'en 1750 déjà « le major Hirtzler est entré dans le régiment avec sa compagnie et obtenu Rang de colonel à mon préjudice ». En mars 1751 il note que « le lieutenant-colonel Steiguer après la réforme du Régiment Suisse de Graffenried est entré dans le régiment comme second lieutenant collonel au préjudice du major et des capitaines ». En 1757 Franz Steiger meurt, sa compagnie est vacante et Willermin, capitaine le plus ancien du régiment, pense l'obtenir. Las! « Le lieutenant colonel Steiguer a obtenu la compagnie de son frère Fr Steiguer mort, laquelle me revenait de droit étant le premier capitaine-commandant, puisque LL.EE de Berne n'avoit point voulu advouer les Trois Compagnies destinées au canton de Berne deux aux bourgeois et une aux sujets ». Willermin ne fait aucune démarche. Il est en congé semestriel et ne revient qu'en avril. Il tombe ensuite malade et rentre se soigner; le 26 octobre il est à Lyon et annonce à sa femme son prochain retour. Il reste cependant à Lyon, il doit se faire opérer, mais de quoi ? En mars 1758, il obtient une prolongation de

¹⁶³ William Auguste, duc de Cumberland (1721-1765) fils du roi George II. Chef de l'armée anglaise.

Robert Darcy, comte d'Holderness (1718-1778). Il est depuis 1751 secrétaire d'Etat au département nord.

congé pour aller aux eaux avant l'opération. Le 12 avril, il avertit Madame de Willermin qu'il vient passer sa prolongation à Echallens. Il ne rentre à La Haye qu'en octobre 1758. La compagnie Steiger est à nouveau vacante. Il la réclame en février 1760 « Le 10^e à S.A.S le Duc pour avoir la compagnie de Steiguer, ledit au général May pour idem, ledit à Monsieur d'Hermenche sur idem, ledit à d'Aubonne sur idem ». Il obtient la compagnie, dont il est désormais capitaine-commandant. Sa carrière militaire touche cependant à son terme. En 1761 Berne lève trois compagnies supplémentaires. L'avancement devrait reprendre l'année suivante un de Willermin démonté « L'avancement prodigieux fait dans les gardes hollandaises (...) sans aucun avancement quelconque pour notre régiment des Gardes Suisses où j'étais l'ancien depuis plus de dix ans m'a determiné à un accommodement avec les officiers de la compagnie me suivant... »

Le 25 juin il écrit « au comte Gabriel, avec les conditions de commodement » pour son poste. Le marchandage commence, il s'achève le 7 septembre. Willermin démissionne et reçoit avec son congé un « acte de collonel que la secretairerie du Vice Capitaine General duc de Wolfenbuttel me fit payer 67 florins 15 sols de Hollande ». La convention avec ses anciens camarades est conclue à La Haye le 11 septembre 1762. Elle lui constitue une pension de deux cents francs¹⁶⁵ par an à payer par semestre à Lausanne, sa vie durant.

La carrière de Willermin a été très honorable. Elle paraît lente mais, sauf exception, toutes les carrières l'étaient. Jean Louis Mannlich, neveu d'un colonel, et bourgeois de Berne, devient capitaine-lieutenant après quatorze ans de service. Willermin ne met qu'un an de plus : il est capitaine-lieutenant au service de France, en 1744 après quinze ans de service. Il a même été capitaine-commandant deux ans plus tôt, à Modène. Il a pris ou l'on a pris pour lui quelques risques qui ont payé. Après avoir été quatre ans cadet, il devient enseigne surnuméraire dans le régiment de Bezenval, puis obtient en 1733 le grade de sous-lieutenant, dans le régiment non avoué de Roguin, qui devient, en 1737, le régiment de Diesbach. Rodolphe de Willermin reste sous-lieutenant jusqu'en 1742, il a donc été neuf ans dans ce grade. C'est dans les normes bernoises mais en 1762, il a vingt ans d'ancienneté et trouve le temps long. Il est confronté à l'habituel problème des Vaudois au

¹⁶⁵ Soit 500 florins de Berne.

service étranger. Berne réserve un tiers des postes dans ses régiments capitulés à des sujets, mais éprouve bien de la peine à faire respecter cette clause par les membres des grandes familles militaires 166. Willermin a sans doute tort de quitter le service hollandais où l'avancement paraît bloqué car il reprend en 1765! Sandoz est promu colonel-commandant. Sandoz, d'Aubonne, Polier de Vernand et même Golovkine, successeur de Willermin, deviendront, au fil du temps, major-généraux, voire lieutenants-généraux.

Pour lui la page se tourne. Il ne s'attarde pas et ne s'attendrit pas. Le 14 septembre il informe sa femme « que j'ay quitté les gardes, que j'iray peut-être à Londres que je fourniray 200 louis à Willermin déduisant ce qu'il luy doit ». Il emballe ses effets et ses livres et prend la route. Il achève ainsi son récit de sa vie militaire : « Arrivé chez moi à Echallens lieu de ma retraite le 22 octobre 1762 ».

Un colonel aigri

L'homme qui rentre à Echallens est un officier encore jeune, il a 48 ans, mais aigri. Il a récupéré le 8 février 1752 sa bourgeoisie morgienne mais les Conseils de Morges se sont fait prier. Ils snobent le bâtard en lui donnant du Monsieur de Willermin sans jamais le qualifier. Cet affront sensible sera renouvelé deux ans plus tard quand il demandera l'admission dans la bourgeoisie de son fils, âgé de 16 ans. Le Conseil met donc un certain acharnement à ne pas lui accorder la qualification de noble. Certains conseillers, nobles très récents, au dire de Willermin, lui contestent cette qualité. Il s'ensuivra toute une série de procès qu'il gagnera.

Le colonel de Willermin est très ombrageux. La correspondance qu'il entretient avec sa femme, son fils et sa mère ne nous est pas parvenue mais le catalogue des lettres qu'il a expédiées, quoique difficile parfois à utiliser, permet de se faire une bonne idée de ses affaires et de sa vie de famille qui est tout sauf tranquille. Intéressons-nous aux relations qu'il entretient avec son fils que l'un de ses descendants, Charles Louis

¹⁶⁶ Marianne STUBENVOLL, « Patron bernois, client vaudois », in *Gente ferocissima* p. 63.

de Montzey¹⁶⁷, présente ainsi, d'après les souvenirs familiaux : « Rodolphe Charles Louis Auguste de Willermin (...) nous voyons que ses études faites dans les meilleures conditions furent terminées en 1756 (...) et se firent principalement à Môtiers-Travers... Nous nous rappelons avoir entendu dire qu'il avait voulu comme son père prendre la carrière des armes mais que sa vue trop basse ne le lui permit pas. Il se destina aux affaires comme beaucoup de ses compatriotes et partit de bonne heure pour l'Angleterre». Ce portrait très lisse n'est pas forcément faux. Les études de Rodolphe se font d'abord dans un cadre familial puis on le place, en 1753, chez le pasteur de Frédéric Guillaume Montmollin¹⁶⁸, à Môtier, un pédagogue renommé. Il s'y montre studieux si l'on en croit son maître : « Rodolphe de Willermin (...) a demeuré pendant quelques années chez moi en pension pour continuer ses études dans lesquelles il avoit déjà d'heureux commencements et (...) qu'il a soutenus par sa droiture, par son application et par des progrès distingués dans les diverses sciences qu'il cultivoit ». Qu'étudie-t-il ? Les mathématiques et les langues sans doute. Il est bien possible qu'on ait songé à lui faire faire une carrière militaire. On y renonce cependant assez vite. En juillet 1754 le lieutenant-colonel de Willermin sollicite un M. Cornabes 169 à Leyden pour l'aider à trouver une place pour son fils. Il s'y prend tôt, son fils est encore sous la férule du pasteur Montmollin qui lui donne « la liberté de faire sa première communion aux fêtes de Noël de l'année 1755 ». Auguste ¹⁷⁰ reste chez Montmollin jusqu'au 1^{er} mars 1756.

Monsieur Cornabé a trouvé pour Auguste une place à Londres. Le 6 juillet 1756 Auguste, à peine âgé de 17 ans, reçoit de son père l'ordre d'aller voir M. de Cerjat et se voit dicter divers préceptes pour sa conduite. Le 26, son père lui explique qu'il n'a plus rien à espérer de lui

¹⁶⁷ Charles-Louis de Montzey, fîls de François Antoine de Montzey et de Charlotte de Willermin, est né en 1805 à Morges, dans la maison de son grand-père, Charles Rodolphe Auguste Louis de Willermin.

¹⁶⁸ Frédéric Guillaume de Montmollin (1709-1783) était un pédagogue de renom. Il est surtout connu par ses démêlés avec Rousseau. Il portait les titres de professeur, chapelain et ministre de la Cour du roi de Prusse.

¹⁶⁹ Il s'agit sans doute d'un parent du major Cornabé. Pierre Cornabé et son fils avaient une maison de commerce à Leyden.

Le fils du colonel s'appelle Charles Rodolphe Auguste. Willermin le nommait Charles Rodolphe ou Rodolphe, nous l'avons donc nommé ainsi mais ses descendants l'appellent Auguste. Il a peut-être choisi ce prénom lors de sa naturalisation anglaise en 1768. C'est ainsi que nous le désignerons désormais.

et que, s'il ne trouve pas à se placer, il ne lui restera plus qu'à tenter la fortune aux Indes anglaises ou hollandaises.

Auguste s'installe à Londres qui, hélas, n'est pas Môtiers! Les tentations y sont fortes et Auguste y succombe. Il a fait des dettes et perdu son emploi. Le 26 juillet le père écrit à son patron, M. Bosanquet, pour qu'il le reprenne. La tempête se calme bientôt. Bosanquet fait d'autres propositions que, le 28 août, le père accepte. Le 22 septembre, il suggère à son fils d'offrir un cadeau à la femme de son patron.

Willermin ne fait pas que morigéner son fils, il défend aussi ses intérêts. La mère du colonel de Mollens meurt en 1759. Elle a laissé 3'000 livres à Auguste que son père entend récupérer au plus vite, soit par versement du capital soit par la constitution d'une rente viagère. L'année 1762 marque un tournant des relations entre le père et le fils. Le père reste méfiant. Auguste, qui s'est vite repris et restera toute sa vie en relation d'affaires et d'amitié avec William Bosanquet supporte mal sa tutelle tatillonne.

La correspondance du colonel permet de comprendre ses relations de famille. Sa mère, Louise Marie Sibille a épousé avant 1723 un veuf, le notaire Martinet, curial d'Aclens. Il a trois enfants qu'elle élèvera. M. Martinet meurt en 1760, son testament, qui avantage sa femme¹⁷¹, est homologué le 3 janvier 1761. Le testament daté de 1752 prévoyait que Madame Martinet continuerait ses bons soins à Gabrielle Bally, fille d'un premier mariage de la fille aînée de son mari, à laquelle il léguait tout ce qui restait de disponible, après avoir remboursé sa femme. La succession de M. Martinet s'avère compliquée car l'une de ses filles veut vendre sa part. Le 17 février 1763 Willermin adresse une procuration à sa mère pour acheter pour 1'200 ou 1'300 florins la part de la maison de M. Chatenay. L'année suivante sa mère lui fait don entre vifs de sa part et portion de la maison et d'une petite vigne sur le rocher. Elle se réserve la possibilité d'y avoir un logement convenable. Elle meurt au début de l'année 1765. Elle avait testé 11 avril 1762 et n'avait désigné qu'un seul héritier, son fils, noble et généreux Jean Rodolphe de Willermin.

¹⁷¹ Martinet indique qu'il le fait « vu surtout son bon ménage et bons soins qu'elle a pris pour élever les trois petits enfants sortant presque de la mamelle que j'avais avant notre conjonction»...

Le catalogue de la correspondance permet de suivre le naufrage du ménage de Jean Rodolphe Willermin et de Dorothée Carey. Les époux ne vivent ensemble que pendant les congés du lieutenant-colonel et encore! Leur correspondance, dès 1753, manque de chaleur. Madame de Willermin est, en outre, l'objet de lettres envoyées à des tiers dont les énoncés sont difficiles à interpréter. La lettre envoyée le 20 mars au cousin May d'Hunigen est ainsi résumée: «Sur Madame de Willermin et de Beausobre ».

Une séparation de fait s'est produite. Le 14 février 1754, Willermin écrit à son épouse « pour signer la séparation, billets pour la séparation de sa maison ». De retour à La Haye, il s'indigne, le 9 septembre 1755 «sur les faussetés dites à Colombier». Quand il revient en congé à Echallens en août 1756, c'est probablement dans la maison divisée qu'il réside. Un *modus vivendi* a été trouvé qui durera après le retour définitif du colonel jusqu'en 1765.

Au moment de ce retour, le colonel de Willermin est donc en froid avec son épouse et en délicatesse avec son fils. Les malentendus entre eux ne feront que croître mais il a aussi comme beaucoup d'enfants illégitimes un grand besoin d'être reconnu et c'est à cela qu'il s'attache désormais avec beaucoup d'énergie. Ayant appris l'existence à Baden-Baden d'un baron de Willermin, chambellan du duc de Bade, il lui écrit. La démarche se justifie. Les tableaux généalogiques qu'il a en sa possession indiquent que le fils de Laurent, Georges de Willermin, est mort sans descendance et que l'une de ses soeurs s'est mariée en Bade. Willermin s'occupe ensuite de rassembler des épaves des archives de famille, quelques meubles, des portraits. Il sollicite ses cousins bernois et n'est pas forcément mal reçu. Les frères Steiguer lui font un don très honorable: « Nous Nicolas Frederich Steïguer baron de Montricher, du Conseil Souverain de la ville et République de Berne, et Jean Albert Steïguer, aussy du Conseil Souverain de la ville et République de Berne, désigné Commissaire Général de Leurs Excellences nos Souverains Seigneurs; cédons et remettons en due forme à Monsieur Rodolphe de Willermin; cy devant collonel d'Infanterie au service de Leurs Haultes Puissances; et à ses hoirs mâles, La propriété et jouïssance de deux bancs armoriés de nos armes et celles de Willermin, situées à main droitte dans le choeur de l'Eglise de Morges, lesquelles étoient passés par alliance dans notre famille; et les faisons volontiers

rentrer dans celle de Willermin, avec leur droit de tombe s'il y en a, qui les possedoient depuis plusieurs siècles. Donné à Saint Saphorin le 10 août 1764. » En signant cette cession, les deux frères tiennent une promesse ancienne et initient une querelle qui opposera longtemps le colonel aux conseils de Morges, car ces bancs sont des bancs Steiger et non pas Willermin. La prétention qu'aura Willermin de les occuper générera un long conflit avec les autorités morgiennes.

La tension perceptible entre Willermin et sa femme débouche sur une crise ouverte. Le divorce est évoqué le 18 avril 1765 dans une lettre à Steiger de Montricher. C'est une affaire grave car si le divorce est possible en pays protestant, il est loin d'être encouragé. Quand une vie commune entre époux s'avère impossible, le Consistoire local intervient et tente une médiation. Si elle n'aboutit pas le bailli et la cour baillivale peuvent prononcer une séparation de corps et, dans la plupart des cas, on en reste là. Le conjoint qui veut divorcer doit introduire une demande devant le consistoire local qui jugera l'affaire mais dont la décision devra être approuvée par le Consistoire Suprême de Berne. C'est une voie longue et coûteuse, et à chaque moment, la procédure peut être interrompue par un arrangement.

Le 13 septembre 1765 l'orage éclate. Willermin écrit au bailli Fassnacht et au châtelain Pache, pour les informer de la « désertion de la maison » par son épouse. Le 14 octobre, il écrit à Madame de Willermin « par état et devoir » qu'elle doit revenir. Des négociations s'engagent entre les époux, les médiateurs ne manquent pas. La procédure suit cependant son cours. Le 5 décembre Willermin accepte une requête de sa femme et consent « à être joint à la requête de divorce sous la condition qu'elle demande à quitter nom et arme et point de pension viagère ». C'est évidemment inacceptable pour elle. Un mois plus tard il revient à la charge après avoir informé M. de Diesbach des développements de l'affaire. Il réitère sa demande et réclame la restitution immédiate de sa montre en or, de son cachet et d'une chaîne d'or fin. Il informe son fils qui voit sans doute avec déplaisir la mésentente de ses parents. L'affaire s'enlise. Le jugement rendu en mars 1767 ne satisfait pas le colonel qui, le 12 mars 1767, engage un avocat, M. Correvon pour le diriger sur ses recours à Berne. Il rameute ses amis bernois, l'avoyer Tillier, Engel, Effinger et de Diesbach. Le recours est admis et le procès renvoyé en mai. Immédiatement

Willermin demande à sa femme de préciser ses prétentions et, le 28 avril, propose un arrangement. Le 5 mai il avertit Steiger que le procès aura lieu en juin. Un arrangement intervient le 7 mai. Auguste en est informé par son père, qui lui écrit le 1^{er} septembre, « sur Vernon, Molière, Madame et défense de subside ». C'est bien sibyllin. Le 28 décembre Willermin interroge Correvon sur la validité de l'accord dont il entend peut-être contester une ou l'autre clause. Le colonel n'écrit plus à son épouse. Sa hargne durera longtemps : le 8 octobre 1773, Willermin exige d'un M. Grobéty, agissant au nom « de Madame, née Carey », d'avoir à lui envoyer une cédule de 2'602 florins et 295 florins d'intérêt et rate jusqu'au 4 octobre.

Willermin a d'autres chats à fouetter. Le 12 novembre 1767 il écrit à son fils « sur divers articles et conditions de mariage ». Auguste songe à se marier. Charles Louis de Montzey, petit-fils d'Auguste, évoque brièvement ce mariage en résumant la carrière anglaise de son grandpère: « Son excellente tenue et ses formes distinguées le firent promptement remarquer et en 1768, à l'âge de 29 ans, il épousa la fille de P. Kekewich¹⁷², Directeur de la Compagnie royale d'assurance de Londres, écuyer et propriétaire de Peamore dans le Devonshire. » Auguste n'a pas pris l'avis de son père. Il l'informe alors que son mariage est déjà conclu. Il est célébré avant le 17 mai 1768. À cette date le colonel écrit à « Willermin et à sa femme», chez Guillaume Bosanquet. C'est un bon mariage. La famille de Mary Kekewich appartient à la gentry du Devonshire, et est anciennement citée en Cornouailles¹⁷³ et en Lancashire. Mary a 26 ans au moment de son mariage, trois de moins que son mari. Le père non consulté livre à son fils, le 23 juillet 1768 « quelques réflexions sur les conditions de son mariage » et envoie à la nouvelle dame de Willermin son portrait en miniature qu'elle a demandé.

Auguste travaille toujours pour William Bosanquet. Son patron est membre de la Royal Exchange Assurance. C'est dans son entourage professionnel que s'est arrangé le mariage d'Auguste de Willermin

¹⁷² P. pour Pendarves. Pendarves Kekewich, père de l'épouse, est né en 1697 à Hackney, où il épouse le 30 décembre 1733 Mary Hill. Le couple a eu quatre enfants : Ada, née en 1734, William en 1736, Elisabeth en 1739, John en 1740 et Mary en 1742.

¹⁷³ George Kekewich aurait quitté la Cornouaille à la fin du XVI^e s.

conclu en 1768, année pendant laquelle il devient anglais¹⁷⁴. Sa naturalisation et son mariage donnent un coup de pouce à sa carrière. En 1771 William Bosanquet et Auguste de Willermin s'associent pour créer la firme Bosanquet et Willermin, qui a son siège au 11 Angel Court, Throgmorton street¹⁷⁵. Auguste a donc désormais pignon sur rue.

Le couple a bientôt des enfants, comme le montre le catalogue des lettres du colonel. Le 15 mars 1771, il demande à M. Steiger de Montricher d'être le parrain d'un enfant à naître; une semaine plus tard, il écrit à Auguste « sur un fils (... et de) donner à l'enfant les noms de Frédéric Rodolphe ou de Rodolphe Frédéric ». Le 4 juin il reprend la plume, sa lettre a pour objet: « Couches et mort d'enfant ». L'enfant né et mort pendant l'année 1771 est bientôt remplacé. A Noël 1772, le colonel écrit à son fils pour les couches de sa femme et la naissance du petit Rodolphe Frédéric qui ne vivra pas. Sa mère est bientôt enceinte à nouveau. Son beau-père s'inquiète de sa santé en août 1773 et propose des parrains. Son avis n'est pas suivi, le garçon né en novembre à Peamore portera le prénom de son oncle William Kekewich et celui de son père.

Les fils reproduisent souvent, paraît-il, le comportement des pères. Fils illégitime, reconnu et légitimé, Rodolphe de Willermin a un fils qu'il mettra du temps à reconnaître. C'est ce qui ressort de l'analyse de sa correspondance. Le 2 janvier 1770 il écrit à M. d'Illens, à Yverdon, «pour Marianne et sa soeur ». Voilà qui intrigue. Qui est cette Marianne? Est-ce Marianne Vère à laquelle il écrit le 21 février 1771 « pour se rendre ici avec sa servante »? Le 3 avril 1772, il envoie à Marianne de l'argent, 6 louis. C'est une somme. Le 14 avril il expédie à son adresse une lettre avec un billet de cautionnement « pour nourrice de son enfant pendant une année s'il vit à raison de 6 livres 15 de France par mois ». Une semaine plus tard il lui envoie une lettre signée « équivalente au billet ... s'il est intercepté». Ces précautions ne sont pas inutiles. Marianne ne reçoit rien, et le 28 avril le colonel écrit à M. Hugonet, curé de Fernex, « pour ravoir les deux lettres ci dessus à Marianne qui ne les a pas reçues et remettre le billet de cautionnement à la nourrice ». Le colonel a donc eu de Marianne un enfant qu'il fait

¹⁷⁴ Private Act, 8 George III, c. 7 HL/PO/PB/1/1768/8G3n17 1768

LEE, Grace Lawless, *The story of the Bosanquets*, Phillimore, Canterbury 1966. ACV, C XVI 290/65, à la date.

élever à ses frais dans le pays de Gex. La correspondance entre la mère et le colonel durera des années. Le colonel rechigne à avouer l'enfant. Il ne le cache pas pourtant. Fin novembre 1774 il écrit à son cousin Steiger et lui parle de ses deux fils. En 1778 il offre à Marianne de « déclarer George au futur ». Marianne se marie, mais le conflit n'est pas éteint. Le 2 octobre 1782 le colonel envoie une lettre à Marianne Goncet, née Vère, avec les conditions. La correspondance s'achève le 26 avril 1784 par une missive à Maître Goncet, dont l'objet est énigmatique: « à Plainpalais, comme dit ».

Il semble que Georges ait été avoué en 1783. Il épouse le 16 avril 1802 Jeanne Louise Vulliens en la chapelle de l'Hôpital à Genève. Dès 1805 il récupère sa particule. Georges de Willermaint, agriculteur dont on ne trouve la naissance nulle part, a quatre enfants de Louise Veulliant entre 1805 et 1814. Il meurt, âgé de 65 ans, à Plainpalais le 18 avril 1841. Il serait donc né vers 1776¹⁷⁷. C'est avec lui que paraît s'être éteinte la postérité masculine de Rodolphe de Willermin en Suisse. Ses enfants qui n'ont pas eu de descendance sont :

- Abraham, né à Cologny 18 mars 1805.
- Jean Louis Antoine Charles, né le 2 juillet 1809.
- Jeanne, née 28.2.1807 à Cologny, elle épouse à Genève le 8 mars 1829, âgée de 22 ans Jean André Vincent, de feu André et de Suzanne Didier. Le père donne son consentement.
- Georges Jean Louis, né à Chêne le 14 février 1814¹⁷⁸.
- Jeanne Louise Pernette Emelie née à Chesne 18 décembre 1814.

Le colonel de Willermin a longtemps été en conflit avec les autorités morgiennes qui le harcèlent. Willermin ayant hérité d'une maison à Aclens, dans la seigneurie de Morges, la commune lui demande des éclaircissements ; il répond le 8 septembre 1768 au banneret Warnéry. Morges entend lui faire payer certaines taxes, auxquelles il ne s'estime pas tenu. Il y aura donc un procès qui se termine par un arbitrage. Les registres de Morges manquant, il est difficile de comprendre le détail des événements. Le 26 mai 1770 Willermin répond au secrétaire

¹⁷⁷ AEG, EC à la date. Georges serait fils d'un Georges et d'une Vère. Georges est né, il est vrai en 1772, mais les erreurs d'âge en l'absence de papiers sont fréquentes.

¹⁷⁸ AEG, EC Campagne pour les trois naissances. AEG, EC Genève 32 pour le mariage de Jeanne.

Warnery qui a réclamé « une copie authentique et articulée » de ce qu'il possède à Aclens¹⁷⁹.

Rodolphe de Willermin s'attache à l'histoire de sa famille. Il a appris, en scrutant ses archives, que les Willermin avaient possédé la seigneurie de Villard-Chabod et l'avaient vendue aux Gruel. Il va suivre cette piste. En 1772 il se rend à Chambéry. Il est de retour avant le 14 décembre et est très content de lui. Il a fait des découvertes qu'il s'empresse de communiquer à son fils, à Monsieur d'Echichens et enfin à son cousin Frédéric Nicolas Steiger, l'avoyer de Thoune 180. Qu'a-t-il découvert ? Il a probablement vu les copies des actes du procès qui opposa jadis Jean de Willermin, baron de Montricher, à François Gruel pour la possession de la seigneurie de Villard-Chabod et sait que Gruel a racheté les droits du baron de Montricher pour clore l'affaire.

Ses adversaires morgiens ne désarment pas ; dans une lettre à Stieger du 30 novembre 1774, le colonel évoque les bancs qu'on lui a donnés et ajoute qu'il a les « titres de noble à faire confirmer contre la brigue de nouveaux nobles de Morges ». C'est la noblesse de la famille qui est remise en question et ceci par des Mandrot, Paschoud, Muret, dont la noblesse est à la fois récente et douteuse. L'affaire des bancs reprend de plus belle. Willermin produit ce qu'il appelle la lettre d'Henry le Grand, la reconnaissance de dettes d'Henri de Navarre à son ancêtre Wilhelm de Willermin, sa pièce maîtresse. Il relance Steiger¹⁸¹. Le janvier 1776, il envoie une mise en demeure à M. Paschoud, « pour savoir si mon banc de famille armorié en noyer est dans le choeur du Temple de Morges ». La réponse ne lui plaît pas, le 20 février il réclame à nouveau l'aide de Steiger; sa missive porte « sur les bancs, baillifs et Conseil de Morges ». Il aura gain de cause, le 12 mai 1778; Steiger, devenu bannerêt, reçoit un ultime message « sur les bancs, sur ma requête, mandat du baillif, droit de justice acquitté, usage ». La messe est dite. Willermin a récupéré l'usage du banc des Steiger. Cela tombe bien, Auguste fraichement rentré de Londres, pourra l'occuper.

¹⁷⁹ Willermin dit ici. Aclens est dans la seigneurie de Morges. En septembre il demande au capitaine l'extrait du cottet et le plan d'icy.

¹⁸⁰ ACV, C XVI 290/65, lettres du 18, 21 et 25 décembre.

¹⁸¹ ACV, C XVI 290/65, lettres du 11 mai 1775 à M. Carey à Morges pour la lettre et 2 juin 1775 à Steiger. Dans cette affaire, le soutien de Steiger fut sans faille parce qu'en s'attaquant à la noblesse des Willermin, on s'attaquait à celle de la mère de Steiger.

Le retour d'Auguste

Auguste, depuis son mariage vit à l'aise, et son père ne manque pas de critiquer ses dépenses qu'il juge excessives. Une lettre du 8 octobre 1771 évoque son train de vie et ses dépenses prématurées. Auguste évoque pour la première fois son retour en Suisse en 1773. Il cherche une maison, plusieurs lettres sont échangées en 1774 à ce sujet. Son père contacte le 5 août le brigadier de Martines qui désire vendre la sienne, à Morges, et lui fait part des conditions. Auguste renonce, ce qui fâche son père. En 1780 le partenariat entre Auguste et William Bosanquet est dissous¹⁸², mais les deux hommes resteront en bons termes. Auguste s'installe avec sa famille à Morges où la petite Betsy¹⁸³ naît le 10 janvier. Il achète une maison neuve, construite six ans plus tôt par Benjamin Monod¹⁸⁴. Il l'habitera jusqu'à sa mort. Pourquoi ce retour au pays ? Il désire sans doute vivre des rentes qu'il se constitue dès 1767 mais il aurait pu tout aussi bien le faire en Angleterre. A-t-il le mal du pays ? Est-il en mauvaise santé ? Son petit-fils avoue n'en rien savoir.

Sa famille est réduite. Son épouse lui a pourtant donné huit enfants :

- Frédéric Rodolphe, né et mort 1771.
- Frédéric Rodolphe, né le 28 novembre 1772, mort peu après.
- William Auguste, né le 12 novembre 1773 à Peamore, que nous retrouverons bientôt.
- Frédéric, né 14 avril 1775, mort très jeune.
- Charlotte, née le 12 février 1776 qui suivra avec son frère.
- Françoise Victoire Elisabeth, née à Morges, le 13 janvier 1780. Baptisée le 27 janvier, elle a pour parrain César de Beausobre et deux marraines la femme du parrain et madame de Willermin, grand-mère de

¹⁸² GRACE Lawless Lee, *The Bosanquet Story*, Hardback, 1966.

ACV, Eb 86/ p.367. Il s'agit de Françoise Victoire Elisabeth, fille de noble Charles Louis Auguste de Willermin, bourgeois de Morges et de Mme Marie Kekevich. Betsy fut baptisée le 27 ianvier.

¹⁸⁴ BISSEGER Paul, *La ville de Morges*, Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Vaud, tome V, Société d'histoire de l'Art en Suisse, Berne 1998 p. 339. La maison existe toujours, au 1 rue Yersin.

l'enfant. Elevée à Morges, elle apparaît souvent dans la correspondance familiale sous le nom de Betsy.

- Louise née à Morges le 22 novembre 1782, baptisée 3 décembre. Elle a pour parrain Louis de Beausobre et pour marraine Louise Carey¹⁸⁵. Elle meurt à Morges le 10 décembre 1782.
- Jeanne Henriette née à Morges le 13 juillet 1785, baptisée le 15 juillet, son parrain est M. Schutz, un Anglais, et sa marraine sa soeur Charlotte de Willermin, pourtant mineure¹⁸⁶. Elle meurt à Morges le 2 septembre 1785¹⁸⁷.

Auguste s'installe à Morges avec sa femme et trois enfants. Il retrouve sa mère, avec laquelle il s'entend très bien, et son père, installé à Aclens. Le colonel avait plusieurs fois cherché en 1773 à Morges ou à Rolle, une famille prête à le prendre en pension pour les quatre mois de l'hiver. En 1780 il passe l'hiver chez son fils. Sur la dernière page de son livre de comptes, il note¹⁸⁸ : « À M. de Willermin à Morges dès la fin d'octobre 1780 au commencement d'avril 1781 logé, nourry et chauffé, environ 200 livres, payé avec 8 chars de foin (...) Passé partie de l'hiver de 1782 a 1783 chés mon fils à Morges, logés, nourry et chauffé bien (...) Dès le 1^{er} novembre 1783 chés mon fils à Morges, logé nourry et chauffé jusqu'au 2 juillet 1784 et payé suivant son compte fourny et soldé. Dès le 6 janvier 1785 chez mon fils à Morges, comme du passé ». C'est donc chez Auguste qu'il décède le 7 avril 1785. Il a eu le temps depuis son retour de cultiver l'art d'être grandpère et de faire bonne connaissance de son seul petit-fils survivant, le petit William Auguste qui est âgé de 13 ans au moment de la mort du grand-père dont il prendra bientôt la suite en Hollande.

La famille s'enracine à Morges et est reçue dans la meilleure société, bien qu'elle n'y ait plus de parents très proches. Les cousins Steiger et May font carrière à Berne et la soeur de Madame de Willermin, née Kekewich, est mariée à l'autre bout du canton de Vaud, à Bex. Elle a épousé Louis de Rovéréa, l'un des ultimes rejetons d'une très ancienne

¹⁸⁵ ACV, Eb 86/ p. 397.

¹⁸⁶ ACV, Eb 86/ p. 431.

¹⁸⁷ ACV, Eb 86/. Elle est dite fille de noble Auguste Rodolphe et de Dame Marie de Willermin.

¹⁸⁸ Nous reproduisons le texte intégral du document, les deux coupures concernent deux versements faits par des tiers.

famille des anciens Etats de Savoie, dont elle a eu un fils, Charles Christophe de Rovéréa.

Auguste de Willermin décide de faire de son fils un soldat. Ce choix est motivé par des raisons sentimentales, peut-être, et pratiques. Ses moyens ne sont pas illimités, mais il peut sans problème vivre de ses rentes, doter ses filles et établir son fils, en lui achetant une charge militaire. William reçoit, à Morges, d'excellentes leçons d'un M. Jean, dont Montzey a plus tard entendu dire beaucoup de bien. Il apprend notamment à dessiner, il a un vrai talent pour cela¹⁸⁹, et à peindre. Il échappe peut-être au préceptorat d'un pasteur qu'avait connu son père et son grand-père¹⁹⁰ et achève ses premières études dans un collège d'Aarau. Il quitte Aarau en septembre 1784, passe l'hiver à Morges avec ses parents avant de partir pour la Hollande, où il entre aux Gardes Suisses, le régiment de son grand-père.

Les choses, dès lors vont vite. C'est d'Osterhout, près de Breda, qu'un jeune enseigne émerveillé, écrit le 15 mars 1785 à sa soeur Charlotte. Le ton est martial : « Je ne veux pas plus longtemps, chère Charlotte de t'écrire et te rendre compte de notre départ de La Haye et de là de notre départ à cette place, vraiment bâtie au temps des Romains, pour rejoindre notre armée qui marche en avant ». La suite est plus mondaine. William a été présenté à la cour et a participé, en grand uniforme au gala donné pour l'anniversaire du prince. Il a rencontré M. Fischer, un ami de son grand-père. Il a dansé fort tard au bal donné du baron de Keller, ambassadeur de Prusse, frère d'une dame très amie de la famille de Willermin. Bref, il y a des façons plus désagréables de commencer un service.

Il est déjà enseigne. Sa famille a su saisir une opportunité de racheter la place de Jean François Secretan, de Lausanne qui a dû démissionner de son poste d'enseigne car il était endetté. Il se met avec coeur à l'ouvrage. Ses lettres nous le montrent enthousiaste pour son service, travailleur et appliqué mais ne dédaignant pas les plaisirs de la vie en garnison. Le 1^{er} décembre 1789, il lui promet de tenir régulièrement son journal. Il a été présenté au prince et reçu au grade d'officier. Il a

¹⁸⁹ Cf. son dessin reproduit à la p. 127.

¹⁹⁰ Ce n'est pas tout à fait sûr. Dans une lettre du 4 décembre 1790, il annonce que comme M. Vernet le lui a conseillé, il commencera bientôt la lecture de l'histoire de chaque contrée [où il a vécu].

monté sa première garde en cette qualité. Il habite rue Le Pot, tout près de la place de parade.

Le 2 décembre il solde lui-même ses comptes de novembre. Il estime pouvoir s'en tirer avec ses 40 florins de haute paie. Le général de Vernand qu'il a consulté l'approuve. Le 3 décembre il note: « J'ai fait mon service à la parade (...) puis lu, écrit et dessiné (...) Je commence à étudier le cours de mathématique de Bossut et le droit naturel de Burlamachi. J'ai dîné... avec M. Henri, de Nyon, Capitaine dans le régiment suisse de Meuron qui revient de l'Inde après un séjour d'environ sept années (...) J'ai été au théâtre ». Le 7 il écrit, comme chaque jour à ses parents : « Je m'occupe de dessiner des figures d'officiers et de soldats de mon régiment avec tout l'équipement réglementaire ». Il promet d'envoyer ce travail à Morges, dès qu'il sera terminé. Auguste de Willermin écrit souvent à son fils et l'engage à cultiver ses relations.

William est un enseigne heureux mais contrôlé. Il part en semestre pour se soigner à Saint-Amand suite à un accident. Pendant ce semestre, il reçoit de son camarade Hackbrett une proposition qui va donner à sa carrière un gros coup d'accélérateur. Hackbrett écrit de Berne le 25 septembre 1791 pour lui proposer sa lieutenance et un accord financier : « M. Je demande, et je crois que ce n'est pas de trop, 3'000 florins d'argent de Hollande, auxquels vous contribueriez 1'200, M. Fivaz 800 et le nouvel enseigne 1'000. Comme mon congé s'étend jusqu'au 15 avril, vous avez le temps d'y songer et d'en parler à votre père; ma place vous sera sans contredit plus avantageuse qu'à moi, vu les dix ans que j'ai le malheur d'avoir d'avance sur vous ».

La proposition d'Hackbrett reçoit évidemment un accueil favorable. William est maintenant officier. Il a reçu un appui très bienveillant du lieutenant-général Polier de Vernand, camarade de promotion jadis de son grand-père qui a de la sympathie pour le jeune enseigne, dont il signale dans une lettre à son frère le talent de caricaturiste qui l'amuse beaucoup¹⁹¹.

¹⁹¹ Pierre MORREN, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Labor et fides, Genève 1970, p. 80. Willermin fit une caricature de son général, sous laquelle Polier rédigea son épitaphe qu'il fit parvenir à son héritier.

William a reçu de l'avancement au bon moment. La guerre menace! Il se hâte de rentrer à La Haye, avant la fin de son semestre. Il reprend un service sans histoire: gardes, soupers, rencontres, visites d'officiers étrangers, exercices, correspondance. Au début de l'année 1793 la France déclare la guerre à la Hollande. William de Willermin entrera bientôt en campagne. Les dizaines de lettres qu'il échange les trois années suivantes avec sa famille permettraient de le suivre pas à pas. Nous nous contenterons de retracer les moments importants de sa brève carrière hollandaise. Le nouveau lieutenant est bien désappointé et s'en ouvre à son père. Il a envie de prouver sa valeur. L'ordre de départ a été donné le 14 février 1793, à La Haye, mais ne concernait que la moitié de l'effectif. Tous les officiers étant volontaires, on a procédé à un tirage au sort. Il a perdu et doit rester à La Haye. Le combat le rattrape vite. Sa lettre suivante 192 est écrite de Streyen, près de Dordrecht. Breda est tombée et il a participé à la défense de Gorcum. Les Hollandais ont ouvert leurs écluses. Willermin commente: « Autour de la ville et des fortifications, la campagne, entièrement couverte d'eau à l'exception des digues, présente un singulier aspect. Cette inondation rend presque inexpugnable cette ville qui, par elle-même, n'est pas pourvue de fortes défenses. Les remparts sont garnis d'environ 100 pièces d'artillerie soit canons, soit obusiers ». Le 26 mars il est toujours à Strÿens, il annonce à son père que de Morsier a reçu son brevet de lieutenant-colonel et qu'il est, lui, nommé premier-lieutenant et maintenu dans son rang de capitaine. De Morsier ayant été promu, Willermin est maintenant officier de grenadiers. Il vient d'avoir vingt ans et a toutes les raisons d'être satisfait. Or sa lettre suivante, quatre jours plus tard, le montre couroucé. Il a été renvoyé avec ses grenadiers à La Haye et raconte à son père que, son chef direct, le lieutenantcolonel Steiger de Monnaz, dont il partage l'avis, a demandé au Prince héréditaire, de le renvoyer au front avec sa troupe, en menaçant de démissionner. Le prince est irrité, paraît-il. Assez naïvement William demande conseil à son père. Il veut changer de service et estime en avoir le droit. Il est tenté par le service anglais et regrette de « n'avoir pas entré à l'académie de Woowich ». Bachmann compte lever un régiment au service du Piémont. Qu'en pense son père?

¹⁹² ACV, C XVI 290/65, lettre du 16 mars 1793 qui résume les mouvements des Gardes Suisses.

Dans sa réponse, du 11 mai, Auguste de Willermin tance son fils. Il se dit surpris de « vos dispositions d'esprit actuelles si contraire aux exigences de la discipline militaire ». Il n'y a rien dans les dispositions prises par le prince qui soit personnel. Très remonté, il ajoute : « Mon cher enfant, parler de quitter un service pour un autre et pour cet autre désigner le misérable service du Piémont, non je n'y consentirais jamais. Comme aussi pour le service anglais, à cette heure, c'est trop tard. Vous voulez abandonner votre rang de capitaine sous un simple prétexte, et vous regrettez de n'avoir pas été à Woowich, c'est complètement irresponsable ». Les lettres vont moins vite dans le sens Suisse-Hollande que dans le sens Hollande Suisse. Charlotte reçoit donc une lettre de son frère avant qu'il n'ait eu le temps de répondre à son père qui, à nouveau irrité, réitère ses conseils le 24 mai et pose des questions précises : « Comment se fait-il que vous soyez à la Haye le plus ancien officier de grenadier ? Où est donc la Poterie ? Il est le plus ancien lieutenant. Où est le colonel Sandoz ? Où est le colonel Paravicini ? (...) Dans quel état se trouve le général de Vernand ? »

La guerre rattrape le capitaine. Sa lettre suivante du 20 juin est écrite du camp de Menin. William raconte son inconfortable voyage par bateau de Rotterdam à Gand, puis sa marche vers Tournai et finalement sur Courtrai. Il narre une forte reconnaissance des Alliés vers Lille à laquelle il n'a pas pris part. Auguste de Willermin, auquel Fischer, en semestre à Morges¹⁹⁴, a raconté les exploits de son fils, répond le 10 juillet. Il estime qu'il serait temps que William aille à Saint-Amant soigner sa jambe blessée. Quand aux prouesses qu'il a réalisées, il est plus mesuré. « J'ai besoin de vous dire à ce sujet, mon cher enfant, que si d'un côté, je désire que vous fassiez toujours complètement votre devoir, d'un autre côté, je vous supplie de ne pas courir au devant du danger. La témérité ne dénote jamais le vrai courage qui consiste à envisager un inévitable danger avec sang froid et non de le braver légèrement et sans raison. Il faut espérer que cette détestable guerre finira dans cette seule campagne, et alors vous pourrez revenir en semestre auprès de vos chers parents. Ah! Combien je vous aime, mon jeune Capitaine... Adieu dear boy, God bless and protect you, your affectionate father and good friend ».

 ¹⁹³ Il meurt le 29 mai à La Haye, avant que la lettre n'arrive à destination.
 194 Il avait quitté les gardes le 12 juin.

Le 18 août un furieux combat se livre à Lincelle. William, sortant du champ de bataille, en donne une première description qu'il complètera le 25 août. Il termine ainsi sa lettre: « Vous avez pu lire dans les gazettes le récit de la bataille donnée le soir par un nombre très supérieur de Français, qui reprirent bientôt le village sur les Hollandais; les Anglais, à l'attaque du soir, avec une grande bravoure en ont repris possession; les Français en ont été définitivement chassés... Dans ces circonstances, je ne peux penser à me rendre à Saint-Amand. Ma jambe va, du reste, assez bien ». Le 1^{er} septembre, écrivant à sa mère, William annonce qu'il a changé de place. Une offensive générale française s'est produite le 23 août. William a été engagé, Ronk a été prise par les Français, puis reprise par le détachement dont il faisait partie. Une tentative française d'encercler village échoue. le William rapporte: « Une partie de nos Grenadiers, avec lesquels j'étais, furent aussi engagés avec cette colonne et se portèrent sur son flanc, conduite par un excellent officier de notre régiment M. Pellizary, nouvel aide-decamp du général Golowkin, qui a été légèrement blessé dans le combat; nous fîmes quelques prisonniers de guerre, dont un par moi-même ».

Le 10 septembre 1793 William, écrivant du camp devant Maubeuge, revient sur l'affaire de Ronk. « Je vous doit une grande reconnaissance pour le si tendre intérêt que vous avez pris à mon succès et au bonheur qui m'a constamment suivi dans cette bagarre, où j'ai été acteur sans avoir fait comme vous le désirez aucune imprudence téméraire ». Puis il décrit l'action en s'aidant d'un plan qu'il a lui-même dessiné et qui aujourd'hui fait défaut : « Je m'avançais devant les placés directement devant nous et qui commencèrent à tirer en se garant derrière les haies, ce fut alors que je pensais qu'il était possible de nous porter sur le flanc de ceux d'entre-eux qui se battaient avec les Grenadiers de la Garde hollandaise en G. Pellizary, aide de camp du général Golowkin, arriva en ce moment à cheval jusqu'à moi et nous nous portâmes rapidement sur les derrières des Français placés au point O. J'avançais avec 7 grenadiers et un sergent, les autres s'étant dispersés au travers des haies et des fossés dont la contrée est remplie et je me retrouvais seul avec Pellizary (...) quand je vis un soldat français débusquant d'une haie tout auprès de moi; au même instant je m'élançai sur lui avant qu'il eut le temps de tirer, il me demanda grâce, je le désarmais et le fis prisonnier pendant que Pelizarry en prenait deux autres qui sortait du même fourré. Au même moment deux Français s'avancèrent sur moi ignorant

ce qu'ils voulaient faire, je les mis en joue avec le fusil que j'avais en main; je les sommai de se rendre, ce qu'ils firent en jetant leur arme derrière eux, je m'approchais d'eux et leur accordai merci en allemand ». Le 16 septembre, au camp, près de Gand, il revient sur les dernières affaires en détail. Il s'est battu à Werwick. L'armée de 13'000 hommes du Prince héréditaire y a affronté 30 ou 40'000 Français, et de leurs meilleures troupes. Les Autrichiens n'ont apporté aucune aide, alors qu'ils n'étaient qu'à une lieue « cela doit causer non seulement une vive surprise, mais encore une grande indignation. Il m'a été impossible de vous écrire aux dates convenues; nous avons été neuf jours sous nos tentes, n'ayant que de la paille pour matelas et que le ciel pour toit. Mais tout cela ne serait rien sans le chagrin d'avoir été battus par les Français et abandonnés par nos alliés (...) Ils étaient au nombre de 10'000 hommes (...) Ils ont eu le spectacle de notre notre défaite, attaqués comme nous l'avons été par un ennemi très nombreux et obligés de défendre la Lys dans son cours de plusieurs lieues ».

Le 20 septembre Auguste de Willermin répond à son garçon. Il lui reproche d'en avoir trop peu dit: « La Potterie et le colonel de Villars ont tous deux écrit à Lausanne avec une extrême chaleur en cette circonstance. Votre propre récit sur tout cela est court. Il est convenable certainement d'être modeste mais votre propre peut agir autrement, et vous nous donnerez un récit de cette affaire si honorable en ce qui vous concerne ». Il ajoute, montrant ainsi l'étendue de ses préjugés et la profondeur de son incompétence des choses militaires: « je tiens néanmoins à vous faire observer qu'un officier des troupes régulières n'est pas appelé à combattre corps à corps avec une armée de ruffians; cela est plutôt le fait d'un chef de partisans et non celui d'un officier aux gardes ». William répond le 21 octobre, il est devant Mons et son moral vacille : « A mon grand chagrin nous sommes destinés probablement à battre en retraite devant the rascals of Carmagnole ». Il ne veut pas parler que de la guerre, dont il pense qu'elle durera. L'armée a dû se replier face à une offensive française de 60'000 à 80'000 hommes. Il donne plus de détail dans la lettre du 31 octobre à son père. Les Suisses se sont bien battus, les Hollandais aussi, mais la supériorité des Français en artillerie est bien préoccupante. Il mange du raisin qui lui fait regretter celui des vignes familiales. La retraite se poursuit. Le 9 novembre son régiment est installé à la commanderie de Valliant-Pont près de Nivelle. Les officiers sont dans un château, appartenant à un Bruxellois, et l'ont entièrement occupé avec leurs domestiques et leurs chevaux. Ils sont sept, deux colonels, Steiger et Morsier, Henri Albert de Saint-George, Fivat, Charles et Georges May et lui. Ils sont à l'abri, à vingt kilomètres de la frontière et, devant eux, il y a encore le corps du prince de Waldeck qui les couvre. Le 12 décembre il a repris la vie de garnison à La Haye. Les soldes sont en retard. Les officiers ont même table et même logement. Le service sera dur. « Le Prince ne nous trouvant pas assez exercés, a ordonné que, trois fois par semaine durant tout l'hiver, les troupes seraient occupées à la manoeuvre ».

Le 25 janvier il est toujours à La Haye. On prépare les régiments pour une nouvelle campagne. Les régiments suisses n'ont pas eu de remerciements du Gouvernement ni du Prince « mais ce qui nous a amplement dédommagé, ce sont les félicitations du Gouvernement de Berne pour les compagnies soit bernoises, soit vaudoises pour la conduite qu'elles avaient constamment tenues au cours de la campagne dernière ». Le général May était chargé de nous les transmettre. Le 7 février 1794 il annonce que les Gardes vont marcher et que la compagnie ira au combat avec tous ses officiers. Le 3 avril il est à Binche 195 et décrit sa marche par Bruxelles et Wilworde. Quelques jours plus tard, il est à Bredechies près de Bavay¹⁹⁶. Il raconte sa marche vers Sars, ses difficultés à loger sa compagnie. « Là nous commençâmes à nous rendre compte de toutes les misères de la guerre; les pauvres habitants étaient ruinés par le passage des troupes qui depuis le début de la guerre avaient séjourné chez eux; combien la conduite de nos soldats était différente de celles de tous ceux que ces malheureux avaient Autrichiens, Hongrois, vus. Carmagnols». Il visite Malplaquet. Le camp est à Bredechies, «nous avons de la boue jusqu'aux genoux quand nous passons d'une maison à l'autre». Le 22 avril il est au camp devant Landrecies. On s'y est sérieusement battu le 20 pendant 4 ou 5 heures, plusieurs officiers blessés, de Morsier, Saint George le cadet, Corsier, Paravicinui, luimême est indemne. Il prend le commandement de la compagnie le 23, de Morsier, blessé, étant parti.

¹⁹⁵ Binche, dans le Hainaut pas très loin de la frontière française.¹⁹⁶ Ville du département du Nord.

William, le 30 avril, écrit à Charlotte que l'armée assiège à nouveau Landrecies. Il a été légèrement blessé et raconte : « Avant hier dans la nuit, conduisant mon détachement dans la tranchée, je suis tombé dans un fossé, la nuit étant très noire ; j'y ai gagné une entorse à la jambe droite, qui me retient dans ma tente ». Landrecies tombe le jour-même. La garnison, comprenant 6'000 hommes, capitule. William le 7 mai rend compte à son père, du camp de Cateau-Cambrésis : « Notre régiment (...) est entré le premier après les Autrichiens (...) Je n'ai aucun désir de voir une ville après un bombardement; c'est un spectacle réellement épouvantable. Presque toutes les maisons sont brulées ou écroulées et les pauvres habitants n'ont eu d'autres refuges que les casemates sous les fortifications ».

William, le 14 mai, est toujours au Cateau et commande toujours la compagnie. Il est tout au chagrin que lui cause la mort de son ami Saint-George. Le 28 juin, deux jours après la bataille de Fleurus, il décrit, pour son père, les conditions dans lesquelles il a été engagé et signale qu'il a couvert la retraite vers Roeulx. Il revient sur ce récit le 5 juillet dans une lettre à Charlotte : « Nous arrivâmes devant la Montagne qui est en avant de la petite ville appelée Fontaine-l'Evêque, et sur la montagne opposée nous vîmes une partie de l'armée française, gardée par des bois sur ses flancs et des retranchements sur son front. Nous fîmes halte quelques heures dans cette situation, voyant entre deux bois sur notre gauche les Français battus (...) Mais au dessus des bois, nous aperçûmes un ballon français. Par ce simple détail vous jugerez mon cher Papa que nos ennemis ne négligent aucun des moyens qui peuvent leur donner la victoire et, malheureusement, ils réussissent à merveille. » (...) Le régiment allait attaquer quand le prince reçoit l'ordre de retraiter. Les Gardes Suisses ont marché jusqu'à Braine-le-Comte, puis Soignie. La lettre du 13 juillet, datée de Keerbergen, est désespérée car les choses tournent mal. L'armée a marché de Soignies, au canon, vers Waterloo. Il y a eu de fortes escarmouches et canonnades. Elle s'est ensuite dérobée par une retraite de dix nuits de marche. La troupe est très fatiguée. La situation ne peut que s'aggraver. Willermin reprend la plume le 20 juillet au camp de Thil, il décrit la retraite hollandaise devant les Français et la manière dont ces derniers ont forcé le canal de Louvain à Bruxelles, capturant l'infanterie légère hollandaise. Il raconte : « Quant à nous, nous étions tranquilles dans notre camp, derrière la rivière la Dyle, n'ayant pas entendu tirer devant

notre front, nous pensions que l'ennemi avait été repoussé et nous faisions même en cet instant un très bon dîner, quand, tout à coup, les Gardes hollandaises, qui étaient à quelque distance de nous sur notre droite, tirèrent quelques volées de coups de canon et en même temps un aide de camp du Prince vint nous dire de nous mettre promptement en marche ». La nouvelle que les Hessois avaient abandonné Malines entraîne la retraite de toute l'armée.

En Hollande, la situation s'aggrave. Répondant à une lettre de sa mère, postée le 30 juillet, Willermin, toujours à Beck, affirme le 30 août que «si les Français prennent toutes les places (et cela me paraît assez certain) la paix en serait le résultat et alors, il me serait possible d'avoir une permission ». William de Willermin est officier jusqu'au bout des ongles. Il conclut sa lettre à sa mère en racontant un splendide banquet offert au duc d'York par les officiers de son armée ; invité, il a, rapporte-t-il, voulu en jouir « mais j'ai eu le chagrin de voir que les officiers se livrent à l'ivrognerie d'une manière scandaleuse et se laissent aller en public à mille folies ».

La guerre s'enlise. Le 25 août William écrit à son père qu'il a visité l'armée anglaise. Il pense que Bréda protégée par les inondations peut tenir. Le 3 septembre 1794 les nouvelles sont mauvaises: « Notre situation est tout à fait changée (...) Le 26 du mois dernier tout était dans le plus grand calme... quand nos avant-postes ont été attaqués avec furie et ont été rejetés jusque près de Bréda » cependant des renforts ont rétabli la situation. « Le Prince, ne sachant pas si c'était une attaque sérieuse et, jugeant que dans ce cas nous n'étions pas en force pour résister, ordonna de lever le camp ». Les troupes passent la nuit à attendre, l'ennemi ne paraît pas, on remonte les tentes. « Mais à 2 heures du matin, nous reçûmes l'ordre de replier les tentes et de nous mettre en marche à 5 heures. Je fus envoyé (...) à Hagie, et le lendemain matin nous fûmes, en passant par Breda, dirigés sur Gertruydenberg (...) Là nous apprîmes que depuis notre passage Breda s'était rendu (...) nos bataillon des gardes forment maintenant les troupes de guerre de la Hollande ». Le 17 septembre William se plaint de ne pas avoir reçu de nouvelles. Il a beaucoup dessiné. Il a vu La Harpe, un compatriote, et pense aller en garnison à Gorcum ou Dordrecht. Il souhaite cependant passer l'hiver à La Haye. Le 25 septembre tout s'est compliqué depuis la défaite des Anglais à Bois-le-Duc. Le détachement est toujours sous

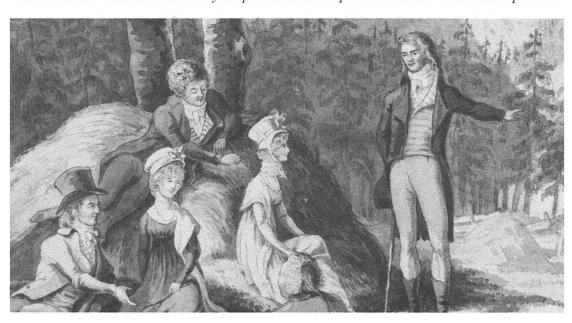
les ordres du général de Constant, la vie y est difficile « Notre bataillon avec les Gardes de Hollande et quelques cavaliers sont les seuls qui soient encore campés ». Le 1^{er} octobre William est à Capellen et n'est pas très optimiste: « Si les Français font de nouveaux progrès le pays sera en grand danger. Ils ont de nouveau attaqué Bois-le-Duc de la manière la plus violente, nous pouvions voir cette nuit le feu de chaque coup de canon.» Le 19 octobre William remercie Charlotte pour les nouvelles de Morges. Il est toujours au camp. Les eaux sont plus hautes, de nouvelles digues ayant été rompues. Le 3 novembre, il est à Rossum. Le détachement a d'abord gagné Papendrecht, où il a croisé le corps de Goumoëns qui partait pour Gorcum. « Nous apprîmes alors que nous étions destinés avec les Gardes de Hollande, le régiment de Hirtzel, quelques compagnies de May et plusieurs bataillons hollandais à défendre l'île appelée Bommlers Vaert. Le détachement est cantonné dans un village au confluent de la Meuse et du Wahl. Il est parfois soumis aux tirs de l'artillerie française. Notre service est très dur, notre tour revenant très fréquemment, de plus le temps est désagréable et même souvent affreux ».

Le 17 novembre Willermin confie à Charlotte: « J'ai été de garde dernièrement au fort Saint-André (...) Nos soldats sont épuisés, nous avons beaucoup de déserteurs. Nous sommes si près des Français que nos sentinelles causent avec eux et on leur promet s'ils veulent déserter de les renvoyer immédiatement en Suisse, tu conçois que beaucoup se sont laissés séduire ». Le 27 novembre, il explique : « Nous ne sommes séparés des Français que par la Meuse qui dans quelques endroits n'a pas plus de 300 pieds de large (...) Nous avons effectué une sortie contre eux à Bommel. J'étais du nombre et je commandais 50 hommes de notre régiment et 30 de Hirtzel ». Le 13 décembre, il raconte que l'avant-veille les Français ont attaqué de nuit. « Un soldat placé en vedette vint me prévenir qu'un bataillon français s'avançait sur la digue opposée à nous ». Il a immédiatement réagi et fait tirer sur l'ennemi par trois de ses canons¹⁹⁷. Les Français se sont retirés. Le 30 décembre il écrit à sa mère, de Gorcum, où la troupe s'est repliée. Il pense que les Hollandais vont demander la paix. Dans sa lettre suivante, il explique comment il a quitté Gorcum pour aller à Woerden, où les conditions climatiques étaient mauvaises. « Nous souffrîmes beaucoup d'un froid

¹⁹⁷ Il a peint plus tard la scène, Charles de Montzey possédait l'aquarelle.



Dessin de William de Willermin, 1798. (Il s'est dessiné, à droite.) « M. de Willermin et ses amis St-George, Mestral et Freudenreich, et ses sœurs Charlotte et Betsy en promenade au pied du Jura.» Collection privée.



excessif, beaucoup eurent des membres gelés et un soldat en mourut. Nous sommes restés peu de jours à Woerden et nous nous attendions à y soutenir un siège mais la province d'Utrecht fit sa capitulation (...) Le 18 au soir nous apprîmes l'ordre du Prince (un des derniers je pense qu'il ait signés) de nous rendre à La Haye, ce que nous exécutâmes, partant le 19 à une heure du matin, nous arrivâmes à La Haye à deux heures de l'après-midi, ayant fait environ 10 lieues d'une traite (...) Nous apprîmes que les Princes étaient partis la veille pour l'Angleterre. (...) Peu de jours après nous vîmes arriver le général Moreau à qui la garnison fit le serment de ne plus servir contre la République française « jusqu'à échange ou nouvel ordre ».

Le 23 février 1795 il est à Leyden. Le départ pour la Suisse est prévu pour le 26. Il a reçu trois mois de paye pour la route. Le bataillon est prêt pour une ultime revue le lendemain. Au moment où il clôt sa lettre, elle est contremandée. La correspondance s'interrompt.

Les Hollandais bien qu'ils aient changé de camp, ont besoin de soldats pour garder leurs côtes et retiennent les troupes suisses en service. Le désappointement de William est grand. Le 26 juillet la famille, à Morges, s'inquiète et le père demande une stricte économie. Le lendemain à La Haye William prend la plume et annonce son retour. Les Suisses seront libérés en septembre. Tout sent la fin, mais il y aura un rebondissement spectaculaire. William, toujours à La Haye, communique à sa famille le 12 septembre que les Suisses ont reçu le 11 l'ordre de se tenir prêts à marcher aux ordres du général Moreau. Les officiers généraux Hess et de Goumoëns ont protesté, et demandé qu'on attende des instructions des Cantons. Le comité militaire maintient son ordre. La pluralité des officiers veut démissionner et William pense faire de même. Il s'en excuse auprès de son père : « Ce n'est que l'alternative très pressante où nous nous trouvons qui puisse me résoudre à faire cela sans avoir votre approbation et j'espère de votre bonté que vous ne me désapprouverez pas. Il est certainement dur de perdre ainsi mon état, mais ce n'est que prévenir de bien peu notre renvoi certain pour notre régiment de gardes qui ne peut en aucune manière être conservé dans un pays où règnent les principes actuels d'égalité etc. » William envoie sa lettre de démission au général Hess le 15 septembre. Elle est refusée.

Le 2 octobre en garnison à Leyden, William se confie à sa soeur Charlotte. De Witt est en Suisse pour négocier et il espère être bientôt fixé sur son sort. La vie à Levden est ennuveuse, la ville est vide. Il aimerait tant rentrer. Il attendra! Le 3 novembre il est à Noortwyck, désabusé, il signale que « les Etats se sont assemblés hier pour décider si nous partirions actuellement ou s'ils nous garderaient jusqu'au printemps ». C'est au printemps qu'il rentrera! Le 25 février 1796, le colonel de Graffenried donne l'ordre du retour et fixe les règles de conduite de la troupe pendant la marche du retour. On peut suivre cette marche grâce à deux lettres du capitaine de Willermin. Le 12 mars il écrit à sa soeur : « Je suis en route et j'ai fait un tiers du chemin. Je n'ai pas eu le temps d'écrire, la conduite de ma compagnie (...) me donnant des occupations par dessus la tête (...) Nous sommes partis le 26 du mois passé au milieu des cris de joie de nos braves soldats... nous avons été en quatre jours à Bréda, où nous avons séjourné 24 heures. Nos logements ont été depuis cet endroit, Hoegstraten, Anvers, Malines, et Louvain où nous avons séjourné, puis Eghzée, Namur, Dinant et Givet où nous voici (...) Nous avons reçu aujourd'hui un ordre de marche qui nous mène par Pontarlier à Yverdon, nous devons faire cette route en 20 jours ». Le 17 mars, de Sedan il écrit à son père qu'il a passé par Marienburg, Rocroy et Charleville. Il a encore 14 jours de marche devant lui. Il écrira de Vesoul dans 10 jours. La lettre annoncée s'est perdue mais le voyage s'achève heureusement. William rentre à Morges le 10 avril 1796. Il y recevra en juillet une lettre de remerciement de Frédéric de Graffenried parce qu'il a maintenu sa compagnie dans le calme et que cela n'a pas été le cas de toutes les unités.

Une histoire de famille, Willermin, Kekevich et Rovéréa

L'aimable Auguste de Willermin paraît n'avoir pas eu le moindre problème à s'intégrer dans la société morgienne. Son fils peut donc, à son retour de Hollande, y reprendre une place confortable. Il dessine, excursionne dans les Alpes, court les concerts et les bals. Les privilégiés dansent sur un volcan mais ils dansent. William prend sa part de ces plaisirs. Il cherche cependant un nouvel engagement. Les fonds investis pour acheter un grade hollandais sont perdus sans retour.

L'une des rentes françaises aussi. Il lui faut donc un état. Il a montré comme officier des dons pour le commandement et une bravoure certaine. Il a le goût de la chose militaire et ne peut concevoir passer sa vie à peindre, même s'il possède un bien joli talent qui, plus tard, le servira. Charles May, son cousin et compagnon d'armes qui aimerait le revoir, lui écrit, le 18 septembre: « Fais tes vendanges et viens aux nôtres ». Il n'ira pas, les vendanges sont tristes à Morges où la mère de William, Mary Kekevich s'est éteinte le 3 septembre 1797¹⁹⁸. Il ne reverra jamais Charles que la tourmente emportera bientôt.

Il sollicite un poste de capitaine du génie dans l'armée bernoise. Il a le soutient de son ancien colonel, Graffenried d'Esch, auguel il a montré quelques plans qu'il a dressés. Graffenried a transmis le tout à son cousin Graffenried de Bümplitz, qui pense que l'affaire est faite. Il ne reste à Willermin qu'à faire viser sa candidature par le bailli Thormann, de Morges. A-t-il eu le temps de la faire avant l'invasion française ? Peut-être pas. Il fait partie en janvier 1798 du détachement de piquet, commandé par le bailli de Diesbach. Le très aristocratique capitaine de Willermin est de ceux sur qui la République de Berne compte. Il est major¹⁹⁹ et remplit la fonction d'adjoint du quartier-maître général. Nous ne savons pas où de Willermin se bat. Quand tout est fini, il reçoit le 19 mars une lettre de Georg May, postée à Oberhofen : « Mon très cher ami, Charles est tombé au Neunegg à trois lieues de Berne, où nous avons perdu beaucoup de monde. Notre seule consolation est la pensée qu'il n'a pas souffert ayant été frappé par un boulet en pleine poitrine, qu'il est mort en défendant sa patrie et qu'il est heureux de pas la voir, comme nous à cette heure, atteinte par le désordre et la misère (...) Toi mon cher Willermin qu'il a aimé comme un ami et qui le considérais un frère, tu partageras dans son entier la douleur qui a pénétré mon coeur en apprenant sa mort ». May décrit ensuite la prise de Berne et le retour des milices dans leurs foyers. Il assure William qu'il remplacera son frère comme ami.

L'invasion française met la famille Willermin dans une situation très délicate. Morges a été l'un des épicentres de la révolution vaudoise,

¹⁹⁸ ACV, Eb 86. Madame Marie de Willermin, née Kekevich, anglaise d'origine est alors âgée de 54 ans. Elle est ensevelie le 7 septembre.

¹⁹⁹ Il s'agit d'un grade dans la milice. Willermin s'étant mis à disposition a reçu un grade qui correspond à ses états de services. William ne retrouvera un grade et une fonction équivalente que 15 ans plus tard.

dont Henri Monod et Jules Muret sont des figures marquantes, or à Morges, les Willermin font partie du clan des aristocrates. Ils seront durement taxés par le nouveau régime qui doit payer de fortes sommes aux Français. Auguste de Willermin voit sa situation financière amoindrie par les pertes de William en Hollande et péjorée par la difficulté de faire rentrer les rentes françaises. Il a encore de quoi vivre mais l'établissement de ses enfants et spécialement celui de son fils pose problème. Sa situation financière est serrée. La correspondance ultérieure montre bien que des discussions de famille ont eu lieu pendant l'été 1798, à l'issue desquelles William est parti chercher fortune ailleurs.

Avant de le suivre, faisons une brève description de la parenté des Willermin en Suisse. Le père d'Auguste, le colonel de Willermin, était cousin de l'avoyer Steiger; sa mère qui vit avec lui, est parente des Beausobre et des Saussure. Auguste de Willermin a d'autres proches parents en terre vaudoise. La soeur de sa femme, Mary Kekevich, épouse de Louis de Rovéréa, de Bex, n'a eu qu'un fils Charles Christophe, qui a épousé, nous l'avons mentionné, sa lointaine cousine Anne Catherine Eléonore de Rovéréa, soeur du colonel Ferdinand de Rovéréa. Le couple, qui s'entend mal, a huit enfants, dont le dernier, une fille, a moins d'un an.

William quitte la Suisse en septembre 1798, en compagnie de son ami Saint-George. Le 15 il est à Baden. Les deux voyageurs sont présentés au duc de Bade, à son épouse, soeur du roi d'Angleterre, à la duchesse douairière, soeur du feu roi de Prusse Frédéric II, et à la princesse héréditaire, fille du prince d'Orange. Cette dernière les convie le lendemain à souper chez elle avec le général de Constant. Elle donne à William des lettres à remettre à ses parents en Angleterre. William reprend vite la route, seul désormais puisque Saint-George va à Berlin. Il est à Yarmouth 18 octobre 1798 et, dès son arrivée à Londres, visite ses cousins et les amis de son père, le banquier Bosanquet et M. Agassiz. Tous désapprouvent hautement son projet d'entrer dans l'armée. Il passe les fêtes de Noël à Peamore. On y donne fête sur fête. Le style de vie de la gentry lui plaît infiniment. Il peint les portraits des différents membres de la famille. Le 30 janvier, il est toujours à Peamore. Monsieur Bosanquet lui fait part de l'impossibilité de trouver un emploi dans le génie et lui propose une place, que sur le conseil de

M. Agassiz, il accepte. Il intégrera un nouveau service, chargé de gérer l'impôt sur la fortune que le roi a décidé de lever. Le 29 mars, il écrit de Londres qu'il est devenu l'un des quatre « confidentials Clerks » de la Taxe.

En avril commence le feuilleton qui empoisonnera son séjour anglais et la vie de toute la famille. Une lettre de Charlotte lui annonce que le torchon brûle chez les Rovéréa et l'avertit que Charles vient en Angleterre. Le 12 avril il lui répond : « Le voyage vers l'Angleterre ruinera Charles, j'en parle en connaissance de cause ». La correspondance devient vite difficile. Le 18 juin William écrit à Charlotte qu'il a reçu une lettre de Bernard Mandrot qui donne des nouvelles de la famille jusqu'au 21 mai. Les lettres s'espacent, en février 1800, il décrit son existence comme un peu monotone. Le 6 mai il annonce que Charles de Rovéréa va rentrer dans sa famille. Le 12 il se fait pressant : « Je désirerais bien que ma cousine de Bex écrivît à son mari pour l'engager à revenir auprès d'elle, il me semble qu'il y serait beaucoup mieux à sa place que chez des parents de Peamore qu'il doit ennuyer mortellement et où son séjour n'est pour lui d'aucune utilité. » Certaines lettres se sont perdues, ce n'est que le 19 mai 1801 que nous avons des nouvelles de William qui pense revenir en congé. Un drame de famille se noue : « Quelques jours après votre lettre mon cousin Samuel en reçut une de ma cousine de Roveréa donnant avec plus de détails une description de leur situation actuelle; vous comprendrez aisément comment nous avons été tous sincèrement affligés. » Samuel a sans doute appris que le divorce du couple de Rovéréa a été prononcé le 15 février 1801²⁰⁰. Les Kekewich et William feront tout ce qu'ils peuvent pour Fritz et Charles, les deux jeunes de Rovéréa qui vont arriver avec leur père. Charles de Rovéréa arrive bientôt en Angleterre avec ses enfants. William, dans une lettre à Betsy du 26 juin 1801, constate qu'il « a horreur de notre pauvre cousine ». Il pourvoira à l'entretien d'un enfant pendant une année pour 25 livres sterling et l'on tentera pendant cette année de placer le père dans un comptoir.

²⁰⁰ Ce divorce est signalé dans *Denkschrift der bernischen Loberechtigen über die von den Herren von Mestral und Mithaften bey de hohen Tagsatung eingerechten Beschwerden*, Samuel Ludwig Schnell, Bern, bey der Witztwe Stämpfli, no 44 Postgasse, 1816, 44 p.

Auguste de Willermin aimerait revenir à Londres, le séjour de Morges lui étant devenu insupportable. William est séduit : « Nous pourrions bien vivre en mettant ensemble nos petits revenus (...) L'idée de vous voir louer notre jolie maison et de vous voir arriver en Angleterre pour un couple d'années me comblerait de joie, mais je vous assure que je ne pourrais me faire à l'idée de quitter la Suisse pour toujours, et c'est là que j'espère enfin pouvoir planter des choux; car à tout prendre ce pays ci, qu'actuellement je connais bien, est le paradis des riches et l'enfer de ceux qui ne le sont pas ».

En 1802 tout change. William, le 22 juin écrit à Charlotte : « Notre réunion si désirée aura lieu dans peu de temps et aucun obstacle ne s'oppose à ce que je rentre auprès de vous dès que j'aurai fait une visite, que je leur dois à bien des titres, à nos bons parents Kekewich ». Le Board est dissous (...) liberté de partir, salaire assuré jusqu'au 25 avril 1803 mais s'il trouve une place, il peut quitter plus tôt. Le 14 juillet cependant, il est à Peamore. Il voulait partir le 3, jour du dernier Board mais Louis Kekewich, mort brusquement le 30 juin, a été enterré le 6 juillet à Hackney. William a retardé son départ jusqu'au 7, puis s'est laissé convaincre d'aller à Peamore où toute la famille y compris les petits de Rovéréa se trouvait. Il est triste. Il va quitter les Kekevich pour longtemps. Ces derniers le retiennent quelques semaines encore. Ce n'est que le 7 septembre qu'il quitte Londres.

Le 25 janvier 1803 Samuel Kekevich écrit de Peamore : « Je vous avais écrit, il y a quelques semaines pour vous donner de bonnes nouvelles de Charles et Frédéric de Rovéréa mais aujourd'hui j'ai le chagrin de vous dire que j'ai été obligé de faire revenir Charles en Devonshire ». Le 17 avril il reprend la plume, le petit Charles de Rovéréa est mort chez lui le 11 avril. « Il est enterré dans l'église d'Exminster, dans le caveau voûté qui m'appartient et où mon père repose ».

Au moment où William de Willermin reçoit cette lettre, de grands changements politiques ont lieu en Suisse, changements qu'il n'approuve pas. Il est décidé à reprendre la lutte contre celui qu'il appelle le tyran et s'apprête à quitter définitivement le pays de ses ancêtres. Il y est aussi poussé par un rebondissement surprenant des affaires familiales. Madame de Rovéréa se remarie avec son père.

William reprend la route. Il écrit à Betsy le 13 septembre. Il est à Francfort où il a retrouvé le prince d'Orange auquel il fait sa cour. Le prince lui promet une lettre pour la duchesse d'York. Il part le 16 pour Hambourg, où il espère être le 20. Il s'embarquera le 25 pour l'Angleterre. Il y arrive le 4 octobre et écrit aussitôt à son père une lettre respectueuse. Un major Halkett lui a offert un poste de capitaine dans un corps de chasseurs. Il a différé sa réponse, car il souhaite intégrer le génie. Ses démarches aboutiront rapidement, mais avant d'en suivre les péripéties, intéressons-nous aux affaires de la famille de Willermin qui connaissent un stupéfiant rebondissement que William déplore dans une lettre à ses soeurs du 15 janvier 1804 : « Vous n'êtes pas les premières à m'informer de la grossesse de Madame de Willermin, mon père a gardé le silence à ce sujet mais Mandrot m'a tout révélé dans une lettre ». Charlotte et Betsy sont restées seules à Morges alors que leur père est à Bex, avec son épouse et les quatre ou cinq enfants qui lui restent de son premier mari. William conclut : «Votre situation présente et la grossesse de Madame de Willermin m'affligent plus que je ne peux vous l'exprimer. On paraît craindre qu'un double ménage à Morges et à Bex n'entraine notre père dans la gêne. Veillez bien et surtout ne faites rien sans le conseil de notre cousin de Beausobre ».

William n'est pas au bout de ses peines : il reçoit bientôt une lettre de son père. Auguste de Willermin annonce une nouvelle qui cause à son fils bien du désagrément. Charlotte s'est éprise d'un émigré français et l'on parle de mariage. William, chagrin, se refuse à le croire. Il s'en ouvre à Betsy. Monsieur de Montzey est un émigré, certes, mais il est français. Il voit dans ce projet de mariage la main de la nouvelle Madame de Willermin. Charlotte, qui a 27 ans, est séduite. La lettre de son frère datée du 11 mars 1804 lui cause quelque peine. William croit toujours à une machination de sa belle-mère. Il est prêt à changer son opinion s'il reçoit des nouvelles directement de ses soeurs. Il prie Charlotte de ne rien précipiter et de continuer surtout à lui accorder sa confiance.

Le 28 février 1804 Madame de Willermin met au monde un garçon. William n'est que très modérément content de la naissance de ce jeune frère. Le 22 avril, il écrit à Charlotte : « Je regrette de ne pouvoir qu'être indifférent à la nouvelle du pauvre petit enfant né à Bex mais

j'espère qu'il se fortifiera et que la santé de la mère ne se ressentira pas de cette couche prématurée ». L'indifférent ne le sait pas mais il est le parrain de l'enfant, dont nous transcrivons l'acte de baptême: « Auguste Charles Rodolphe Eugène, fils de M. Charles Louis Rodolphe Auguste de Willermin, bourgeois de Morges, et d'Anne Catherine Eléonore De Rovéréa est né le 28 février 1804, a été baptisé le 8 mars. Parrain Guillaume Auguste de Willermin, frère du premier lit de l'enfant, Marraine Anne Suzanne Françoise de Rovéréa, soeur du premier lit de l'enfant »²⁰¹.

Le 10 septembre 1804, William répond à une lettre de son père du 6 août. Il est entièrement d'accord avec tout ce qu'il veut faire dans la maison de Morges et se réjouit du prochain mariage de Charlotte. Il refuse cependant une proposition ou un doux rêve de son père qui lui a proposé une fiancée anglaise, dotée de quelques biens : « Toute mon ambition consiste à habiter auprès de ma famille avec une femme que je rendrais heureuse et qui saurait m'en tenir compte en m'aimant. Mais cela demande du temps. Dans une pareille affaire la médiocrité de notre revenu doit être prise en considération, car comment espérer, sans fortune, le complet bonheur? »

Le 18 novembre 1804, William redit à sa soeur Charlotte, dont le mariage se précise : « Tu dois bien comprendre que mes pensées sont continuellement avec toi dans un moment qui va décider du sort de ta vie par ton union avec un homme de ton choix qui a toutes les qualités que tu pouvais désirer en lui (...) Je pense que je devrais adresser [mes lettres] non plus à Mademoiselle Charlotte de Willermin mais à Madame de Montzey. Sous quelque nom que ce soit ma soeur conservera pour moi les mêmes sentiments d'amitiés; elle connaît la sincérité de la mienne ». Les lettres s'espacent le 8 décembre 1805, de Hythe, William signale à Betsy qu'il a reçu une lettre de Samuel Kekevich. De Rovéréa est à Peamore, aussi fou et à plaindre que jamais. Le 19 juin 1806 William rassure son père « quant au sort du pauvre Eugène, je vous l'ai dit précédemment et je le répète ici avec sincérité que, lorsque les circonstances me permettront de me rapprocher de lui, il me sera doux de pouvoir à la fois lui servir de père et de frère». William de Willermin continue au fil des ans sa

²⁰¹ ACV, Eb 15.

correspondance avec les siens qu'il ne reverra plus, car sa carrière bientôt l'amènera sous d'autres cieux, il est temps maintenant d'en reprendre le cours.

Le 4 octobre 1803, William de Willermin écrit à son père qu'il a différé sa réponse au major Halkett qui lui proposait d'entrer dans le corps des Chasseurs. Il n'en est pas moins déterminé à obtenir rapidement un poste dans l'armée britannique mais pas à n'importe quelles conditions. Il vise le génie et s'enhardit assez pour aborder le colonel Clinton²⁰², secrétaire du duc d'York, et lui présenter une lettre de recommandation d'un de leurs amis communs. «Le colonel me reçut bien, écouta mon histoire, parut l'apprécier et me fixa le mardi suivant pour être présenté au Duc²⁰³, me recommandant d'apporter avec moi un mémoire sur mon service en Hollande en y joignant les lettres du Prince²⁰⁴ et de la Princesse d'Orange ».

Le 4 novembre il résume pour son père les démarches entreprises et est fâché de ne rien pouvoir écrire de positif. Son Altesse Royale lui est favorable et il est hors de doute qu'on va lui offrir un poste. Il aimerait entrer au département du Quartier-Maître général. Il fournit à Clinton ses dessins du camp de Menin pour appuyer ses dires. Clinton promet de les remettre au duc. Le colonel Murray lui explique que toutes les places du Staff Corps sont prises mais désire voir ses plans, Willermin les lui remet. Les manoeuvres continuent, l'un des membres du clan Bosanquet a réussi à lui arranger un rendez-vous avec l'adjudant-général de l'armée, le général Calvert qui, l'ayant vu, parlera de lui au commandant du Staff Corps, le général Brownrigg.

William se demande si son père pourrait lui faire une petite pension s'il devait commencer avec un grade peu élevé. Il conclut sa lettre en décrivant l'Angleterre qui « est à présent en assez bon état de défense pour mépriser les attaques de notre voisin le Tyran. Je ne pense pas qu'il tente une descente cet hiver; chacun ici paraît partager mon opinion ». Il évoque ensuite d'une de ses oeuvres qui l'a mis bien en

²⁰² William Henry Clinton (1769-1846), aide-de-camp du duc d'York. Il commande une division à Messine.

²⁰³ Frédéric Auguste, deuxième fils de Georges III, 1763-1827.

²⁰⁴ Guillaume V Batavus, prince d'Orange (1748-1806), dernier stadhouder des Pays-Bas.

cours : « À propos mon dessin de la bataille d'Alexandrie²⁰⁵ va être publié et j'espère que dans trois mois je pourrais vous en envoyer ainsi qu'à mes amis. J'en ai déjà gagné 30 livres et j'espère en gagner plus dans cette entreprise où je n'ai pas mis un shilling. Ce dessin est l'objet d'une très grande admiration et le colonel Murray (un des acteurs de la bataille) prétend que je l'ai fidèlement rendue. Le dessin a été montré au duc d'York ». Le 8 décembre 1803 il annonce à son père sa promotion, la semaine précédente, au grade d'enseigne dans un régiment de ligne. Cette nomination d'enseigne without Purchase a été enregistrée le 29 novembre 1803 par le War office²⁰⁶. Il lui est enjoint de ne pas quitter Londres et de ne pas rejoindre son régiment car son Altesse pense le faire nommer au Staff Corps. L'affaire ne traîne pas, il y est promu le 27 décembre. Il touchera une solde de capitaine d'infanterie, mais surtout, il a une carrière assurée, où il pourra donner toute sa mesure. Il est bien décidé à le faire. Il est affecté à Chattham Barracks. Le 19 janvier 1804, il décrit son installation à son père. C'est spartiate. Une table, trois chaises. Il a un soldat pour son service. Il a dessiné pour son père l'uniforme des officiers du Corps, qu'il se plaît à décrire : justaucorps écarlate, boutonné d'argent sur le devant, manchettes bleues, collet bleu liseré de blanc, épaulette d'argent, cordon écarlate richement brodé. Ceinture de soie cramoisie, pantalon bleu. Le chapeau est grand, avec lacet écarlate et or, plumet rouge et blanc, coiffe rouge.

William se met au travail. Le 30 juillet, il est au camp de Douvres et écrit à Betsy: « La plus grande partie de mon temps est prise par mes fonctions d'ingénieur et de superintendant des travaux de défense, et cela du matin au soir ». Il a maintenant le pied à l'étrier. Le 10 septembre, toujours à Douvres, il raconte à son père : « Dernièrement, tout à fait à l'improviste, j'ai eu, avec le capitaine des Ingénieurs, l'honneur d'accompagner dans tous nos travaux M. Pitt et d'entrer en conversation avec le grand homme, qui fut très poli, et le lendemain matin quand le général Twiss accompagna à son tour le ministre, il me présenta lui-même de la manière la plus flatteuse. » William de Willermin n'a pas que des soucis militaires, il a pris goût à la peinture

En fait un tableau, qui fut cependant gravé et édité. The Battle of Alexandria, March 21st, 1801. Engraving by J. Mitan & Charles Turner after Lieut. William Willermin (Royal Staff Corps). Published by Edward Orme, London, 1804.
 War office 1803, p. 1653.

de genre. Le 3 octobre, du camp de Douvres il raconte à sa soeur Charlotte qu'il a été convié à un dîner où se trouvait Sidney Smith²⁰⁷, le vainqueur de Napoléon en Syrie. La conversation s'est un instant arrêtée sur le projet de William de peindre l'assaut de Saint-Jeand'Acre. Smith, obligeamment, se déclare prêt à lui donner toutes les informations possibles et intéressé à voir quelques esquisses. William conclut : « Je ne puis être que très satisfait d'avoir ainsi le bon emploi de mes matinées d'hiver ». Il est bientôt déplacé à Hythe, séjour que le manque de la société des femmes lui rend odieux. La vie suit son cours à Hythe. William mène une vie austère mais s'est fait quelques amis dont le capitaine Napier²⁰⁸. Les mois passent dans la routine. En octobre, il ne loge plus à la caserne mais, avec cinq camarades, dans une villa sur les hauteurs de Hythe. En décembre, il explique à Betsy qu'il a eu peu de temps pour écrire, il a un excès d'occupations militaires. Il y a du mouvement, certaines troupes passent sur le continent. Sa vie est réglée le matin dès 8 heures il est au chantier de West Hythe et l'après-midi, depuis un mois, il travaille à un plan pour le quartier-maître général. Il espère être bien noté pour cela.

Les lettres s'espacent, William, malade des yeux, prend quelques semaines de congé à Londres. Ses amis lui font fête, puis il reprend le collier. Il fait de longues journées mais est heureux de sa position et de son travail. La routine est bientôt brisée. C'est de Portsmouth qu'il écrit, le 17 juillet 1806, à Madame de Montzey. Il part dans trois semaines pour un long voyage, il est désigné pour aller en Sicile. Il pense devoir là-bas travailler aux fortifications de l'île que les Français menacent. Le 16 août, il est à bord du Transport Peace, à l'ancre près de Deal, un des avant-ports de Portsmouth. Il décrit son navire à sa soeur « 4 ou 5 fois plus grand que nos barques du Lac de Genève », et la vie à bord d'une manière très enjouée. « Nous sommes huit personnes dans la cabine : deux capitaines et deux lieutenants d'artillerie; le capitaine Sturgeon et sa femme, Wright et ton très humble serviteur ». On a fait une séparation en toile pour Madame et deux des officiers dorment dans des hamacs.

²⁰⁷ Sidney Smith (1764-1840). Amiral anglais qui dirigea comme contre-amiral la résistance de Saint-Jean-d'Acre face à Bonaparte en 1799.

²⁰⁸ Neveu du duc de Richmond, dont sa mère, Sarah Lennox, est la soeur.

Le 13 décembre William est à Messine. Le départ n'a pu se faire que le 24 septembre et le voyage a duré six semaines. Un orage a empêché le navire qui les portait d'entrer à Gibraltar où plusieurs vaisseaux se sont échoués le 3 octobre. Il fallut ensuite attendre la flotille jusqu'au 6 novembre. L'avance rapide (deux lieues à l'heure) est stoppée par des calmes plats à la hauteur de Carthagène. Le 21 novembre, un vent frais pousse le navire vers la Sicile, dont les abords sont atteints le 24 novembre ; le 26 l'Etna est visible, le 27 le navire est à l'entrée du port de Messine. Les vents et les courants contraires empêchent le débarquement jusqu'au 3 décembre. William s'installe à terre. Le 1^{er} janvier 1807 il explique à son père le sort misérable des paysans exploités par les intendants d'une noblesse non résidente. Le 31 janvier, il décrit ses courses à travers la Sicile avec une petite équipe pour en établir la triangulation trigonométrique.

Les communications entre la Sicile et la Suisse ne sont pas faciles, bien des lettres se sont perdues. Ce n'est que le 1er janvier 1808 que nous retrouvons William, à bord l'Anne Spithead, en quarantaine dans le port de Portsmouth. Il était encore à Messine le 11 octobre 1807. La flotte d'une cinquantaine de voiles a rapidement gagné Gibraltar, où Willermin a eu la joie de lire dans la Gazette de la Cour sa promotion de capitaine au Staff Corps. Il signale avoir secouru à Gibraltar Louis de Rovéréa²⁰⁹. Le 4 février il est en congé à Londres et en partance pour Peamore, il est heureux : « L'amélioration de ma position que depuis si longtemps j'avais espérée en vain, me place à tous égards dans une autre sphère, finances, amour propre, tout enfin y trouve son compte ». Le 1^{er} mai, il est à Ramsgate et demande à Charlotte d'avertir son père qu'il a dû tirer 50 livres sur lui chez Bosanquet pour subvenir aux dépenses de son nouvel équipement. Pourquoi en a-t-il besoin ? Il l'explique joyeusement : « Le général Moore, sans aucune démarche de ma part a demandé que j'accompagnasse une armée qui va de nouveau être mise sous ses ordres, et ce en qualité d'Assistant du Quartier-Maître Général». William met ses affaires en ordre et gagne Ramsgate, d'où il embarquera pour la Suède.

²⁰⁹ Pierre Louis de Rovéréa, né en 1789, fils de Charles et d'Eléonore de Rovéréa, la nouvelle madame de Willermin. Charles Louis de Montzey dit qu'en 1825 ledit Louis, marié à une Espagnole et père de quatre enfants, était simple lieutenant dans le régiment de Hohenlohe à Alençon. Dans la lettre suivante à Charlotte, William assure que, recommandé par lui-même et par Alexandre de Rovéréa, Louis est lieutenant à Gibraltar.

Le 27 juin, c'est de Göteborg qu'il interroge Betsy. Charlotte a-t-elle accouché ? Il doit être le parrain de l'enfant et voudrait bien savoir s'il a un filleul ou une filleule. Il a eu peu de contact avec la population, s'est mis à l'étude du suédois et a été au théâtre, mais il n'a rien compris. Il repart le lendemain pour l'Angleterre. Il n'y restera pas! La lettre suivante, à son père, du 21 août est rédigée à bord du Dispatch qui mouille dans les eaux portugaises. William raconte son voyage. « Partis de la baie de St Helens le 31 juillet (...) les vents contraires nous ont détenus dans la baie de Biscaye jusqu'au 17 août. Ce jour-là nous vîmes terres, qui se trouva être le cap Ortegal. Le lendemain nous passâmes la journée en panne au large de Vigo ». Le Staff débarque à Figueras mais au bout de 5 jours rembarque pour atterrir finalement au cap Roca à dix lieues de Lisbonne. À Figueras William apprend que sir Arthur Wellesley a battu les Français et leur a pris plusieurs canons²¹⁰. Un très gros combat a eu lieu le 21 près à Vimeiro, et Junot a demandé un armistice. William n'a pas assisté au combat mais lèvera le plan du champ de bataille. Il rejoint la division du général Moore et raconte son odyssée dans plusieurs lettres à ses proches. Il a levé les plans et cartes relatifs à la campagne avec deux camarades, cela a été un gros mais utile travail. Le Quartier-Maître du général Moore, le colonel Murray, l'incorpore à son état-major. William est billeté à Lisbonne, où il s'entiche d'une jolie Portugaise, Henriette Mascarehna.

L'armée anglaise se regroupe près d'Almeida. Elle y attendra des renforts débarqués à La Corogne. Willermin est chargé de reconnaître les cheminements de Coïmbra à Almeida. Le général Moore prend le commandement de l'armée anglaise, et doit bientôt faire face à une nouvelle invasion de la péninsule par Napoléon. Il retraite vers La Corogne et Vigo pour se rembarquer. Cela ne va pas sans mal, il doit livrer bataille à La Corogne le 16 janvier 1809. Le 28 janvier, de Peamore, William jette sur le papier quelques phrases pour rassurer son père. Il a eu beaucoup de chance! La traversée de La Corogne vers l'Angleterre a été très rapide. Le 25 janvier vers les 4 heures du soir, à la nuit tombante, William se trouvait sur un transport « mauvais voilier, mal équipé et plein de malades » en plein brouillard entre Eddystone Ligth et Plymouth, « le vent très fort ne nous permettait pas de doubler le cap appelé Start, et le maître du navire ignorant et indécis, craignant

²¹⁰ Il s'agit du combat de Roliça, livré contre le général Delaborde.

de manquer dans l'obscurité l'entrée du port, dut risquer la chose, et nous entrâmes providentiellement et au delà de toute espérance dans le havre du Sound ». Plusieurs vaisseaux périssent dans la tempête nocturne sur les côtes de Cornouailles mais deux jours plus tard William est à Peamore. Ses cousins ont de la peine à le reconnaître dans son « uniforme déchiré et terni que j'avais à peine ôté de dessus mon dos depuis six semaines avec mon visage bruni et mon insolite maigreur ». Quel changement en deux jours, William est passé d'une cabine dégoûtante, pleine d'officiers malades, au salon bien chauffé de Samuel Kekevich! C'est de Peamore nous l'avons vu qu'il écrit sa première description de la campagne: « Après nous être retirés par une bien longue marche au travers de l'Espagne », nous avons à Sahagun fait face à la cavalerie ennemie qui « a été battue à plate couture dans presque chaque rencontre » ensuite nous avons « avec une armée harassée, manquant de souliers, de moyens de transport et souvent de vivres pour deux ou trois jours consécutifs, réussi à passer, toujours en présence de nombreux ennemis (...) les deux chaînes de montagne qui (...) séparent le Léon de la Galice, après avoir offert bataille à l'ennemi à Lugo pendant deux jours (...) après avoir repoussé le 16 janvier (...) l'armée ennemie de Soult (...) après tout cela (...) avoir rembarqué nos blessés, notre artillerie, tout enfin, à l'exception de nos chevaux, nous sommes tous de retour au pays ». Pour William pas de doute, l'excellence du commandement de Moore et la bravoure des combattants anglais ont obtenu un résultat extraordinaire. L'armée anglaise aurait dû être entièrement détruite, elle est sauvée. Mais à quel prix! William a assisté aux charges de John Moore et de son ami Napier et les a vus détruire les colonnes ennemies avant de tomber.

William, après s'être remplumé à Peamore, retourne à Hythe. L'un des barraquements, celui qui contenait ses affaires, a brûlé, avec ses croquis, ses dessins de Sicile, ses plans, ses livres. Il n'a plus rien. Il a perdu 50 louis à Hythe et plus encore en Espagne. Le 16 juillet, il annonce à sa famille le retour de Napier qui, grièvement blessé, est ressuscité des morts. Soigné par les Français, il a ensuite été parolé par le maréchal Soult.

William est, à nouveau, sur le départ. Une considérable flotte anglaise, sous le commandement de l'amiral Strachan, fait voile fin juillet vers les bouches de l'Escaut. Le comte de Chatham, chef du corps

expéditionnaire, débarque sans rencontrer d'opposition sérieuse sur l'île de Walcheren et met le 4 août le siège devant Flessingue qui capitule le 15. Les Anglais ont perdu moins de 100 hommes mais bientôt, la chaleur, le manque d'eau potable et l'abondance des moustiques provoquent diverses maladies. Le 27 août, lord Chatham renonce à prendre Anvers et décide de rapatrier le gros de ses forces. William de Willermin fait partie de ce détachement. Il débarque le 2 octobre fort tard à Harwich et, dès le lendemain, écrit un court billet à Charlotte pour rassurer les siens : « Je crains que vous n'ayez eu quelque inquiétude sur mon compte, l'île d'où je viens a nombre de mes braves camarades qui y meurent journellement par l'effet du mauvais climat²¹¹. Depuis trois semaines j'ai reçu l'ordre de revenir dans ce pays mais d'horribles tempêtes ont rendu ce passage impossible ». Ses pauvres chevaux sont encore en mer avec son fidèle domestique Richard Owen.

William partage son temps en 1810 entre quelques congés rendus nécessaires par son état de santé et le service à Winchelsea ou à Hythe. Il fait son bilan de vie dans deux ou trois lettres à ses soeurs. Il occupe une position honorable mais n'a pas de fortune, cela explique qu'il soit le seul de sa génération à n'avoir pas sauté le pas du mariage. Le 5 mars il se confie à Charlotte. Il est en service, dénué de société et obligé de se livrer entièrement à ses seules ressources : « Ayant beaucoup couru le monde, ayant été acteur dans nombre d'événements, vu plusieurs pays et divers peuples depuis mon premier voyage militaire, j'ai été heureux de rechercher tous mes souvenirs, de mettre de l'ordre dans mes idées, à examiner les rapports vrais ou faux que les événements peuvent avoir avec mes livres, ou plutôt les derniers avec les premiers. Quant au dessin, je me suis entièrement livré à la peinture à l'eau, art qui, dans ce pays, fait des progrès étonnants. Mon amour propre serait tenté de te dire que ton frère en a fait de rapides ».

Les Anglais reprennent rapidement pied au Portugal. William retourne à son tour dans la péninsule ibérique. Le 2 décembre 1810, il annonce à Betsy: « Il faut te dire (...) que je vais moi-même entreprendre un petit voyage (...). L'un des buts est de procurer au gouvernement des plans et dessins détaillés du glorieux mais triste événement qui se passa à La

²¹¹ Il y avait 9'000 malades en septembre dans le corps expéditionnaire qui tint Walcheren jusqu'en février 1810. Les Anglais perdirent 4'000 hommes dont 3'900 par la maladie.

Corogne ». William a été désigné par le Quartier-Maître Général, il voyagera avec son seul domestique sur un navire de guerre et pense être de retour à Londres avant la fin janvier. Il se met immédiatement au travail. Il regagne ensuite l'Angleterre. Il n'y restera pas longtemps. Le 26 mai, de Porsmouth, il demande à M^{lle} Carteret, la belle-soeur de Saint-George, de bien vouloir lui adresser ses lettres au Staff Corps, British Army, Portugal, où il se rend mais il lui confie qu'il va partir pour Ceylan.

L'île, ancienne colonie hollandaise, avait été attribuée aux Britanniques en 1803 par le traité d'Amiens. Ils en occupent les côtes, le centre appartenant à une dynastie indigène celle de Kandy. Le général Brownrigg ayant été nommé gouverneur de Ceylan propose à Willermin de l'emmener. Il sera premier aide-de-camp du général et chargé du service de Chef du département du Quartier-Maître Général dans l'île. Il se rembarque dans l'heure pour l'Angleterre. Le 22 novembre il écrit une lettre d'adieux à Mlle Carteret, de Portsmouth et une à Saint-George. Le 25 il prend la mer. Le 14 décembre il est à Funchal. Le 1er avril 1812 il écrit à Charlotte, de Colombo, et lui raconte sa vie à Ceylan. Il est toujours capitaine mais mange à la table du gouverneur à peu de frais. Il décrit, au fil de ses lettres, la vie fastueuse qu'il mène avec ses nombreux domestiques qui lui dévorent le quart de son revenu. Dans une lettre à Charlotte expédiée le 27 septembre 1812, William décrit en détail le tour des possessions anglaises dans l'île qu'il a effectué avec le gouverneur dès le 29 août. Il signale que l'intérieur est habité par les Candiens, « peuple sauvage, indompté jusqu'à présent ». Le terrain est parfois difficile, aussi c'est en chaloupe que le gouverneur et sa suite gagnent Tricomale, où ils seront les hôtes de l'amiral Hood.

William Willermin travaille beaucoup quand il est à Colombo, où ses occupations se sont multipliées. Il ne se laisse pas aller au goût de la dépense et au jeu, qui ruine bien des personnes aux colonies. La vie cependant n'est pas toujours morose. Le 11 avril on fête le premier anniversaire de la prise de fonction du général Brownrigg, Willermin avoue à Charlotte qu'il a peu joui de cette fête superbe, « en raison de l'absence d'une charmante veuve du Bengale », qui lui était fort attachée et qui rentre en Angleterre.

En Angleterre justement, la promotion tant attendue est tombée en avril. Le capitaine du Staff Corps William Willermin est nommé délégué du quartier-maître général des forces servant à Ceylan, avec rang de major dans l'armée en remplacement du lieutenant-colonel Edwards, démissionnaire. Le 22 avril, le major breveté, William Willermin devient capitaine d'une compagnie du 2^e régiment de Ceylan en remplacement d'un officier décédé²¹². La nouvelle parvient relativement vite à Ceylan, le 27 août William Willermin l'annonce à son père de Faltouphane ou Palitouphane²¹³, un grand marais salant à 300 kilomètres de Colombo. Il y construit depuis trois semaines un fort destiné à empêcher les Candiens de voler le sel. Il commande un détachement de 200 coolies et cipayes. Sa relation est pittoresque : « Au milieu d'un désert rempli d'éléphants, d'ours, de léopards (...) il nous a fallu tout créer, couper les bois de charpente, déblayer le site du Fort qui n'était qu'une hauteur tellement couverte d'épais buissons (repaires de toutes sortes d'animaux sauvages) qu'il m'a fallu dix jours de travail avant de pouvoir me rendre compte de la forme de la cime ». William construit un four à briques et pousse les travaux. Dans une lettre du 10 décembre il signale à son père qu'après son inspection du chantier, le gouverneur, agréablement surpris de l'avancement des travaux, a mentionné ses efforts de la manière la plus flatteuse dans l'Ordre général de l'armée. Il est toujours superintendant du génie et a donc beaucoup de travail puisqu'il a pris ses nouvelles fonctions. Il n'est plus aide-de-camp du gouverneur, mais ce dernier l'a prié de se considérer comme un membre de sa famille. Il mange donc toujours à sa table. Son appartement-bureau, tout près du logis du gouverneur, est très commode. Il doit tenir son rang, il a quinze personnes à son service et à celui de ses deux chevaux. Il annonce qu'il a été retiré du Staff Corps parce que les règlements de l'armée ne permettent pas qu'un officier de ce corps ait une commission permanente dans l'armée. « Mes protecteurs en Angleterre après avoir cherché à éluder cette clause ont dû céder, et le 22 avril dernier j'ai été transféré du Staff Corps au 2^e régiment colonial de Ceylan ». Il annonce à son père qu'à plusieurs reprises il a donné ordre à ses agents pour qu'ils payent 200

 $^{^{212}}$ The royal military chronicle or british officer's monthly register and mentor, for may 1813, p. 360 .

p. 360 . ²¹³ Dans une lettre du 10 décembre, William date sa nomination de Chef du département du Quartier-Maître Général du 22 février.

livres dues à M. William Bosanquet qui vient de mourir et de dégrever son père de 200 livres en faveur de M. Reybas et qu'il versera 250 livres pour couvrir les traites tirées sur son père pour s'équiper depuis son entrée dans l'armée britannique. Dès le 1^{er} janvier 1814 et tant qu'il sera DQMG, il fera remettre 100 livres annuelles à son père, 50 pour ses soeurs et 50 pour l'éducation de son petit frère.

La guerre menace. Vikrama Rajasinha, roi de Kandy depuis 1798, se conduit en tyran sanguinaire. Les différentes provinces de l'île se révoltent. Elles sollicitent l'aide des Anglais²¹⁴. Ceux-ci vont saisir l'occasion. William affirme que les Anglais ont sur les frontières des forces « parfaitement équipées et prêtes à entrer au moment voulu sur le territoire ennemi ». L'office du Quartier-Maître a beaucoup de travail²¹⁵. La guerre sera courte. Le 17 janvier William raconte à son père la part qu'il a prise au début des hostilités en dispersant un corps de 2000 hommes. Les ennemis se sont réfugiés dans des montagnes inaccessibles. La campagne s'achève par la prise du roi de Candy le 22 février. William, a rédigé une relation de la campagne avec plans et cartes, pour le duc d'York, que le gouverneur expédie le 2 avril avec une proposition de promotion de Willermin au grade de lieutenant-colonel.

Les comptes familiaux sont toujours embrouillés, William espère que ses agents y porteront ordre. Il a reçu 500 livres de *prize money*. L'avenir s'éclaircit donc mais sa santé ne lui permettra pas de rester plus de trois ans dans ce pays. La lettre, postée le 3 avril, part trop tard. Son destinataire est mort le 6 mars 1815 à Bex²¹⁶. Quand elle arrivera son auteur ne sera plus de ce monde. William de Willermin est pris d'une violente fièvre le 9 juin 1815 et meurt à Colombo le 13 juin. Il y est enseveli, selon son désir, au côté de son ordonnance, mort 3 ans plus tôt, le soldat du Staff Corps, Richard Owen²¹⁷.

²¹⁴ Les lettres de William insistent sur la cruauté du roi que les sources anglaises décrivent comme un tyran. Aujourd'hui les Cingalais s'interrogent sur la validité des accusations britanniques.

²¹⁵ Lettre à Miss Carteret datée du 9 janvier 1814 mais que le contexte place en janvier 1815.

²¹⁶ ACV, Eb 15/7, il y est enseveli le 9 mars.

ACV, PP 637, familles alliées Willermin. Richard Owen, ordonnance de Willermin avait accompagné son chef depuis l'expédition de Sicile. Il était mort en 1812 et William Willermin profondément touché par sa mort l'avait fait ensevelir dans le cimetière de l'esplanade sud. Les autorités souhaitaient ensevelir Willermin dans l'église de Colombo, mais ses amis intimes avaient entendu dire que s'il mourrait à Ceylan, il voulait reposer près de son fidèle serviteur.

La famille Willermin, cependant, ne s'éteint pas avec lui, « le pauvre petit Eugène » rejoint avec sa mère la famille de Montzey, dont il partagera désormais le destin. La situation de la famille est bien embrouillée, les biens morgiens délaissés par Charles Auguste Rodolphe Louis de Willermin sont mis en vente le premier juin 1816. Ils sont ainsi décrits dans la Gazette de Lausanne : « Une belle maison, consistant en cave et logement, jardin devant et derrière, écuries, fenil et bûcher, le tout sis en ville de Morges dans un joli emplacement (...) environ deux poses de pré, lieudit en Peyrollaz ».

Eugène sera élevé par sa soeur Charlotte de Montzey. Il a aujourd'hui en France une nombreuse descendance.

Guy Le Comte

Remerciements

Mes recherches concernant la famille de Willermin ont duré six ans pendant lesquels j'ai fréquenté nombre de bibliothèques et d'archives. J'ai partout été bien accueilli et aidé. Je suis donc infiniment redevable à plusieurs personnes que je tiens à remercier.

Ma gratitude va donc à M. Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises (ACV), dont les conseils m'ont été précieux, à tout le personnel d'accueil et de salle, toujours aimable et diligent, avec un clin d'œil particulier à mon vieil ami Pierre-Yves Favez. Elle s'adresse aussi à toute l'équipe des Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), et spécialement à Mme Marie-Claire L'Homme, qui ne ménage jamais sa peine pour conseiller et aider les lecteurs.

L'accueil est très sympathique aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy. J'y ai une dette importante envers l'archiviste M. Jean-Claude Rebetez qui m'a généreusement communiqué les notes qu'il a prises sur le procès de Priam de Willermin; sans ces notes, les pièces alémaniques du dossier me seraient restées très obscures.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, aux Archives de l'Etat de Genève, à la BCU de Fribourg et à la Bibliothèque de Genève. Un grand merci aux autorités et au secrétariat de la Commune d'Estavayer-le-Lac qui m'ont ouvert les archives de cette petite cité et aux archivistes des villes de Morges et de Neuchâtel.

J'aimerais encore remercier M. François de Vevey qui m'a autorisé à consulter le fond familial aux AEF, M. Robert Aillaud, historien de Jarrie (F), qui m'a expliqué sur le terrain la bataille d'Uriage, et mon ami Gilbert Marion qui a mis ce texte en page et en image.

Enfin je remercie chaleureusement, en mon nom et au nom du Cercle vaudois de généalogie, la famille de Willermin qui contribue à l'édition de ce travail, et particulièrement M. Richard de Willermin qui a mis à ma disposition son édition de la correspondance de Guillaume de Willermin et des clichés des tableaux familiaux, et qui s'est beaucoup impliqué dans ma recherche.